RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2019

REWORLD MEDIA

Sommaire

Sommaire 1

Message des fondateurs 6

1. Rapport d'activité 7

1.1 Activité et stratégie du Groupe 7

1.1.1 Résultats consolidés 2019 10

1.1.1.1. Reworld Media, un acteur digital international majeur 10

1.1.1.2. EBIT & Résultat Net 12

1.1.1.3. Flux de trésorerie 13

1.1.1.4. Fonds Propres et Trésorerie nette 13

1.1.2 Résultats proforma 2019 14

1.1.2.1. Reworld Media, leader français des médias thématiques 14

1.1.2.2. Présentation du chiffre d'affaires et de l'EBITDA par activité 16

1.1.2.3. Activité Media Performance 16

1.2 Activité en matière de recherche et de développement 17

1.3 Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée 17

1.3.1 Risques de dépendance à l'égard du marché publicitaire 17

1.3.2 Risques liés à la concurrence 17

1.3.3 Risques de perte d'un actif nécessaire à l'activité du groupe 19

1.3.4 Risques de disfonctionnement de logiciels et de matériels techniques de la chaîne de production 19

1.3.5 Risques liés à sécurité informatique 19

1.3.6 Risques liés à la qualité d'éditeur de contenus 20

1.3.7 Risques de dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs clés 20

1.3.8 Risques de taux d'intérêt 20

1.3.9 Risques de taux de change 21

1.3.10 Risques liés aux droits de propriété intellectuelle 21

1.3.11 Risques liés à l'application du règlement européen et de la Directive du 27 avril 2016 plus communément appeler Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) 21

1.3.12 Risques liés au projet de règlement européen sur le blocage des cookies par défaut 22

1.3.13 Risques technologiques de changement de politique de gestion des cookies des différents navigateurs 22

1.4 Résultats de la société REWORLD MEDIA SA 23

1.4.1 Résultats sociaux de la Société 23

1.4.2 Fonds Propres - Endettement 24

1.4.3 Information sur les délais de paiement « fournisseurs » et « clients » 24

1.4.4 Dépenses non déductibles fiscalement 25

1.5 Situation des filiales et participations au 31 décembre 2019 26

1.5.1 Au 31 décembre 2019, la Société détenait directement 26

1.5.1.1 Sociétés consolidées 26

1.5.2 Au 31 décembre 2019, la société détenait indirectement 27

1.5.2.1 Sociétés consolidées 27

1.5.2.2. Sociétés non consolidées 27

1.5.3 Création de sociétés filiales ayant leur siège social en France 28

1.5.4 Situation des succursales au 31 décembre 2019 28

1.5.5 Aliénations et participations croisées 28

2. Gouvernance d'entreprise 29

2.1 Objet social de Reworld Media 29
2.2 Capital social.....29
2.2.1 Capital social et nombre d'actions 29
2.2.2 Franchissement de seuils légaux déclarés (50% ou 95%).....30
2.2.3 Action de concert 31
2.2.4 Variation du capital 31
2.2.5 Auto-détention et autocontrôle 31
2.2.6 Autres valeurs mobilières donnant accès au capital.....32
2.2.6.1. BSPCE.....32
2.2.6.2. Attribution Gratuite.....33
2.2.6.3. Options de souscriptions d'actions 34
2.2.6.4. Bons de souscription d'actions (BSA).....34
2.2.6.5. Obligations convertibles 34
2.2.7 Délégations en matière d'augmentation de capital 34
2.2.8 Etat de la participation des salariés au capital social (art. L 225-102 du C. commerce) 36
2.3 Cours de bourse.....36
2.4 Opérations sur le capital 37
2.5 Formes des actions.....37
2.6 Droit de vote double 37
2.7 Franchissement de seuils 38
2.8 Nantissement des actions de l'émetteur.....38
Néant.....38
2.9 Distribution de dividendes 38
2.10 Direction du Groupe.....39
2.11 Conseil d'Administration de la société 41
2.11.1 Liste des mandats et fonctions dans la Société.....41
2.11.2 Liste des mandats et fonctions des dirigeants de la Société hors la Société 42
2.11.3 Renouvellement de mandats d'administrateurs..... 46
2.11.4 Rémunération des membres du Conseil d'Administration 46
2.11.5 Assiduité des membres du conseil 46
2.11.6 Changements intervenus dans la composition du Conseil au cours de l'exercice 47
2.12 Rémunération des Dirigeants 47
2.12.1 Rémunération et Honoraires 47
2.12.2 BSPCE 47
2.12.3 Actions gratuites 48
2.12.4 Contrat de travail des dirigeants 48
2.12.5 Indemnité de prise ou cessation des fonctions..... 48
2.12.6 Indemnité de non-concurrence 48
2.12.7 Retraites supplémentaires.... 48
2.12.8 Avantage en nature – Frais engagés dans l'exercice des fonctions.. 48
2.12.9 Récapitulatif..... 48
2.13 Conventions conclues directement ou indirectement entre un dirigeant ou un associé à plus de 10% de la Société et une filiale à plus de 50% de la Société..... 49
2.14 Régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France AFEP-MEDEF 49
2.14.1 Commissaires aux Comptes .. 49
2.14.2 Indication sur l'utilisation des instruments financiers 50
2.14.3 Cautionnement, avals, garanties et suretés 50
2.14.4 Montant des prêts interentreprises 50
3. Comptes consolidés.....51

3.1 Compte de résultat.....51
3.2 Bilan.....52
3.3 Tableau de flux de trésorerie 53
3.4 Variations des capitaux propres....54
3.5 Faits majeurs 55
3.5.1 Acquisition de Mondadori France en juillet 2019.....55
3.5.2 Augmentations de capital de REWORLD MEDIA SA 55
3.5.3 Acquisition des sites Sports.fr et Football.fr en octobre 2019.....56
3.5.4 Prises de participation 2019..57
3.6 Activités et organigramme du Groupe.....57
3.6.1 Activités 57
3.6.2 Organigramme du Groupe au 31 décembre 2019.....58
3.6.3 Liste des sociétés consolidées... 59
3.6.4 Sociétés exclues du périmètre de consolidation 61
3.7 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation.....62
3.7.1 Référentiel comptable.....62
3.7.2 Modalités de consolidation...62
3.7.2.1. Méthodes de consolidation 62
3.7.2.2. Intérêts minoritaires.....62
3.7.2.3. Élimination des opérations intraGroupes.....63
3.7.2.4. Recours à des estimations. 63
3.7.2.5. Méthodes de conversion des comptes des sociétés étrangères63
3.7.2.6. Écarts d'acquisition.....63
3.7.2.7. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées....65
3.7.3 Méthodes et règles d'évaluation.....65
3.7.3.1. Application des méthodes préférentielles..... 65
3.7.3.2. Immobilisations incorporelles 65
3.7.3.3. Immobilisations corporelles 66
3.7.4 Contrats de location-financement..... 66
3.7.5 Immobilisations financières.. 66
3.7.6 Stocks et travaux en-cours.... 66
3.7.7 Créances et dettes 66
3.7.8 Trésorerie et valeurs mobilières de placement 66
3.7.9 Impôts sur les bénéfices 67
3.7.10 Comparabilité des exercices . 67
3.7.11 Provisions pour risques et charges 67
3.7.12 Engagements de retraite et prestations assimilés..... 67
3.7.13 Reconnaissance du chiffre d'affaires 67
3.7.14 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant 68
3.7.15 Résultat par action..... 68
3.8 Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations 69
3.8.1 Immobilisations incorporelles... 69
3.8.2 Immobilisations corporelles.. 71
3.8.3 Immobilisations financières.. 71
3.8.4 Stocks et en-cours..... 72
3.8.5 Ventilation des créances..... 73
3.8.6 Trésorerie active 74
3.8.7 Capital social 74
3.8.8 Provisions pour risques et charges 75
3.8.9 Dettes financières 75

3.8.10 Dettes d'exploitation et hors exploitation 77
3.8.11 Engagements hors bilan 78
3.8.12 Chiffre d'affaires.....79
3.8.13 Détail des charges d'exploitation 80
3.8.14 Résultat financier.....80
3.8.15 Résultat exceptionnel.....81
3.8.16 Impôts différés 81
3.8.16.1. Déficits fiscaux non activés 82
3.8.16.2. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés 82
3.8.16.3. Preuve d'impôt 83
3.8.17 Autres informations.....83
3.8.17.1. Evénements postérieurs à la clôture 83
3.8.17.2. Rémunération des dirigeants 84
3.8.17.3. Entreprises liées 84
3.8.17.4. Effectifs.....84
3.8.17.5. Honoraires des commissaires aux comptes 84
3.8.17.6. Proforma du compte de résultat 2019 (12 mois) 85
3.9 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....86
3.10 Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.....91
4. Comptes sociaux 106
4.1 Compte de résultat.....106
4.2 Bilan.....107
4.2.1 Actif 107
4.2.2 Passif.....108
4.3 Activité de la société et faits caractéristiques de l'exercice 109
4.3.1 ACTIVITE DE LA SOCIETE.....109
4.3.2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 109
4.4 Évènement significatif survenu depuis la clôture de l'exercice 111
4.5 Règles et méthodes comptables. 111
4.5.1 REGLES GENERALES 111
4.5.2 RECOURS A DES ESTIMATIONS 111
4.6 Informations relatives au bilan actif 112
4.6.1 IMMOBILISATION CORPORELLES ET INCORPORELLES 112
4.7 Informations relatives au bilan passif 117
4.7.1 CAPITAUX PROPRES 117
4.7.2 PROVISION REGLEMENTEES 118
4.7.3 Etat des provisions..... 118
4.7.4 ETATS DES ECHEANCES DES DETTES 120
4.7.5 DETTES DIVERSES..... 120
4.7.6 CHARGES A PAYER 121
4.8 Informations relatives au compte de résultat..... 121
4.8.1 VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES 121
4.8.2 RESULTAT FINANCIER..... 122
4.8.3 RESULTAT EXCEPTIONNEL... 122
4.8.4 OPERATIONS EN DEVISES.... 123
4.9 Informations diverses 123
4.9.1 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE..... 123
4.9.2 LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS 123
4.9.3 REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION..... 124
4.9.4 REMUNERATION DES DIRIGEANTS..... 124
4.9.5 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES..... 124

4.9.6 AVANCES AUX DIRIGEANTS .124

4.9.7 ENGAGEMENTS HORS BILAN.....
.....125

4.9.8 INTEGRATION FISCALE.....125

4.10 Tableau des résultats des cinq derniers exercices.....127

4.11 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels 128

Annexe – Références Rapport de Gestion. 133

Message des fondateurs

Reworld Media a pris une nouvelle dimension en 2019 avec l'acquisition de la société Mondadori France. Cette opération a porté notre groupe à la première place des médias thématiques en France et démultiplie sensiblement son potentiel de développement.

C'est une acquisition de taille importante, dont le groupe finalise actuellement l'intégration avec succès tout en ayant assuré ces deniers mois la continuité de l'ensemble des activités. Nous avons intégré plus de 30 nouvelles marques média à notre portefeuille ; des marques de grande qualité, fortement reconnues pour leurs magazines, et pour la plupart encore peu présentes sur le web.

Au-delà de cette opération majeure, le groupe s'est aussi renforcé par acquisition en termes de contenus et d'audiences web dans le sport avec les rachats de Dzfoot, Sports.fr et football.fr.

Après 7 ans d'activité, le chiffre d'affaires 2019 proforma atteint plus de 462 M€, et l'EBITDA proforma 2019 plus de 40 M€.

Vision consolidée, le chiffre d'affaires de Reworld Media frôle les 300 M€ à fin 2019. Il est en croissance de 66% par rapport à l'année dernière, avec la contribution de l'acquisition de Mondadori France sur une période de 5 mois (signature le 31 juillet 2019) et il reflète également la dynamique de nos marques média historiques qui poursuivent leur croissance dans le digital.

La rentabilité du groupe est en forte hausse, le résultat d'exploitation triplant sur l'exercice. L'acquisition de Mondadori France a entrainé d'importantes charges exceptionnelles mais, après une reprise de provisions sur écarts d'acquisition, notre groupe affiche un résultat net consolidé de 25,4 M€, comparativement à 6,9 M€ sur 2018.

Le bénéfice net par action passe ainsi pour l'actionnaire de 0,18 €/action à 0,68 €/action.

Parallèlement à ces performances, Reworld Media dispose de capitaux propres renforcés à plus de 85 M€ au 31 décembre 2019.

En 2020, Reworld Media continue à développer ses médias dans le digital tout en consolidant leur activité magazine. Le digital s'inscrit toujours au cœur de notre stratégie, en cohérence avec l'évolution de la consommation des médias et l'allocation des investissements publicitaires.

Le groupe a été précurseur dans cette transition digitale ce qui lui confère une profonde expertise, et il s'est aussi créé un véritable atout sur ce marché : être propriétaire de ses contenus et de son audience.

C'est une force majeure qui, associée à notre leadership et à une gestion rigoureuse, nous permet d'être encore plus confiants quant au développement futur de notre groupe.

Pascal Chevalier, Président Directeur Général
Gautier Normand, Directeur Général Délégué

1. Rapport d'activité

1.1 Activité et stratégie du Groupe

Reworld Media est un leader français des médias thématiques et un acteur international présent dans 11 pays.

1er éditeur de presse magazine en France

PDM - Diffusion annuelle moyenne par parution

4ème groupe média thématique dans le Digital

20 M de Visiteurs Uniques / mois

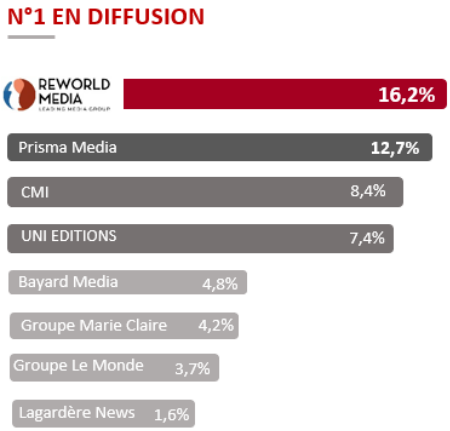

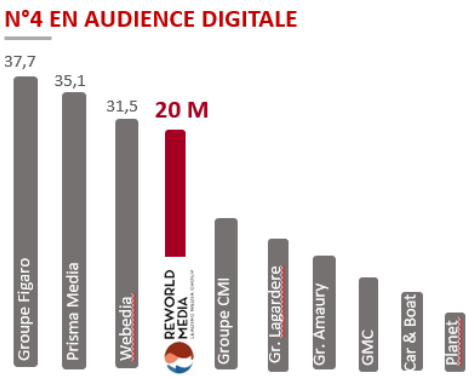

Sources : OJD - décisionnel OJD - périmètre presse magazine (hors suppléments PQN – PQR)
Médiamétrie octobre 2019 - ONE Next 2019 V1

Fondé en 2012, le groupe a été précurseur dans la transition digitale d'actifs média et développe aujourd'hui un portefeuille de plus de 40 marques média propriétaires telles que : marie france, Maison&Travaux, Gourmand, Télé Magazine, Auto-Moto et, plus récemment intégrées Biba, Grazia, Sciences & Vie, Auto Plus, Le Chasseur Français…

Reworld Media profite de positions de leader via un réseau de médias de qualité présents dans 6 univers clés : « Femme », « Auto/Sport », « Maison/Nature », « Science/Culture », « Entertainment », « Santé/Bien être/cuisine ».

Le groupe décline ses médias sur tous les leviers print, digitaux et hors media, selon les modes de consommation actuelle des médias, et donne ainsi aux annonceurs publicitaires de multiples possibilités de contact avec leurs cibles. Il développe des communautés et représente notamment : une audience de 20 millions de visiteurs uniques mensuels, 134 millions d'exemplaires magazines vendus par an[1], 21 000 vidéos propriétaires et 9 millions de fans et followers sur les réseaux sociaux[2].

Solidement positionné sur son marché, Reworld Media est un groupe qui se développe par croissance organique et par croissance externe, dont le chiffre d'affaires annuel consolidé a été multiplié par près de 5 en 4 ans et qui applique une gestion rigoureuse, porteuse de rentabilité.

Evolution du chiffre d'affaires et de l'EBITDA
Chiffres 2013-2018 consolidés, chiffres 2019 proforma (M€)

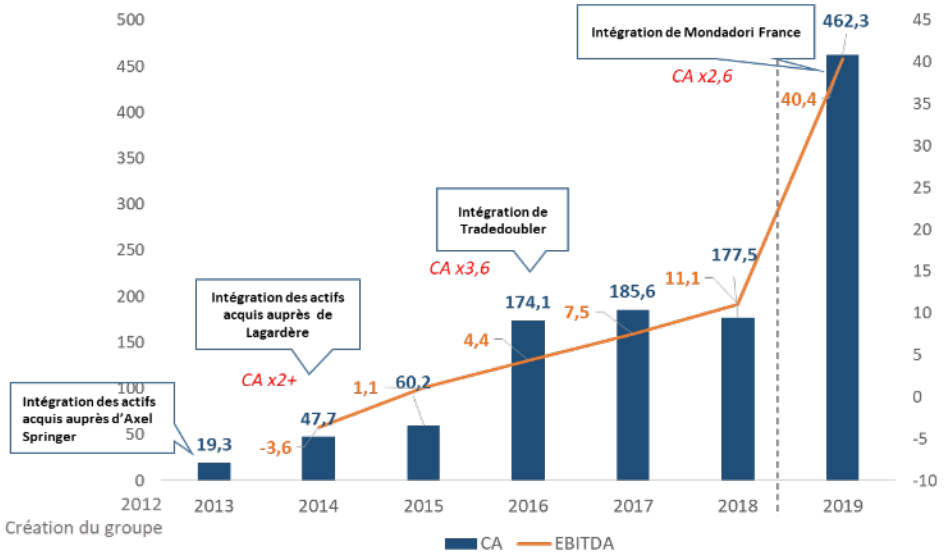

[1] OJD 2019 diffusion annuelle - Médiamétrie octobre 2019 - ONE Next 2019 V1
2 Sources interne

Doté d'une forte expertise dans le digital, le groupe a pris la 5ème place au dernier classement FW500, classement annuel des entreprises de croissance de la Tech française publié par le media Frenchweb (octobre 2019).

Principaux faits marquants de l'exercice 2019

2019 a été un exercice de croissance majeure avec l'acquisition, le 31 juillet, de MONDADORI France auprès de ARNOLDO MONDADORI EDITORE- SOCIETÀ PER AZIONI. Reworld Media est devenu à travers cette opération le leader français des médias thématiques avec plus de 42 marques media propriétaires.

Le groupe a intégré ces derniers mois l'ensemble des structures avec succès et a entre autres créé Reworld MediaConnect, nouvelle régie publicitaire issue de la fusion de sa régie historique avec celle de Mondadori France. De nombreuses synergies ont été mises en œuvre et orientées en priorité sur la digitalisation des nouvelles marques media et le développement de leurs audiences.

Par ailleurs, Reworld Media a également acquis en avril le site DZ Foot et fin juillet les sites Sports.fr et Football.fr auprès du groupe Lagardère, ces 3 sites venant renforcer l'offre éditoriale et l'audience digitale du groupe dans le sport.

Au-delà de ces développements par croissance externe, les principaux développements organiques de l'exercice ont été :

- Le Lancement par Media365 de Sport en France, chaîne télévisée produite pour le compte du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et diffusée sur les canaux d'Orange TV, Bouygues Telecom, Free et SFR,

- Le développement accéléré des Podcast au sein des différentes marques historiques du groupe, ce format audio digital progressant massivement dans les usages,

- La signature d'un contrat avec le Stade de France par Jungle Natives, antenne du groupe spécialisée dans l'Esport (sports électroniques) créée mi 2018,

- Les lancements, par Maison&Travaux, de Home Energie (plateforme d'information, de conseils et de solutions pour les particuliers, dédiée à l'efficacité énergétique) et des Journées de la Rénovation (évènement national mettant en relation des particuliers fiers de leurs travaux et des particuliers porteurs d'un projet de rénovation).

Evènements postérieurs à la clôture

Reworld Media procède à une série de lancements de nouvelles formules de magazine et/ou de refonte de site web (par exemple pour Biba et Grazia), la marque Le Chasseur Français faisant d'ailleurs ces jours-ci ses tous premiers pas sur le web.

Le groupe a également lancé plusieurs nouvelles offres commerciales novatrices ces derniers mois telles que :
- Sa solution d'hyper contextualisation, solution de ciblage 100% privacy first, alternative à la celle des cookies, le groupe ayant anticipé depuis déjà plus d'un an la disparition annoncée des cookies au sein des navigateurs
- Sa solution Drive to store, offre dédiée aux e-commerçants qui allie branding et performance

Reworld Media a par ailleurs signé un accord sous conditions suspensive visant à augmenter sa participation au capital de sa filiale Tradedoubler de 40,21% à 50,17 % par un apport en nature entraînant une dilution de 1,3% pour les actionnaires de Reworld Media.

A noter, pour la bonne lecture de ce document, les termes ci-dessous ont la signification suivante :
Media Branding : périmètre hors Tradedoubler / consolidation des actifs ex Mondadori France
Media Performance : Tradedoubler
Digital : digital et diversification

1.1.1 Résultats consolidés 2019

En M€	31/12/18	31/12/19	Var.
Chiffre d'affaires	**177,5**	**294,4**	**+66%**
Charges opérationnelles *(1)*	-166,4	-264,8	+59%
EBITDA *(2)*	**11,1**	**29,6**	**X 2,7**

(1) Correspond aux charges d'exploitation hors dotations aux amortissements, augmentées des autres produits d'exploitation
(2) Le calcul de l'EBITDA correspond au Résultat d'Exploitation retraité des dotations aux amortissements
Comptes annuels consolidés : consolidation des actifs ex Mondadori France au 1/08/19

1.1.1.1. Reworld Media, un acteur digital international majeur

- **Un groupe orienté vers le Digital**

Le groupe Reworld Media réalise un **chiffre d'affaires consolidé de 294,4 M€**, en croissance de **66%**. La contribution des actifs acquis à Mondadori France est de 118,8 M€.

Le chiffre d'affaires consolidé **Print est multiplié par 3,3** et le chiffre d'affaires consolidé **Digital en croissance de 6%**.

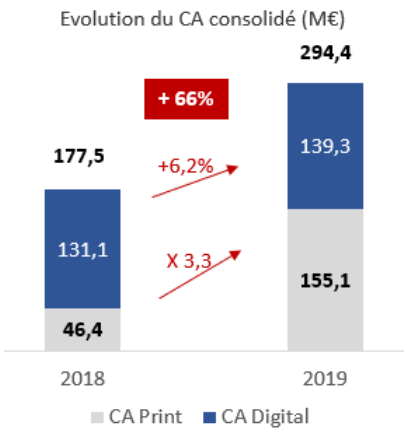

Le chiffre d'affaires **Digital** croit de 6% et passe de 131,1 M€ en 2018 à 139,3 M€ en 2019. Le groupe réalise **47% de son revenu dans le digital**.

Une croissance continue du chiffre d'affaires des marques média est maintenue dans le Digital :

- le périmètre Digital Branding historique est en croissance de 21% en 2019 à 20,7 M€
- maintien du chiffre d'affaires du pôle Performance en 2019

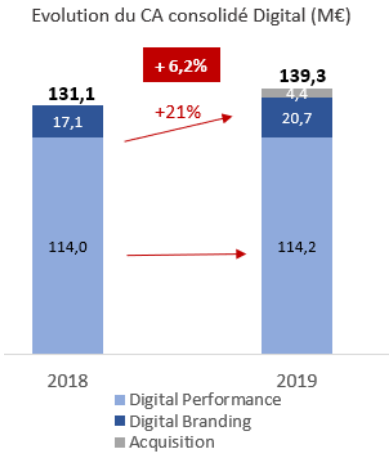

- **Un acteur International**

Le groupe maintient sa présence internationale, et réalise **35% de son chiffre d'affaires hors de France**.

- **Une croissance rentable**

Le groupe **multiplie son EBITDA par 2,7** en 2019 et atteint **29,6 M€** :

- La rentabilité de l'activité Print est multipliée par 8 à **21,0 M€**
- L'EBITDA Digital est en légère progression à 8,6 M€
- La contribution des actifs ex Mondadori France est de 19,7 M€, dont 1,2 M€ dans le Digital

Le groupe réalise **29% de ses résultats dans le Digital**, avec une **marge globale sur EBITDA qui progresse** de 6% en 2018 à 10% en 2019.

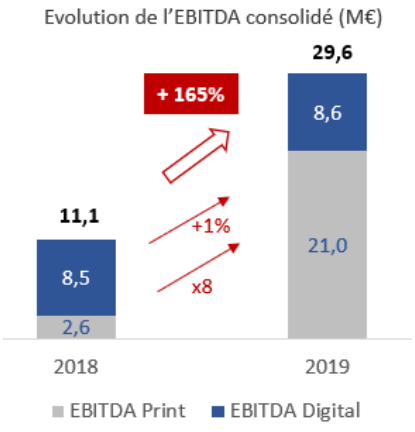

1.1.1.2. EBIT & Résultat Net

En M€	31/12/18	31/12/19	Var.
Chiffre d'affaires	**177,5**	**294,4**	**+66%**
Charges opérationnelles *(1)*	-166,4	-264,8	+59%
EBITDA *(2)*	**11,1**	**29,6**	**X 2,7**
Amortissements	- 3,2	- 4,1	+30%
EBIT	**8,0**	**25,5**	**X 3,2**
Résultats financier	- 0,6	- 3,9	-3,3 M€
Résultat exceptionnel	0,1	- 34,6	-34,7 M€
Impôts	- 0,4	2,6	+3,0 M€
Reprise Amort. écarts d'acquisition	-0,1	35,1	+35,2 M€
Résultat net consolidé	**6,9**	**24,6**	**X 3,6**
Intérêts minoritaires	-	0,7	+0,7 M€
Résultat net Part du groupe	**6,9**	**25,4**	**X 3,7**

(1) Correspond aux charges d'exploitation hors dotations aux amortissements, augmentées des autres produits d'exploitation
(2) Le calcul de l'EBITDA correspond au Résultat d'Exploitation retraité des dotations aux amortissements

En 2019, le groupe Reworld Media présente un EBIT très profitable à hauteur de 25,5 M€, **multiplié par plus de 3 en un an**.

- Le résultat exceptionnel à -34,6 M€ est principalement liés aux coûts des clauses de cession des journalistes des sociétés acquises en juillet 2019 (31,8 M€ incluant les clauses de cession journalistes).
- Les reprises sur amortissement des écarts d'acquisition à +35,1 M€ sont également liées à l'acquisition des sociétés en juillet 2019.
- Les intérêts minoritaires de 0,7 M€ correspondent à la réintégration de 50% de la perte constatée par la société EMAS, détenue à 50% par le groupe et consolidée en intégration globale.

Le **résultat net consolidé part de groupe est ainsi positif de +25,4 M€** en 2019, versus 6,9 M€ en 2018, quasiment multiplié par 4 en un an.

1.1.1.3. Flux de trésorerie

En M€	2018	RM historique	Périmètre acquis	2019	Var.
EBITDA	**11,1**	**10,0**	**19,6**	**29,6**	**18,4**
Effet de trésorerie	-8,0	-7,8	0,4	-7,4	0,6
Flux d'activité	**3,1**	**2,1**	**20,1**	**22,2**	**19,0**
Eléments exceptionnels	0,1	-1,7	-22,0	-23,7	-23,8
Flux nets générés par l'activité	**3,2**	**0,4**	**-1,9**	**-1,5**	**-4,8**
Capex	-5,6	-3,5	-0,5	-4,0	1,6
Augmentation de capital	0,0	20,9	0,0	20,9	20,9
Financement	2,9	66,0	0,0	66,0	63,1
Acquisition	0,0	-51,2	0,0	-51,2	-51,2
Entrée de périmètre	0,0	0,0	6,8	6,8	6,8
Variation de trésorerie	**0,5**	**32,6**	**4,4**	**37,0**	**36,4**

Le groupe Reworld Media génère **22,2 M€ de trésorerie par son activité** en 2019.

Les flux de financement de 66 M€ correspondent à :

87 M€ aux nouveaux financements 2019
-13,5M€ de refinancement d'une partie de la dette actuelle
-7,5 M€ de remboursement de capital et intérêts de la dette actuelle

Avec une entrée de périmètre liée à l'acquisition réalisée en juillet 2019 de 6,8 M€, le groupe génère en 2019 **37 M€ de trésorerie**, soit +36,4 M€ que l'année précédente.

1.1.1.4. Fonds Propres et Trésorerie nette

- **Fonds propres**

en M€	31/12/18	31/12/19
Capitaux propres part du groupe	**26,8**	**85,2**
Minoritaires	0,0	11,3
Total	**26,8**	**96,5**

Le groupe présente fin 2019 des **fonds propres solides** à 96,5 M€, en forte progression, avec 21,5 M€ levés sur l'exercice 2019.

Les capitaux propres minoritaires correspondent à la quote part de 50% de l'allocution du prix d'acquisition des marques médias EMAS et à 50% des capitaux propres de la société EMAS à la date de consolidation.

- **Trésorerie nette**

en M€	31/12/18	31/12/19
Trésorerie brute (1)	**16,6**	**54,0**
Dettes financières (2)	27,0	96,0
Trésorerie nette	**- 10,4**	**- 42,0**

(1) voir note 3.8.6
(2) voir note 3.8.9

Au 31 décembre 2019, la situation de la trésorerie nette est de -42,0 M€.

Au cours de l'exercice, un financement de 87 M€ a été obtenu dans le cadre de l'opération d'acquisition des sociétés Mondadori :

- 13,3M€ destinés au refinancement d'une partie de la dette actuelle
- avec une durée de 5 à 7 ans amortissable et in fine
- et réalisé auprès d'un pool bancaire : BNP PARIBAS, SOCIETE GENERALE, CREDIT LYONNAIS, BANQUE CIC EST, INTESA SANPAOLO, et d'un crédit SCHELCHER PRINCE GESTION

1.1.2 Résultats proforma 2019

En M€	31/12/18	31/12/19	Var. %
Chiffre d'affaires	**491,4**	**462,2**	**-6%**
Charges opérationnelles *(1)*	-450,4	-421,8	-6%
EBITDA *(2)*	**41,0**	**40,4**	**-1,5%**

(1) Correspond aux charges d'exploitation hors dotations aux amortissements, augmentées des autres produits d'exploitation
(2) Le calcul de l'EBITDA correspond au Résultat d'Exploitation retraité des dotations aux amortissements
Comptes annuels proforma : année pleine pour les actifs acquis à ex Mondadori France

En 2019, le groupe réalise **462,2 M€ de chiffre d'affaires proforma**, en retrait de 6%. La part du chiffre d'affaires réalisé dans le **Digital est de 31%** et à l'**international de 25%**.

La rentabilité est **stable en 2019**, à 40,4 M€ d'EBITDA. **20% de l'EBITDA** est généré par le **Digital** en 2019.

1.1.2.1. Reworld Media, leader français des médias thématiques

- **Premiers bénéfices de l'intégration des nouveaux actifs**

Le chiffre d'affaires **Print, à 317,3 M€, est en recul de 9%**, supérieur à la baisse marché, lié à l'incertitude côté Mondadori en période de cession, et au focus des équipes historiques sur l'acquisition réalisée en 2019.

Sur la partie **Digital**, le **chiffre d'affaires est de 144,9 M€ en croissance de 2%** :

- Branding historique 20,7 M€ : Le chiffre d'affaires **Branding historique est en forte croissance à +21%** (marché à +12%) qui confirme la stratégie digitale du groupe
- Acquisition 10,1 M€ : Sur le périmètre acquis, le chiffre d'affaires est en retrait de 7% du fait de l'incertitude au 1er semestre dans le cadre de la cession, partiellement compensée au 2nd semestre
- Performance 114,2 M€ : La croissance est ralentie sur le pôle performance en 2019, suite à un retard d'exécution de la stratégie dans certains pays

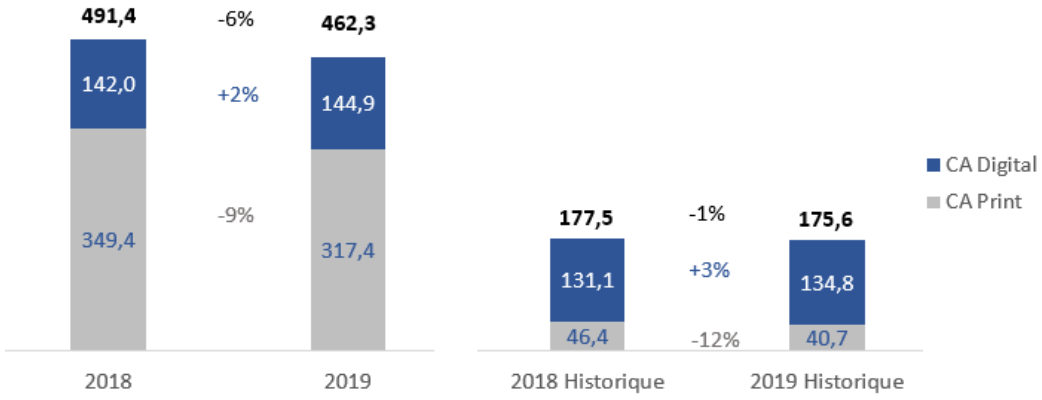

- **Une croissance rentable dans le Digital**

Comme sur le chiffre d'affaires, la rentabilité du Print est dégradée suite à l'incertitude côté Mondadori en période de cession, et au focus des équipes historiques sur l'acquisition ; et atteint un **EBITDA proforma de 32,2 M€**, en retrait de 5%.

Sur le périmètre **Digital**, la rentabilité est en **croissance de 16% à 8,2 M€ :**

- Sur le périmètre Branding historique à 4,1 M€ d'EBITDA, l'exécution de la stratégie a été retardée du fait de l'acquisition et le groupe a entamé une période d'investissement en 2019.
- Le périmètre acquis réalise un EBITDA de 0,7 M€ : le retournement de l'EBITDA Digital a été réalisé dès le 2nd semestre avec un EBITDA positif à +1,2 M€.
- Le Pôle Performance est en recul de 10% à 3,4 M€, avec retrait de l'EBITDA au 2nd semestre.

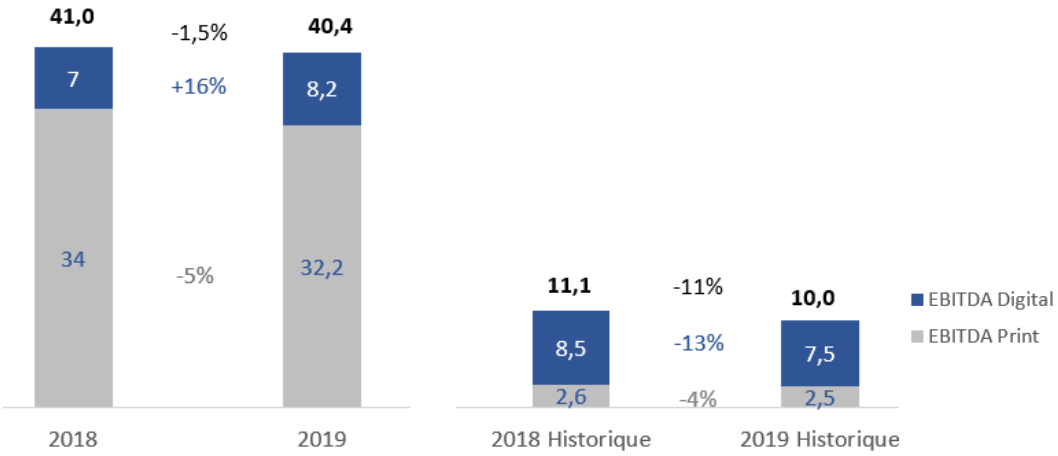

1.1.2.2. Présentation du chiffre d'affaires et de l'EBITDA par activité

(M€) PROFORMA	2018	2019	var° 2019
Print	**349,4**	**317,3**	***-9%***
Reworld Media	*46,4*	*40,7*	*-12%*
Mondadori France	*303,0*	*276,5*	*-9%*
Digital	**142,0**	**144,9**	***2%***
Reworld Media	*131,1*	*134,8*	*3%*
Performance	*114,0*	*114,2*	*0%*
Branding	*17,1*	*20,7*	*21%*
Mondadori France	*10,8*	*10,1*	*-7%*
Chiffre d'Affaires	**491,4**	**462,2**	***-6%***
Print	**34,0**	**32,2**	***-5%***
Reworld Media	*2,6*	*2,5*	*-4%*
Mondadori France	*31,4*	*29,7*	*-5%*
Digital	**7,0**	**8,1**	***16%***
Reworld Media	*8,5*	*7,5*	*-13%*
Performance	*3,8*	*3,4*	*-10%*
Branding	*4,8*	*4,1*	*-14%*
Mondadori France	*-1,5*	*0,7*	*-143%*
EBITDA	**41,0**	**40,4**	***-1,5%***

Le groupe devient en 2019 un leader français des médias thématiques avec plus de 462 M€ de chiffre d'affaires et 40,4 M€ d'EBITDA.

1.1.2.3. Activité Media Performance

Pour les annonceurs et éditeurs qui souhaitent développer leur activité, Tradedoubler propose des solutions marketing et technologiques performantes alimentant un réseau unique de connexions. Combinant 20 ans d'innovation et d'expertise en marketing numérique, une présence mondiale et une plate-forme technologique leader du marché, Tradedoubler propose des solutions de performance sur mesure basées sur les besoins de ses clients :

- Réseau de marketing d'affiliation leader du secteur : le marketing d'affiliation est une solution sans risque pour les annonceurs qui cherchent à augmenter leurs ventes ou leurs prospects avec un paiement aux résultats uniquement
- Plateforme de gestion de partenaires de marque privée : plate-forme technologique permettant aux annonceurs, éditeurs ou agences de gérer directement des partenariats ou de créer et gérer leur propre réseau d'affiliation privé
- Gestion des campagnes : gestion basée sur les performances, adaptée aux besoins des clients et basée sur un inventaire programmatique et non programmatique ; de la génération de leads à l'affichage, en passant par la publicité native, l'installation de vidéos et d'applications
- Intelligence économique de pointe : des informations basées sur les données, y compris des rapports et des analyses de parcours utilisateur pour optimiser les dépenses publicitaires numériques pour le meilleur rendement sur tous les canaux

un réseau de 180.000 éditeurs | + de 8 milliards d'euros de revenus généré | + de 3 milliards de clics | 58 millions de conversions pour ses clients

1.2 Activité en matière de recherche et de développement

Le montant net de la Recherche et Développement activée au 31 décembre 2019 concerne uniquement Tradedoubler et s'élève à 1.736.347 €.

1.3 Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

1.3.1 Risques de dépendance à l'égard du marché publicitaire

Le groupe Reworld Media a su diversifier ses sources de revenus notamment avec le Brand Content, l'événementiel et ses activités digitales verticales (Atelier b, Content Squad, Leads Lab…), mais reste sensible à l'évolution du marché publicitaire.

Les investissements publicitaires en France ont atteint 6,718Mds au 1er semestre 2019 en croissance de 3,8% (source BUMP 2019) avec de fortes disparités par marché. Les investissements publicitaires dans la Presse connaissent une décroissance de 5%; quand les investissements publicitaires dans les Médias Numériques font une forte croissance de 13,4%.

Le groupe est centré sur la partie publicité digitale, en forte croissance, pour minimiser le risque lié à la baisse des recettes publicitaires Print. Le groupe est faiblement exposé à ce marché, et ne réalise que 14% de son chiffre d'affaires Print dans la publicité.

Une baisse continue des recettes publicitaires en France pourrait peser sur la rentabilité du secteur des médias à court et à moyen terme. Le groupe propose une offre combinant Media Branding, et Media Performance, avec Tradedoubler, pour minimiser ce risque.

1.3.2 Risques liés à la concurrence

Dans un contexte de mutation rapide, marqué par l'évolution des technologies d'accès (ADSL, fibre optique, wifi, 4G/5G) et des terminaux (smartphones, tablettes, TV connectée), par la constante progression des taux d'équipement des Français ainsi que par le développement de nouveaux modes de consommation, l'intensité concurrentielle du marché digital est appelée à continuer à croître dans les années à venir. En 2019, les écrans internet font partie intégrante de l'évolution des usages TV : chaque jour, 4,3 millions de Français regardent des programmes sur un ordinateur, une tablette ou encore un smartphone durant 1h58 en moyenne chacun, soit 55% de plus en un an (source Médiamétrie – communiqué de presse janv-20). Le dynamisme du marché publicitaire digital, qui émane principalement des segments vidéo et mobile, encourage également l'arrivée de nouveaux entrants.

Une telle intensité concurrentielle pourrait conduire le groupe Reworld Media à réaliser de nouveaux investissements de compétitivité, lesquels pourraient peser sur la rentabilité du secteur digital à court et à moyen terme.

- *Activité Digital Perfomance*

Confrontés à des bouleversements technologiques disruptifs, les groupes médias à la Performance tendent de plus en plus à proposer des offres diversifiées. En témoigne la constitution du Groupe Criteo qui a proposé au marché une offre de Retargetting alors que Tradedoubler était resté sur l'affiliation.

Sur le marché des médias à la Performance, les principaux concurrents restent Google et Facebook qui consolident une large partie du marché publicitaire media Internet. Dans cette consolidation de marché, les acteurs, comme le groupe Reworld Media, doivent innover dans leurs offres et apporter des solutions alternatives.

- *Activité Digital Branding*

Confrontés à des bouleversements technologiques disruptifs, les groupes médias tendent de plus en plus à proposer des offres diversifiées. En témoigne la constitution de la structure Altice Media Group, déjà présente dans la presse grand public et qui ambitionne de constituer un groupe pluri-Médias (presse, TV et radio) également présent à l'international. L'arrivée de nouveaux entrants (constructeurs, opérateurs, etc.) a, quant à elle, conduit à une mutation de l'économie de l'audiovisuel et du digital.

En exploitant ses marques sur le web et mobile, le groupe entre en concurrence avec un nombre important d'acteurs qui proposent une offre digitale diversifiée.

Outre la notoriété des marques et la qualité des contenus et des services proposés, le niveau d'audience des sites internet et applications mobiles du groupe Reworld Media dépend notamment de leur référencement dans les moteurs de recherche et les réseaux sociaux, ainsi que des méthodes de mesure de l'audience qui peuvent différer entre les acteurs (Mediamétrie NetRatings, OJD) et être amenées à évoluer.

- *Activité Production audiovisuelle*

Dans un contexte où les annonceurs cherchent à communiquer sur leur ADN par le biais de production de contenus propres, la concurrence a augmenté.

En témoigne les consolidations en cours dans ce secteur et notamment de Lagardère Entertainment, Webedia et de TF1 qui procèdent à de nombreuses acquisitions dans ce secteur pour atteindre la taille critique pour une couverture maximum du secteur.

Cette concurrence pourrait conduire le groupe à engager du temps et des dépenses importantes sur des clients potentiels qui pourraient finalement ne pas le retenir. Le groupe ne peut exclure que d'autres acteurs, dont certains disposent d'une capacité financière supérieure, le concurrencent sur un nombre important de projets. Une concurrence accrue pourrait

notamment avoir pour conséquence de réduire le nombre de contrats signés, de minimiser la rentabilité de ces contrats ou de ne pas permettre à Reworld Media d'obtenir les conditions optimales souhaitées. Le groupe n'a pas mis en œuvre de moyen de gestion spécifique de ce risque.

1.3.3 Risques de perte d'un actif nécessaire à l'activité du groupe

Le groupe Reworld Media n'est pas propriétaire de la totalité des actifs nécessaires à l'exploitation de ses activités. Par exemple, il n'est pas propriétaire des locaux qu'il occupe et qui ont été spécialement conçus afin d'accueillir des activités audiovisuelles.

Tout événement exceptionnel qui entraînerait une indisponibilité ou une non-accessibilité de cet immeuble paralyserait une grande partie des activités du groupe Reworld Media et aurait un effet défavorable sur ses activités, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs. Le groupe n'a pas mis en œuvre de moyen de gestion spécifique de ce risque.

1.3.4 Risques de disfonctionnement de logiciels et de matériels techniques de la chaîne de production

L'activité d'affiliation est opérée sur une technologie propriétaire développée par une équipe d'ingénieurs. Un dysfonctionnement de la plateforme technique pourrait avoir des conséquences négatives sur l'exploitation.

La production audiovisuelle du groupe Reworld Media s'appuie sur des outils techniques (studios de production, d'enregistrement, régie finale, serveurs de stockage, liens haut débit internes et externes). La défaillance de certains équipements pourrait impacter l'activité digitale et de production audiovisuelle du groupe Reworld Media et serait donc susceptible d'avoir des conséquences négatives sur l'activité du groupe, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs. Le groupe n'a pas mis en œuvre de moyen de gestion spécifique de ce risque.

1.3.5 Risques liés à sécurité informatique

Une sécurité informatique défectueuse (cyber-attaques, pertes de données, discontinuité de l'information) pourrait perturber significativement l'activité du groupe Reworld Media, notamment sa division Digital, et serait susceptible d'avoir des conséquences néfastes sur ses résultats. Afin de préserver la sécurité des systèmes d'information, le groupe Reworld Media a formalisé des règles régissant l'utilisation des ressources et outils informatiques mis à la disposition de ses collaborateurs. La politique de sécurisation est revue régulièrement afin de prévenir tout risque informatique.

1.3.6 Risques liés à la qualité d'éditeur de contenus

En tant qu'éditeur de contenu, le groupe Reworld Media est notamment soumis aux dispositions de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse et pourrait voir sa responsabilité éditoriale engagée pour les contenus édités, s'ils étaient jugés inexacts, illicites ou illégaux. Il est par ailleurs soumis aux législations applicables en matière de propriété intellectuelle, de diffamation, de droit à l'image et de protection de la vie privée.

Le groupe Reworld Media s'efforce de se conformer à l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires. À date, il n'a jamais été mis en cause de façon significative en sa qualité d'éditeur de contenus. La visibilité croissante de ses contenus, engendrée par l'augmentation des audiences, augmente son exposition à des litiges potentiels, lesquels pourraient avoir un effet négatif sur l'activité, le chiffre d'affaires et la rentabilité.

Le groupe n'a pas mis en œuvre de moyen de gestion spécifique de ce risque.

1.3.7 Risques de dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs clés

Le succès du groupe Reworld Media est lié à la qualité de ses équipes éditoriales, marketing, commerciales et techniques, mais aussi de son équipe dirigeante, et notamment à la personnalité de M. Pascal Chevalier et de M. Gautier Normand, président et directeur général délégué.

Le départ d'un ou des dirigeants clés pourrait avoir un impact négatif significatif sur le groupe. Des BSPCE ont été attribués gratuitement à ces deux dirigeants afin de limiter ce risque.

Le succès futur du groupe Reworld Media dépend entre autres de sa capacité à retenir et motiver ses collaborateurs clés sans que le groupe Reworld Media ne puisse toutefois systématiquement le garantir.

La perte d'un ou plusieurs collaborateurs clés pourrait à ce titre avoir un effet négatif important sur le chiffre d'affaires du groupe Reworld Media, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs. Un programme d'action gratuite destiné à certains collaborateurs, hors mandataires sociaux, a été mis en place pour contenir ce risque.

1.3.8 Risques de taux d'intérêt

REWORLD MEDIA a mis en place un instrument financier de couverture de taux dans le cadre du financement réalisé en 2019. La couverture, mise en place sur un horizon de 6,5 ans, a pour objectif de réduire la sensibilité du groupe aux variations de taux d'intérêts, y compris négatifs. Un cap avec plafond (strike) à 0% a été mis en place pour limiter le taux de financement sur la partie couverte Ce produit prend en compte le plancher à 0% sur les financements.

1.3.9 Risques de taux de change

Le chiffre d'affaires et les charges du groupe sont en majorité constatés en €. Les états financiers du groupe sont sensibles aux variations des parités de change lors de la consolidation de ses filiales étrangères hors « zone-Euro ». A ce jour, le groupe n'utilise pas d'instrument de couverture en matière de change. Des variations importantes du taux de change Euro/SEK, Euro/£ ou Euro/Zloti pourraient affecter les activités, les résultats ou les perspectives du groupe.

1.3.10 Risques liés aux droits de propriété intellectuelle

La Société est titulaire des droits de propriété intellectuelle et industrielle, sur les marques qu'elle utilise dans le cadre de ses activités.

Le groupe Reworld Media ne peut toutefois être certain que les démarches entreprises en France, en Europe et dans le monde pour protéger ses actifs incorporels seront efficaces ou que des tiers n'iront pas contrefaire ou détourner ses droits de propriété intellectuelle. Toute contrefaçon ou détournement des marques, logos ou noms de domaine du groupe Reworld Media pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité du groupe Reworld Media, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs.

1.3.11 Risques liés à l'application du règlement européen et de la Directive du 27 avril 2016 plus communément appeler Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Le 25 mai 2018 est entrée en application le règlement européen concernant la nouvelle règlementation sur la protection des données.

Le groupe est en conformité avec la loi du 25 mai 2018. Cette loi porte essentiellement sur le consentement de l'utilisateur quant à l'utilisation de ses données personnelles, son stockage, sa sécurisation et son exploitation. Cette loi est principalement interprétée comme une loi de formalisation des procédures relatives à la donnée personnelle.

Le groupe reste très attentifs aux différentes positions des acteurs en France et en Europe sur le sujet.

Reworld Media est également en conformité avec l'ensemble des dispositions des régulateurs locaux (CNIL en France par exemple) concernant la collecte de données. Par ailleurs, le groupe travaille principalement avec des entreprises internationales extrêmement sensibilisées à ces questions.

Reworld Media suit depuis cette date l'ensemble des recommandations et du cadre légal mis en place sans impact sur ses revenus publicitaires. Le groupe est attentif à la transcription du cadre légal par la CNIL (en cours de discussion et de négociation avec les éditeurs).

1.3.12 Risques liés au projet de règlement européen sur le blocage des cookies par défaut

La commission européenne a publié le 10 janvier 2018 une proposition de règlement relatif à la vie privée et aux communications électroniques.

Cette proposition de règlement, destinée à remplacer la directive 2002/58/CE du 12 juillet 2002 (dite « directive vie privée et communications électroniques ») transposée en France en 2011, pourrait s'appliquer prochainement en bloquant par défaut la collecte des cookies tiers dans tous les navigateurs. Cependant, ce dispositif plus communément appelé e-privacy, n'est pour l'heure pas encore adopté et fait l'objet de vives discussions.

Au vu des enjeux importants de cette législation qui impacterait l'ensemble du marché publicitaire en ligne, cette proposition est toujours en discussion.

A ce stade, aucun acteur n'a de visibilité sur le contenu final de cette loi et il est prématuré d'en tirer des conséquences. Le groupe est extrêmement vigilant sur ces enjeux de régulation. De plus, la position des navigateurs (annonce de Chrome de supprimer les cookies dans 2 ans) rend cette législation caduque, les navigateurs se substituant au législateur.

Cependant Reworld Media a accéléré fortement sur des produits publicitaires de substitution basés sur le contexte. Ainsi, une offre de scoring contextuel est déjà commercialisée et rencontre un vrai succès sur l'activité média. Cette traction commerciale sur les offres contextuelles est en forte progression sur le marché. Après 18 mois de commercialisation plus de 50% des campagnes vendues par notre régie utilise ces outils.

1.3.13 Risques technologiques de changement de politique de gestion des cookies des différents navigateurs

Safari et donc Apple ont opéré une modification de leur politique relative aux cookies courant septembre 2018. Cette fonction baptisée « Intelligent Tracking Prevention » est activée par défaut sur le nouveau navigateur. Contrairement à ce qui a pu être écrit, les cookies ne sont pas interdits mais ils sont limités dans le temps à 24H et supprimés par défaut au bout de 30 jours sans nouvelle visite. Firefox (Mozilla) a également pris la même décision.

Pour le groupe, ce type d'initiative va dans le bon sens puisque la fraîcheur de la data est la clé dans la diffusion publicitaire et le ciblage. De plus, Reworld Media prône un modèle orienté sur la diffusion de publicité dans un environnement éditorial avec un ciblage fin plutôt que sur des individus. En effet, les sites sont reliés à un ad serveur permettant une diffusion publicitaire en fonction des contenus et des mots qu'il comprend plus que sur les individus, permettant un media planning puissant et efficace.

Chrome (navigateur de Google) a bloqué l'ensemble des publicités intrusives (basé sur la norme Coalition For Better Ads) . Reworld Media s'était préparé à ce changement et l'ensemble des sites qu'il édite sont compatibles à ce changement sans impact économique. En effet, les formats bloqués étaient déjà considérés comme intrusifs (interstitiels, formats stickés, pop-up etc.) par Reworld Media et n'étaient que très peu utilisés depuis longtemps sur les sites du

groupe ou par Tradedoubler dans le cadre de ces campagnes. Chrome a depuis annoncé qu'il mettrait fin à l'utilisation des cookies tiers en 2022. Suite à ces changements une partie des budgets des annonceurs ont été déplacés vers des formats dits « in content ». Reworld Media fait actuellement une grosse partie de son chiffre d'affaire publicitaires mobiles sur ces formats.

Le groupe propose des segments de substitution contextuel permettant d'activer de la publicité sans utiliser de cookies tiers. Reworld Media poursuit ses investissements dans ce domaine. L'idée serait de rendre ces segmentés également achetables en programmatique Open Auction (actuellement achetable en deal et en programmatique garantie).

Enfin, Reworld Media est également actif sur les sujets relatifs aux ID unique et suit attentivement l'initiative Google Sandbox pour laquelle le groupe serait prêt à participer. Pour rappel, cette initiative vise à remplacer le cookie tiers par un identifiant unique basé sur de la data dite « loggée ».

1.4 Résultats de la société REWORLD MEDIA SA

1.4.1 Résultats sociaux de la Société

REWORLD MEDIA SA est une holding d'animation qui porte, pour le compte de ses filiales, des coûts de structure transverses qui sont refacturés.

Les comptes présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 3.181.079 € contre 2.798.021 € pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2.883.844 € contre 2.673.884 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 310.396 € contre un résultat de 502.347 € pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de 683.627 € des produits et frais financiers, il s'établit à un solde de 994.023 € contre un solde de 747.271 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel de (868.603 €), et d'un produit d'intégration fiscale de 511.897 €, l'exercice clos le 31 décembre 2019 se traduit par un bénéfice de 637.316 € contre un bénéfice de 1.371.242 € pour l'exercice précédent.

1.4.2 Fonds Propres - Endettement

Au 31 décembre 2019, la Société bénéficie d'une trésorerie disponible de 22.306.703 € et de capitaux propres positifs de 63.384.027 €.

Les dettes financières s'élèvent au 31 décembre 2019 à 95.371.416 €.

1.4.3 Information sur les délais de paiement « fournisseurs » et « clients »

En application des dispositions du Code de commerce, ci-dessous la décomposition, des délais de paiement des fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures **reçues** non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées					133
Montant total des factures concernées (TTC)	163 303 €	488 302 €	16 840 €	554 952 €	1 223 998 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	1%	4%	0%	5%	11%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice					
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	0				
Montant total des factures exclues (TTC)	0				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délai légal				

	Article D. 441 I, 2° du Code de commerce : Factures **émises** non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées					29
Montant total des factures concernées (TTC)	25 324 €	0 €	300 000 €	138 892 €	464 216 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	1%	0%	7%	3%	12%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	0				
Montant total des factures exclues (TTC)	0				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délai légal				

1.4.4 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, aucune charge, ni aucune dépense somptuaire, ni aucun amortissement excédentaire n'ont été enregistrés au cours de l'exercice.

1.5 Situation des filiales et participations au 31 décembre 2019

1.5.1 Au 31 décembre 2019, la Société détenait directement

1.5.1.1 Sociétés consolidées

%	Société	Siège social	Immatriculation		Chiffre d'affaires	Résultat Net
40,21%	TRADEDOUBLER AB	Birger Jarlsgatan 57A, 7th floor, Stockholm	556575-7423	Droit suédois	75.914K SEK en 2019 69.416K SEK en 2018	(16.420K) SEK en 2019 (2.285K) SEK en 2018
100,00%	EMAILING NETWORK EUROPE	C/ Pujades 112 2º planta 08005 – Barcelone (Espagne)	39881- 104-B355278	Droit espagnol	1.630k€ en 2019 1.690k€ en 2018	7k€ en 2019 11k€ en 2018
100,00%	LES PUBLICATIONS GRAND PUBLIC, SAS	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE	419 648 902 R.C.S Nanterre	Capital de 500.000 €	22.252k€ en 2019 25.610k€ en 2018	1.332k€ en 2019 4.104k€ en 2018
100,00%	REWORLD MEDIA FACTORY, SAS	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE	793 167 974 R.C.S Nanterre	Capital de 1.000 €	20.785k€ en 2019 16.286k€ en 2018	250k€ en 2019 262k€ en 2018
100,00%	REWORLD MEDIA PTE LTD	51 Goldhill Plaza # 12-11– SINGAPOUR (308 900)	201228461 D	Droit de la république de Singapour au capital de	0kSGD en 2019 334kSGD en 2018	(88)kSGD en 2019 (482)kSGD en 2018
100,00%	EDI SIC, SARL	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE	397 912 528 R.C.S NANTERRE	Capital de 2.158.000 €	3.435k€ en 2019 3.076k€ en 2018	338k€ en 2019 (454)k€ en 2018
100,00%	R.M.P, SAS	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE	802 743 781 R.C.S. NANTERRE	Capital de 16.458.890 €	17.924k€ en 2019 19.593k€ en 2018	436k€ en 2019 (94)k€ en 2018
100,00%	REWORLD MEDIA VENTURES, SASU	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE	808 368 666 RCS NANTERRE	Capital de 100 €	1.370k€ en 2019 611k€ en 2018	288k€ en 2019 (2)k€ en 2018
100,00%	MONTREUX PUBLICATIONS, SASU	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE	808 385 744 RCS NANTERRE	Capital de 100 €	2.614k€ en 2019 2.719k€ en 2018	(77)k€ en 2019 (16)k€ en 2018
100,00%	RM DEV 3, SAS	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE	814 841 516 RCS NANTERRE	Capital de 100 €	0k€ en 2019 0k€ en 2018	(6)k€ en 2019 (5)k€ en 2018
100,00%	RM DEV 4, SAS	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE	814 841 557 RCS NANTERRE	Capital de 100 €	0k€ en 2019 0k€ en 2018	(6)k€ en 2019 (4)k€ en 2018
8,00%	PLANNING TV, SAS	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE	523 148 260 R.C.S NANTERRE	Capital de 15.419 €	60k€ en 2019 60k€ en 2018	55k€ en 2019 50k€ en 2018
100,00%	SPORT STRATEGIES	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE	478 052 228 RCS NANTERRE	Capital de 9.420 €	240k€ en 2019 257k€ en 2018	(14)k€ en 2019 (34)k€ en 2018
100,00%	MEDIA365	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE	432 067 601 RCS NANTERRE	Capital de 4.488.745 €	5.673k€ en 2019 2.877k€ en 2018	(205)k€ en 2019 (457)k€ en 2018
51,00%	JUNGLE NATIVES	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE	825 067 705 RCS NANTERRE	Capital de 1.000 €	141k€ en 2019 52k€ en 2018	(23)k€ en 2019 (34)k€ en 2018
100,00%	REWORLD MEDIA FRANCE	8 rue François Ory - 92543 Montrouge Cedex	477 494 371 RCS NANTERRE	Capital de 70.000.000 €	3.520k€ en 2019 3.613k€ en 2018	(663)k€ en 2019 (287.475)k€ en 2018

1.5.1.2 Sociétés non consolidées

%	Société	Siège social	Immatriculation		Chiffre d'affaires	Résultat Net
25%	ADBOOKING, SARL	5 parc des Fontenelles – 78870 Bailly	813 515 376 RCS VERSAILLES	Capital de 120.000 €	nd	nd
15%	GEM ART, SARL	15 rue de l'Abbé Grégoire – 75006 PARIS	493 334 742 RCS PARIS	Capital de 2.000 €	975k€ en 2018	(11)k€ en 2018
36%	Liveevent	475 rte des Vernes 74370 Annecy	812 491 322	Capital 60 000 €	686k€ en 2018	(111)k€ en 2018
30%	Wideonet	RDC N°61 Quartier Industriel Sidi Ghanem Bureau N°1 Marrakech	Droit marocain	Capital de 100 000 DH	nd	nd

Dans le cadre du programme de Media For Equity du groupe :

%	Société	Siège social	Immatriculation		Chiffre d'affaires	Résultat Net
8,3%	CHICPLACE France, SAS	23/25 rue Jean-Jacques Rousseau - 75001 Paris	798 006 318 R.C.S. PARIS	Capital de 6.450 €	nd	nd

1.5.2 Au 31 décembre 2019, la société détenait indirectement

1.5.2.1 Sociétés consolidées

%	Société	via la Société	Siège social	Immatriculation		Chiffre d'affaires	Résultat Net
100%	EMAILING NETWORK, SARL	EMAILING NETWORK EUROPE	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	494 084 395 R.C.S NANTERRE	Capital de 3 000 €	3.698k€ en 2019 4.060k€ en 2018	60k€ en 2019 379k€ en 2018
91,26%	PLANNING TV, SAS	LES PUBLICATIONS GRAND PUBLIC	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	523 148 260 R.C.S NANTERRE	Capital de 15.419 €	60k€ en 2019 60k€ en 2018	55k€ en 2019 50k€ en 2018
55%	TRY AND REVIEW PTE.LTD	REWORLD MEDIA PTE LTD	51 Goldhill Plaza # 12-11– SINGAPOUR (308 900)	201536129M	Société de droit de la république de Singapour au capital de 500 dollars Singapourien	1.500k SGD en 2019 999kSGD en 2018	172kSGD en 2019 47kSGD en 2018
95,5%	Leadslab	REWORLD MEDIA VENTURES, SASU	8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	820 123 859 R.C.S NANTERRE	Capital de 7 800 €	372k€ en 2019 0k€ en 2018	(137)k€ en 2019 (24)k€ en 2018
50,0%	Ed° Mondadori Axel Springer - EMAS SNC	REWORLD MEDIA FRANCE	8 rue François Ory - 92543 Montrouge Cedex	347 863 060 R.C.S NANTERRE	Capital de 7 800 €	42.910k€ en 2019 45.179k€ en 2018	1.275k€ en 2019 4.911k€ en 2018
100,0%	REWORLD MEDIA MAGAZINES FRANCES SAS	REWORLD MEDIA FRANCE	8 rue François Ory - 92543 Montrouge Cedex	452 791 262 R.C.S NANTERRE	Capital de 7 800 €	250.121k€ en 2019 277.106k€ en 2018	(3.675)k€ en 2019 (68.082)k€ en 2018

Via la société Tradedoubler :

%	Société	Immatriculation
100%	TradeDoubler OY	777468
100%	TradeDoubler A/S	25137884
100%	TradeDoubler LDA	507810007
100%	TradeDoubler Ltd	3921985
100%	TradeDoubler Espana SL	B82666892
100%	TradeDoubler BVBA	874694629
100%	TradeDoubler Srl	210954 (rep)/26762 (Rac)
100%	TradeDoubler GmbH	76167/URNo R181/2001
100%	TradeDoubler AS	982006635
100%	TradeDoubler SARL	B431573716 (2000B08629)
100%	TradeDoubler BV	20100140
100%	TradeDoubler International AB	556833-1200
100%	TradeDoubler Sweden AB	556592-4007
100%	TradeDoubler Sp zoo	015792506
100%	TradeDoubler Austria Gmbh	FN296915
100%	TradeDoubler AG	CH020.3.3.028.851-0
100%	Tradedoubler Performance Marketing LTDA	14.273.556/0001-66
100%	Adnologies GmbH	HRB200226
100%	Tradedoubler Singapore PTE. LTD	201615663C
100%	R Advertising	B502207079
100%	Metapic	556965-7868

1.5.2.2. Sociétés non consolidées

%	Société	via la Société	Siège social	Immatriculation		Chiffre d'affaires	Résultat Net
7,0%	DYNADMIC, SAS	TRADEDOUBLER AB	Parc de Haute Technologie, 694-732 Avenue du Dr. Donat, Bat.3, 06250 Mougins	753 502 582 RCS Cannes	Capital de 492.295,40 €	6.166k€ en 2019 NC pour 2018	NC

- **Participations dans le cadre du programme de Media For Equity du groupe**

Chic Place (8%)
Almare (5 %)
Etre Gourmand (13%)
CC Invest (16%)
PLNT (6%)
IP Finance (2% l)
All Sport Talent Agency (10 %)
Eye Protec (6%)
Spoon and sofa (11%)
Pimp my room (15%)
BF Europe (30%)
Greentastic (14%)
Event Flow (40%)

- **Participations présentant un caractère non significatif au regard des comptes consolidés et sans importance stratégique pour le Groupe**

Emas Digital SAS (50% du capital) – en cours de liquidation judiciaire
AR Technology SAS (50% du capital) – en cours de liquidation amiable

1.5.3 Création de sociétés filiales ayant leur siège social en France

Aucune filiale ayant leur siège social en France n'a été créée en 2019.

1.5.4 Situation des succursales au 31 décembre 2019

Il n'existe pas de succursales au 31 décembre 2019 dans le Groupe.

1.5.5 Aliénations et participations croisées

Il n'existe pas de participations croisées au 31 décembre 2019 dans le Groupe.

2. Gouvernance d'entreprise

2.1 Objet social de Reworld Media

L'article 3 de statuts prévoit que la société a pour objet en France et dans tous pays :

- la fourniture de prestations de développement, d'édition, de maintenance de tous contenus par voie digitale, de télécommunication ou sur des Sites Internet, de la formation, la constitution, la gestion et la vente de base de données ;

- la participation de la société par tous moyens et sous quelques formes que ce soit de toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer ;

- la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, l'acquisition de tous droits sociaux sous toutes leurs formes, de tous biens corporels ou incorporels, meubles ou immeubles, en totalité ou en partie le tout pour son propre compte ;

- la fourniture de prestations de développements techniques, de services, de conseil, ainsi que l'achat et la vente de produits et de services liés aux solutions technologiques de knowledge management, formation et partage de connaissance ;

Toutes formes d'édition sur tous supports présents et à venir ou sur tirage limité. Toutes opérations de conseil et de formation, de négoce national et international. Toutes opérations de sous-traitance.

L'étude, le développement et la conception de tous programmes se rattachant de près ou de loin aux actions précédemment citées.

La société pourra effectuer toutes opérations entrant dans son objet, soit pour son propre compte, soit pour le compte d'un tiers, à façon, à la commission, au courtage, en régie, par représentation de firmes ou autrement. Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, en totalité ou en partie à l'objet ci-dessus indiqué ou à tout autre objet similaire ou connexe.

2.2 Capital social

2.2.1 Capital social et nombre d'actions

- **Au 31 décembre 2019**

Au 31 décembre 2019, le capital social était fixé à la somme de 993.108,72 € et est divisé en 49.655.436 actions de 0,02 € da valeur nominale chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

DATE	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote BRUT*	Nombre de droits de vote NET**
31/12/2019	49 655 436	65 776 117	64 173 510

** Y compris actions auto-détenues (brut)*
*** Déduction faite des actions auto-détenues (net)*

Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2019 :

31/12/2019	Actions	%	Droits de vote	%
ID Invest	8 169 058	16%	8 169 058	12%
Management	8 083 252	16%	15 443 593	23%
Montjoie Investissements	5 398 680	11%	10 797 360	16%
Arnoldo Mondadori Editore SPA	8 578 638	17%	8 578 638	13%
Flottant	19 425 808	39%	22 787 468	35%
Total	**49 655 436**	**100%**	**65 776 117**	**100%**

- **Au 29 février 2020**

Au 29 février 2020, le capital social est fixé à la somme de 1.036.333,92 € et est divisé en 51.816.696 actions de 0,02 € da valeur nominale chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie**.**

DATE	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote BRUT*	Nombre de droits de vote NET**
28/02/2020	51 816 696	68 078 627	66 476 020

** Y compris actions auto-détenues (brut)*
*** Déduction faite des actions auto-détenues (net)*

Répartition du capital et des droits de à ce jour :

29/02/2020	Actions	%	Droits de vote	%
ID Invest	8 169 058	16%	8 169 058	12%
Management	8 719 439	17%	16 222 430	24%
Montjoie Investissements	5 398 680	10%	10 797 360	16%
Arnoldo Mondadori Editore SPA	8 578 638	17%	8 578 638	13%
Flottant	20 950 881	40%	24 311 141	36%
Total	**51 816 696**	**100%**	**68 078 627**	**100%**

Par application des dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce, compte tenu des informations reçues par la société, l'identité des personnes physiques et morales détenant directement ou indirectement un nombre d'actions du vingtième (5 %), du dixième (10 %), des trois vingtièmes (15 %), du cinquième (20 %), du quart (25 %), du tiers (33,33 %), de la moitié (50 %), des deux tiers (66 ,66 %), des dix-huit vingtièmes (90 %) ou des dix-neuf vingtièmes (95 %) du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales dans la société à la fin du dernier exercice clos (31 décembre 2019) est indiqué dans le tableau précédent.

2.2.2 Franchissement de seuils légaux déclarés (50% ou 95%)

Néant

2.2.3 Action de concert

Néant

2.2.4 Variation du capital

Montant de la variation du capital :

ANNEES	NATURE OPERATIONS	NOMBRE D'ACTIONS AVANT OPERATION	CAPITAL AVANT OPERATION	NOMBRE D'ACTIONS CREES	NOMBRE D'ACTIONS APRES OPERATION	CAPITAL APRES OPERATION
2013	Placement privé	16 513 556	330 271,12	1 557 500	18 071 056	361 421,12
	Augmentation de capital réservée	18 071 056	361 421,12	3 274 196	21 345 252	426 905,04
	Placement privé	21 345 252	426 905,04	1 227 336	22 572 588	451 451,76
2014	Placement privé	22 572 588	451 451,76	792 858	23 365 446	467 308,92
	Placement privé	23 365 446	467 308,92	200 000	23 565 446	471 308,92
	Placement privé	23 565 446	471 308,92	814 706	24 380 152	487 603,04
2015	Placement privé	24 380 152	487 603,04	768 108	25 148 260	502 965,20
	Augmentation de capital réservée	25 148 260	502 965,20	2 702 703	27 850 963	557 019,26
	Placement privé	27 850 963	557 019,26	618 920	28 469 883	569 397,66
2016	Augmentation de capital réservée/Conversion OC	28 469 883	569 397,66	2 918 916	31 388 799	627 775,98
	Conversion OC	31 388 799	627 775,98	540 540	31 929 339	638 586,78
2017	Fusion SPOREVER	31 929 339	638 586,78	2 683 619	34 612 958	692 259,16
	Exercice BSPCE	34 612 958	692 259,16	500 000	35 112 958	702 259,16
	Exercice BSPCE	35 112 958	702 259,16	300 000	35 412 958	708 259,16
	Conversion OC	35 412 958	708 259,16	810 810	36 223 768	724 475,36
	Actions Gratuites	36 223 768	724 475,36	308 196	36 531 964	730 639,28
	Conversion OC	36 531 964	730 639,28	540 540	37 072 504	741 450,08
2018	Conversion OC	37 072 504	741 450,08	42 708	37 115 212	742 304,24
	Actions gratuites	37 115 212	742 304,24	501 720	37 616 932	752 338,64
2019	Placement privé	37 616 932	752 338,64	3 183 576	40 800 508	816 010,16
	Exercice Stock Option	40 800 508	816 010,16	58 000	40 858 508	817 170,16
	Apport en nature	40 858 508	817 170,16	3 558 718	44 417 226	888 344,52
	Actions gratuites	44 417 226	888 344,52	218 290	44 635 516	892 710,32
	Augmentation de capital réservé	44 635 516	892 710,32	5 019 920	49 655 436	993 108,72
2020	Exercice BSPCE	49 655 436	993 108,72	2 161 260	51 816 696	1 036 333,92

2.2.5 Auto-détention et autocontrôle

Au 31 décembre 2019, la Société détenait directement 804.502 de ses propres actions d'une valeur nominale de 0,02 € représentant 1,6 % du capital à cette date. Ces actions ont été affectées aux objectifs suivants :

770.832 actions affectées à l'objectif d' « attribution aux salariés »
33.670 actions affectées à l'objectif d' « animation du marché »

Depuis le 13 juillet 2015, la Société a mis en place un contrat de liquidité avec la société AUREL BGC. Ce contrat de liquidité a été conclu pour une durée d'un an, renouvelable tacitement.

- **Contrat de liquidité**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Reworld Media à AUREL BGC, à la date du 31 décembre 2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

62.059,12 € pour 6.397 titres

Nombre de transactions effectuées :	Achat : 255 Vente : 258
Quantité de titres négociés :	Achat : 84 756 titres Vente : 84 578 titres
Capitaux négociés :	Achat : 230.824.85 € Vente : 227.162.20 €

Il est rappelé qu'au 30 juin 2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

73.181,14 € pour 2 295 titres

- **Programme de rachat d'actions**

Il n'y a eu aucun programme de rachat d'actions au cours de l'année 2019.

2.2.6 Autres valeurs mobilières donnant accès au capital

2.2.6.1. BSPCE

➢ <u>BSPCE exercés au cours de l'exercice 2019</u>

Le Conseil d'Administration en date du 4 octobre 2013 a émis et attribué un total de 4 258 016 BSPCE comme suit :

- Attribution de 2.129.008 BSPCE au profit de M. Pascal CHEVALIER
- Attribution de 2.129.008 BSPCE au profit de M. Gautier NORMAND

Chaque BSPCE donnera droit à souscrire à 1 action au prix unitaire de 0,42 € se décomposant en 0,02€ de valeur nominale et 0,40€ de prime d'émission. Ils sont exerçables depuis le 4 octobre 2013 et deviendront caducs de plein droit le 30 juin 2023.

Le Conseil d'Administration en date du 29 mai 2017 a constaté l'exercice de 500.000 BSPCE attribués à M. Gautier NORMAND.
Le Conseil d'Administration en date du 6 juin 2017 a constaté l'exercice de 300.000 BSPCE attribués à M. Gautier NORMAND.
Au total 800.000 actions nouvelles ont ainsi été émises par REWORLD MEDIA.

Le Conseil d'Administration en date du 7 janvier 2020 a constaté l'exercice de 2.161.260 BSPCE par MM. Pascal Chevalier et Gautier NORMAND comme suit :

- 1.330.630 BSPCE par M. Pascal CHEVALIER
- 830.630 BSPCE par M. Gautier NORMAND

➢ <u>BSPCE non encore exercés</u>

Au 31 décembre 2019, le nombre de BSCPE attribuée non exercée est de 3.458.016.
Au 15 mars 2020, le nombre de BSCPE attribuée non exercée est de 1.296.756.

Il est rappelé que les 173.000 bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprise issues de la fusion avec SPOREVER sont devenus caducs de plein droit le 14 novembre 2019.

➢ <u>BSPCE attribués au cours de l'exercice 2019 :</u> NEANT

2.2.6.2. Attribution Gratuite

➢ <u>Actions gratuites attribuées au cours de l'exercice 2019</u>

Aux termes des décisions du conseil d'administration du 27 septembre 2019, il a été attribué de 3.615.469 actions gratuites comme suit :

Bénéficiaires	Nombre	Période d'acquisition	Conditions attachées à l'acquisition	Période de Conservation
M. Pascal Chevalier	892.710	1 an	Condition de présence	1 an
M. Gautier Normand	892.710	1 an	Condition de présence	1 an
Salariés du Groupe	1.830.049	2 ans pour 50% et 3 ans pour 50%	Condition de présence	NEANT
TOTAL	**3.615.469**	**-**	**-**	**-**

- Actions gratuites définitivement acquises au cours de l'exercice 2019

Le Conseil d'Administration de REWORLD MEDIA, en date du 1er août 2019 a constaté l'attribution définitive de 218.290 actions gratuites par voie de conversion des Actions de Préférence Gratuites Tranche 2 attribuées à certains salariés du Groupe REWORLD MEDIA.

- Actions gratuites en cours de période d'acquisition au 31 décembre 2019

3.615.469 actions gratuites attribuées aux termes des décisions du conseil d'administration du 27 septembre 2019.

2.2.6.3. Options de souscriptions d'actions

- Options de souscriptions attribuées au cours de l'exercice 2019 : NEANT

- Options de souscriptions exercées au cours de l'exercice 2019

Le Conseil d'Administration en date du 25 juillet 2018 a procédé à l'attribution de 136.000 options de souscriptions / d'achat d'actions de la Société (« Options 2018 ») au profit de certains salariés du groupe.
Le prix de chaque action de la Société à souscrire lors de l'exercice des Options 2018 est fixé à 1,71 € par action, soit 0,02 € de valeur nominale et 1,69 € de prime d'émission.
Le Conseil d'Administration en date du 10 mai 2019 a constaté l'exercice de 58.000 Options 2018.
Les autres Options 2018, à savoir 78.000 Options 2018, sont devenues caduques.

- Options non encore exercés au cours de l'exercice 2019

Au 31 décembre 2019, il n'existait plus d'Options 2018 en cours de validité.

2.2.6.4. Bons de souscription d'actions (BSA)

Néant

2.2.6.5. Obligations convertibles

Néant

2.2.7 Délégations en matière d'augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, alinéa 3, du Code de commerce, tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale

au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit Code :

	DELEGATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE	FIN DE LA DELEGATION
1.	Assemblée Générale du 11 juin 2019 : délégation à l'effet d'acheter les actions de la Société et à intervenir en bourse ou autrement sur les actions de la Société Plafond : 10% du capital social pour un montant maximal de 18.808.465 € Durée : 18 mois	Néant	11.12.2020
2.	Assemblée Générale du 11 juin 2019 : délégation à l'effet de réduire le capital social, en une ou plusieurs fois, par annulation de toute quantité d'actions auto-détenues Plafond : 10% du capital sur 24 mois Durée : 24 mois	Néant	11.06.2021
3.	Assemblée Générale du 11 juin 2019 : Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'une ou plusieurs augmentations de capital par l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, notamment des bons de souscription d'actions attribués gratuitement à tous les actionnaires avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires Plafond : 200.000 € de nominal et 10M€ en titres de créances Durée : 26 mois	Néant	11.08.2021
4.	Assemblée Générale du 11 juin 2019 : Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'une ou plusieurs augmentations de capital par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public Plafond : 200.000 € de nominal et 10M€ en titres de créances Durée : 26 mois	Néant	11.08.2021
5.	Assemblée Générale du 11 juin 2019 : Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital par l'émission d'actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital par placement privé Plafond : 200.000 € de nominal et 30M€ en titres de créances Durée : 26 mois	Néant	11.08.2021
6.	Assemblée Générale du 11 juin 2019 : Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'une ou plusieurs augmentations de capital avec	Néant	11.12.2020

	suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes Plafond : 200.000 € de nominal et 10M€ en titres de créances Durée : 18 mois		
7.	Assemblée Générale du 20 avril 2018 : Délégation de compétence au Conseil d'Administration en vue de procéder à des attributions d'actions gratuites existantes ou à créer Plafond : 10% du capital de la Société au jour de la décision du Conseil d'administration Durée : 38 mois	3.615.469 actions gratuites le 27 septembre 2019	20.06.2021
8.	Assemblée Générale du 20 avril 2018 : Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options de souscriptions ou d'achat d'actions Plafond : 10% du capital social Durée : 38 mois	136.000 options de souscriptions aux termes du Conseil d'administration 25 juillet 2018	20.06.2021

2.2.8 Etat de la participation des salariés au capital social (art. L 225-102 du C. commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2019, les actions détenues collectivement par les salariés représentent moins de 3% du capital social.

2.3 Cours de bourse

Au 31 décembre 2019, le cours de l'action s'établissait à 2,75 €, soit une capitalisation boursière de 122 M€.

Evolution 2019 du cours de l'action et des volumes de titres échangés – Source : NYSE Euronext

2.4 Opérations sur le capital

Liste des opérations réalisées au cours de l'exercice 2019 sur les titres de la Société par les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, et selon les modalités prévues par les articles 222-14 et 222-15 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Toutes ces opérations ont fait l'objet d'une déclaration auprès de l'AMF :

Personnes	Date transaction	Marché	Nature		Prix	Volume	Date notification
Gautier NORMAND	16/10/2019	Euronext Growth	Attribution d'actions gratuites	Action gratuites	-	892.710	17/10/2019
Pascal CHEVALIER	16/10/2019	Euronext Growth	Attribution d'actions gratuites	Action gratuites	-	892.710	18/10/2019

2.5 Formes des actions

Aux termes de l'article 7 des statuts, il est prévu :

« Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de leur titulaire, sous réserve de la législation en vigueur et des présents statuts. Toutefois, tant que ces actions ne sont pas intégralement libérées, elles sont obligatoirement au nominatif.

Elles font l'objet d'une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi.

La Société adopte le régime des titres au porteur identifiable. La Société est ainsi autorisée à faire usage des dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'associés. Dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, la Société peut demander à tout moment à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, la nationalité, l'année de naissance ou, s'il s'agit d'une personne morale, l'année de constitution et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses assemblées, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés. »

2.6 Droit de vote double

Aux termes de l'article 10 des statuts, il est prévu :

« Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire. Ce droit est également conféré dès leur émission en cas d'augmentation de capital

par incorporation de réserves, bénéfice ou prime d'émission, aux autres actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficiera de ce droit. Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double sous réserve des exceptions prévues par la loi. ».

2.7 Franchissement de seuils

Aux termes de l'article 13 des statuts, il est prévu :

« Les actions sont négociables dans les conditions prévues ci-après, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires. Les cessions ou transmissions d'actions sont réalisées à l'égard de la société et des tiers par virement de compte à compte dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

13 – 1 Les cessions d'actions sont libres.

13 – 2 Franchissement de seuil

Les franchissements de seuils doivent être déclarés dans les conditions prévues par la loi.

En outre, toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesser de détenir une fraction égale à 3 % du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la société dans un délai de quinze jours à compter du franchissement du seuil de participation à la hausse ou à la baisse, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social en précisant le nombre d'actions et de droits de vote détenus.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée aux termes de la présente clause sont privées de droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 3 % au moins du capital ou des droits de vote en font la demande consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale. »

2.8 Nantissement des actions de l'émetteur

Néant

2.9 Distribution de dividendes

Aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des 5 derniers exercices.

2.10 Direction du Groupe

Président Directeur Général de Reworld Media

La Direction Générale de la Société est assurée par le Président du Conseil d'Administration.

M. Pascal Chevalier a été nommé Président Directeur Général aux termes des décisions du Conseil d'Administration du 14 mai 2012 et renouvelé aux termes des décisions du Conseil d'Administration du 20 avril 2018 pour la durée de son mandat d'administrateur.

Directeur Général Délégué de Reworld Media

M. Gautier Normand a été nommé Directeur Général Délégué aux termes des décisions du Conseil d'Administration du 26 juillet 2013 a pour une durée indéterminée.

Direction des Filiales

Liste des mandats au sein des filiales consolidées du Groupe :

DENOMINATION	TYPE	DIRECTION
LES PUBLICATIONS GRAND PUBLIC	SAS	Président : REWORLD MEDIA Directeur Général : CPG
EMAILING NETWORK EUROPE	Droit espagnol	Gérant : Pablo NOWENSTEIN
EMAILING NETWORK	SARL	Gérant : Pablo NOWENSTEIN
REWORLD MEDIA FACTORY	SAS	Président : REWORLD MEDIA
REWORLD MEDIA PTE LTD	Droit Singapour	Directeur : Pascal CHEVALIER
TRY AND REVIEW PTE LTD	Droit Singapour	Directeur : Maëlle POCHAT Directeur : Alexia THIEUX
EDI SIC	SARL	Gérant : M. Pascal Chevalier
R.M.P	SAS	Président : REWORLD MEDIA Directeur Général : CPG
REWORLD MEDIA VENTURES	SAS	Président : REWORLD MEDIA
MONTREUX PUBLICATIONS	SAS	Président : REWORLD MEDIA
REWORLD MEDIA FRANCE	SAS	Président : REWORLD MEDIA
REWORLD MEDIA MAGAZINES	SAS	Président : REWORLD MEDIA FRANCE
EMAS	SNC	Co-gérant : M. Gautier NORMAND Co-gérant : M. Maximilian FREIHERR VON RICHTHOFEN
RM DEV 3	SAS	Président : REWORLD MEDIA
RM DEV 4	SAS	Président : REWORLD MEDIA
PLANNING TV	SAS	Président : REWORLD MEDIA
SPORT STRATEGIES		Président : REWORLD MEDIA
MEDIA 365	SAS	Président : REWORLD MEDIA Directeur Général : CPG
JUNGLE NATIVE	SAS	Président : REWORLD MEDIA Directeur Général : ANGY CONSULTING
LEADSLAB	SAS	Président : REWORLD MEDIA VENTURES

TRADEDOUBLER AB	Société de droit suédois	Membres du conseil d'administration : Pascal Chevalier, Gautier Normand, Jeremy Parola, Erik Siekmann, Nils Carlsson Directeur Général : M. Matthias Stadelmeyer
TRADEDOUBLER OY	Société de droit Finlandais	M. Matthias Stadelmeyer M. Viktor Wagröm
TRADEDOUBLER A/S	Société de droit Danois	M. Matthias Stadelmeyer M. Tobias Svensson
TRADEDOUBLER LDA	Société de droit Portugais	M. Matthias Stadelmeyer M. Tobias Svensson
TRADEDOUBLER Ltd	Société de droit UK	M. Matthias Stadelmeyer M. Viktor Wagröm
TRADEDOUBLER Espana SL	Société de droit Espagnol	M. Matthias Stadelmeyer M. Viktor Wagröm
TRADEDOUBLER BVBA	Société de droit Belge	M. Matthias Stadelmeyer
TRADEDOUBLER Srl	Société de droit Italien	M. Matthias Stadelmeyer M. Viktor Wagröm
TRADEDOUBLER Gmbh	Société de droit Allemand	M. Matthias Stadelmeyer M. Viktor Wagröm
TRADEDOUBLER AS	Société de droit Norvégien	M. Matthias Stadelmeyer
TRADEDOUBLER SARL	SARL	M. Matthias Stadelmeyer
TRADEDOUBLER BV	Société de droit Néerlandais	M. Matthias Stadelmeyer M. Viktor Wagröm
TRADEDOUBLER International AB	Société de droit suédois	M. Matthias Stadelmeyer M. Viktor Wagröm
TRADEDOUBLER Sweden AB	Société de droit suédois	M. Matthias Stadelmeyer M. Viktor Wagröm
TRADEDOUBLER sp zoo	Société de droit Polonais	M. Matthias Stadelmeyer M. Viktor Wagröm
TRADEDOUBLER Austria Gmbh	Société de droit Autrichien	M. Matthias Stadelmeyer
TRADEDOUBLER AG	Société de droit Suisse	M. Matthias Stadelmeyer M. Thomas Koch
TRADEDOUBLER Performance Marketing LTDA	Société de droit Brésilien	M. Matthias Stadelmeyer M. Viktor Wagröm
Adnologies Gmbh	Société de droit Allemand	M. Matthias Stadelmeyer
TRADEDOUBLER Singapore PTE	Société de droit suédois	M. Matthias Stadelmeyer Mme Alice Grand-Chevin
R Advertising	SAS	Président : AZOTE
Metapic	Société de droit suédois	M. Matthias Stadelmeyer M. Viktor Wagröm M. Tobias Svensson

2.11 Conseil d'Administration de la société

2.11.1 Liste des mandats et fonctions dans la Société

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, ci-dessous la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés au sein de la société par chacun des mandataires sociaux :

Nom, prénom	Fonctions	Date de première nomination	Année de présence au conseil	Date de dernière nomination en qualité d'administrateur	Date d'expiration du mandat d'administrateur
M. Pascal CHEVALIER	Président Directeur Général Administrateur	2012	8	Renouvellement le 20.04.2018	**Exercice clos le 31.12.2023**
M. Gautier NORMAND	Directeur Général Délégué Administrateur	2013	7	Renouvellement le 11.06.2019	**Exercice clos le 31.12.2024**
Mme Fleur JONG SOOK PELLERIN	Administrateur	2019	Moins de 1	Cooptation le 10 octobre 2019 ratifiée lors de l'assemblée générale du 16 décembre 2019	**Exercice clos le 31.12.2023**
M. Jérôme MASUREL	**Administrateur**	**2019**	**Moins de 1**	**Cooptation le 4 octobre 2019 ratifiée lors de l'assemblée générale du 16 décembre 2019**	**Exercice clos le 31.12.2019**

Nom, prénom	Age	Sexe	Nationalité	Nombre d'Actions au 31/12/19	Nombre de mandat dans des sociétés cotées	Indépendance *(1)*
M. Pascal CHEVALIER	52	H	Française	7.058.851	4	**NON**
M. Gautier NORMAND	42	H	Française	438.058	2	**NON**
Mme Fleur JONG SOOK PELLERIN	47	F	Française	0		**OUI**
M. Jérôme MASUREL	**41**	**H**	**Française**	**0**	**1**	**OUI**

(1) Afin d'être considéré comme indépendant, il convient de remplir les critères suivants :

- salarié et/ou dirigeant mandataire social de la Société ou de l'un de ses filiales au cours des 5 dernières années
- ne pas être client ou fournisseur significatif du Groupe
- ne pas avoir de lien familial avec un dirigeant mandataire social de la Société
- ne pas avoir été commissaire aux comptes de la Société au cours des 5 dernières années
- ne pas détenir plus de 10% du capital et des droits de vote de la Société

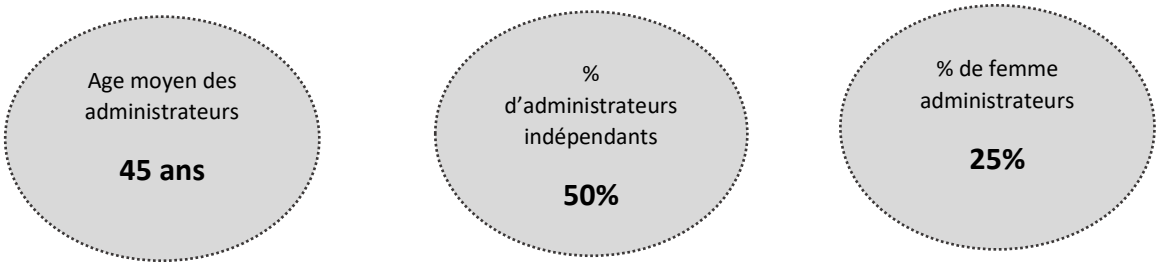

2.11.2 Liste des mandats et fonctions des dirigeants de la Société hors la Société

- **M. Pascal CHEVALIER**

Expérience

Avant de co-fonder et diriger le Groupe Reworld Media (Groupe coté sur le marché Euronext Growth), M. Pascal CHEVALIER a été Président Directeur Général de Netbooster (Groupe coté sur le marché Euronext Growth), Directeur de Prosodie à Londres (désormais Cap Gemini) et il a auparavant présidé CPI Venture.

Mandats

M. Pascal CHEVALIER, Président du Conseil d'Administration et Directeur général de la Société est également :

Au sein du Groupe REWORLD MEDIA :

- Gérant de la société EDI SIC, société à responsabilité limitée ayant son siège social 8, rue Barthélémy Danjou– 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 397 912 528 RCS NANTERRE
- Administrateur de REWORLD MEDIA PTE LTD, société de droit chinois ayant son siège social 51 Goldhill Plaza # 12-11– SINGAPOUR (308 900) et immatriculée sous le numéro 201228461 D à Singapour
- Président du Conseil d'administration de la société TRADEDOUBLER AB, société de droit suédois ayant son siège social au Birger Jarlsgatan 57A, 7th floor, Stockholm et immatriculée sous le numéro 556575-7423
- Directeur Général, via la société CPI et CPG, de la société LES PUBLICATIONS GRAND PUBLIC (filiale de REWORLD MEDIA), société par actions simplifiée, dont le siège social est sis 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro unique 419.648.902 RCS NANTERRE
- Directeur Général, via la société CPI et CPG, de la société R.M.P (filiale de REWORLD MEDIA), société par actions simplifiée, dont le siège social est sis 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro unique 802.743.781 RCS NANTERRE
- Directeur Général, via la société CPI et CPG, de la société MEDIA 365 (filiale de REWORLD MEDIA), société par actions simplifiée, dont le siège social est sis 8, rue Barthélémy

Danjou – 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro unique 432.067.601 RCS NANTERRE

Autres mandats :

- Administrateur de la société TRINOVA CREATION, société par actions simplifiée ayant son siège social : 17, avenue Charles de Gaulle - 69 370 ST DIDIER AU MONT D'OR et immatriculée sous le numéro unique 424 936 482 RCS LYON
- Administrateur de la société TRINOVA, société anonyme ayant son siège social : 17, avenue Charles de Gaulle - 69 370 St Didier au Mont d'Or et immatriculée sous le numéro unique 411 877 657 RCS LYON
- Administrateur de la société ARCHIPEL SA, société anonyme ayant son siège social 101, rue Jean Jaurès - 92 300 Levallois-Perret et immatriculée sous le numéro unique 410 773 279 RCS NANTERRE
- Administrateur de la société NEXTEDIA, société anonyme ayant son siège social au 6, rue Jadin – 75017 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 429 699 770 RCS PARIS
- Président et Directeur général de la société ONE EXPERIENCE, société anonyme ayant son siège social 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 824 187 579 RCS NANTERRE
- Président de la société CPI, société par actions simplifiée à associé unique ayant son siège social 13, rue Saint-Lazare – 75009 Paris et immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro 502 687 577
- Gérant de la « Société civile immobilière LES TENNIS DE CHAILLY » ayant son siège social 7, route de Fontainebleau 77930 CHAILLY EN BIERE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MELUN sous le numéro 323 362 582
- Gérant de la société civile immobilière « IMMO VENTURE 1 » ayant son siège social 13, rue Saint-Lazare – 75009 Paris, au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 444 769 160
- Gérant de la société CTB, société à responsabilité limitée ayant son siège social 13, rue Saint Lazare – 75009 PARIS et immatriculée sous le numéro unique 323 362 590 RCS PARIS
- Gérant de la société JAFO MARITIME, société à responsabilité limitée ayant son siège social 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 408 786 424 RCS NANTERRE
- Gérant, via la société CTB de la société SCI LA BOULEAUNIERE, SCI ayant son siège social 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 821 749 926 RCS NANTERRE
- Gérant de la société LES TERRASSES DU MONT BLANC, société civile immobilière ayant son siège social, 8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 819 676 123 RCS NANTERRE
- Président du Conseil d'administration de la société THE BLOCKCHAIN GROUP, société anonyme ayant son siège social 8 rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 504 914 094 RCS PARIS
- Président la société NETWORK ASIA VENTURES, société soumise à la loi de la République de Singapour, ayant son siège au 51 Goldhill Plaza # 12-11 SINGAPOUR (308 900), immatricule au registre sous le n°201012523E
- Directeur Général Délégué de la société NETWORK FINANCES 2, 13, rue Saint-Lazare – 75009 Paris et immatriculée au R.C.S. de Paris le n°749 813 853
- Administrateur de la société MON FINANCIER, 28, avenue Marceau – 75008 Paris et immatriculée au R.C.S. de Paris le n°451 010 821
- Co-Gérant de la société 50 PARTNERS GESTION, 62, rue Jean-Jacques Rousseau – 75001 Paris et immatriculée au R.C.S. de Paris le n°508 000 700
- Président, via la société CPI, de la société NETMEDIA GROUP, société par actions simplifiée ayant son siège social 98, rue du Château – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 829.898.584 RCS NANTERRE
- Président, via la société CPI, de la société CPG, société par actions simplifiée, dont le siège social est sis 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro unique 879.080.570 RCS NANTERRE

Autres mandats dans des sociétés à objet immobilier.

- **M. Gautier NORMAND**

Expérience

Avant de co-fonder et diriger le Groupe Reworld Media (Groupe coté sur le marché Euronext Growth), M. Gautier NORMAND a été Directeur Général de La Tribune. Il avait rejoint NextRadio TV en 2007 en tant que chargé de mission auprès du Président intervenant notamment sur le rachat de La Tribune à LVMH. Il a auparavant été Responsable du développement d'Axel Springer France (2006) et Directeur secteur Médias chez Deloitte (2001).

Mandats

M. Gautier NORMAND, Administrateur et Directeur Général Délégué de la Société, est également :

Au sein du Groupe REWORLD MEDIA :

- Administrateur de la société TRADEDOUBLER AB, société de droit suédois ayant son siège social au Birger Jarlsgatan 57A, 7th floor, Stockholm et immatriculée sous le numéro 556575-7423
- Gérant de la société EDITION MONDADORI EXEL SPRINGER (EMAS) 8, rue François Ory – 92543 Montrouge et immatriculée sous le numéro unique 347 863 060 RCS NANTERRE
- Directeur Général, via la société JAG CONSEILS et CPG, de la société LES PUBLICATIONS GRAND PUBLIC (filiale de REWORLD MEDIA), société par actions simplifiée, dont le siège social est sis 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro unique 419.648.902 RCS NANTERRE
- Directeur Général, via la société JAG CONSEILS et CPG, de la société R.M.P (filiale de REWORLD MEDIA), société par actions simplifiée, dont le siège social est sis 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro unique 802.743.781 RCS NANTERRE
- Directeur Général, via la société JAG CONSEILS et CPG, de la société MEDIA 365 (filiale de REWORLD MEDIA), société par actions simplifiée, dont le siège social est sis 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro unique 432.067.601 RCS NANTERRE

Autres mandats :

- Directeur Général via la société JAG CONSEILS de la société NETMEDIA GROUP, société par actions simplifiée ayant son siège social 98, rue du Château – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 829.898.584 RCS NANTERRE
- Gérant de la société JAG CONSEILS, société à responsabilité limitée ayant son siège social situé 86, rue de Paris – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 789 696 648 au R.C.S. de NANTERRE
- Directeur général délégué et Administrateur de la société ONE EXPERIENCE, société anonyme ayant son siège social 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro unique 824 187 579 RCS NANTERRE
- Gérant de la société ETEL, 86, rue de Paris – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée au R.C.S. de Nanterre le n°499 094 167
- Gérant de la société SCI EHAN C'HOUECK, 86, rue de Paris – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée au R.C.S. de Nanterre le n°802 024 216

- **Mme Fleur JONG SOOK PELLERIN**

Expérience

Fleur Pellerin est diplômée de l'Ecole Supérieure des Sciences Économiques et Commerciale (ESSEC), de l'Institut d'Études Politiques (IEP-Sciences-Po) de Paris et de l'École Nationale d'Administration (ENA).

Fleur PELLERIN dirige depuis 2016 Korelya Capital, fonds d'investissement doté de 200 M€ levés auprès du géant de l'internet sud-coréen Naver et de sa filiale Line, dont la mission est d'investir dans des start-ups technologiques européennes et d'accompagner leur croissance.

Elle a été membre du gouvernement français durant 4 ans, prenant en premier lieu les fonctions de Ministre déléguée chargée des PME, de l'Innovation et de l'Économie numérique. Elle a durant ce passage à Bercy initié la dynamique de la « FrenchTech », favorisé des mesures fortes à l'égard des entrepreneurs, et s'est employée à mettre le numérique au coeur de l'action gouvernementale et de l'Etat. Fleur PELLERIN a par la suite été nommée secrétaire d'État chargée du Commerce extérieur, de la promotion du Tourisme et des Français de l'étranger, puis elle a occupé le portefeuille de Ministre de la Culture et de la Communication jusqu'en février 2016.

Mandats

Mme Fleur JONG SOOK PELLERIN, Administrateur, est également :

Au sein du Groupe REWORLD MEDIA : NEANT

Autres mandats :

- Président de la société Korelya Consulting, société par actions simplifiée ayant son siège social 87 rue Réaumur 75002 Paris et immatriculée sous le numéro unique 822 145 629 RCS PARIS
- Président de la société Korelya Fondateurs, société par actions simplifiée ayant son siège social 87 rue Réaumur 75002 Paris et immatriculée sous le numéro unique 838 871 697
- Président de la société Korelya Capital, société par actions simplifiée ayant son siège social 87 rue Réaumur 75002 Paris et immatriculée sous le numéro unique 822 718 649 RCS PARIS
- Administrateur de la société Schneider Electric SE immatriculée sous le numéro unique 542 048 574 RCS NANTERRE
- Administrateur de la société KLM
- Membre du comité stratégique de la société Talan immatriculée sous le numéro unique 488 601 337 RCS PARIS

- **M. Jérome MASUREL**

Expérience

Jérôme MASUREL est Président fondateur de 50 Partners, un des principaux accélérateurs de start-up en France. Fondé autour de 50 entrepreneurs à succès dans les nouvelles technologies (Blablacar, LebonCoin, PriceMinister, ShowroomPrivé etc), l'accélérateur accompagne une sélection de start-ups grâce à un service complet (coaching, locaux, écosystème, relations internationales, aide au financement…) sur le long terme. Une offre dédiée aux projets à Impact

environnemental et social a par ailleurs été lancée en 2018. Jérôme MASUREL a démarré sa carrière en tant qu'analyste pour des fonds d'investissement tels Nextstage et Rothschild & cie (devenu Keensight) avant de devenir associé du réseau et fonds d'entrepreneurs Agregator. Il fonde 50 Partners en 2011 avec l'ambition de créer le premier fonds d'expertise et une solution à très forte valeur ajoutée pour les entrepreneurs.

Mandats

M. Jérome MASUREL, Administrateur de la Société est également :

Au sein du Groupe REWORLD MEDIA : NEANT	- Gérant de la société 50 PARTNERS GESTION, 62, rue Jean-Jacques Rousseau – 75001 Paris et immatriculée au R.C.S. de Paris le n°508 000 700
Autres mandats :	

2.11.3 Renouvellement de mandats d'administrateurs

Le mandat d'administrateur de M. Jérôme MASUREL arrivant à expiration, ses fonctions feront l'objet d'une proposition de renouvellement pour une nouvelle période de six exercices lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2019.

2.11.4 Rémunération des membres du Conseil d'Administration

Au titre de l'exercice 2019, les administrateurs n'ont pas été rémunérés au titre de leur mandat. Il est rappelé qu'aux termes des résolutions adoptées lors de l'Assemblée Générale du 16 décembre 2019, il a été décidé *« d'attribuer une enveloppe annuelle d'un montant total de 40.000 € aux membres du Conseil d'Administration à titre de rémunération au titre de leurs fonctions pour l'exercice social à débuter le 1er janvier 2020 et pour chacun des exercices suivants jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée générale, étant précisé que la répartition de cette enveloppe entre les membres sera décidée par le Conseil d'Administration. ».*

2.11.5 Assiduité des membres du conseil

Au cours de l'année 2019, il s'est tenu 17 conseils d'administration :

Nom, prénom	Nombre de participations au CA	Assiduité au CA
M. Pascal CHEVALIER	17	**100%**
M. Gautier NORMAND	17	**100%**
Mme Fleur JONG SOOK PELLERIN	1	**100%**
M. Jérôme MASUREL	2	**100%**
M. Paul AMSELLEM	15	**100%**
M. Alexandre ICHAI	14	**100%**
M. Pablo NOWENSTEIN	**6**	**100%**

2.11.6 Changements intervenus dans la composition du Conseil au cours de l'exercice

Nom, prénom	Démission	Nomination	Renouvellement	Non renouvellement
M. Pascal CHEVALIER	-	-	-	-
M. Gautier NORMAND	-	-	11juin 2019	-
Mme Fleur JONG SOOK PELLERIN	-	10 octobre 2019	-	-
M. Jérôme MASUREL	-	4 octobre 2019	-	-
M. Paul AMSELLEM	8 octobre 2019	-	-	-
M. Alexandre ICHAI	2 octobre 2019	-	-	-
M. Pablo NOWENSTEIN	-	-	-	**11juin 2019**

2.12 Rémunération des Dirigeants

2.12.1 Rémunération et Honoraires

Le montant global des rémunérations/honoraires des dirigeants (MM. Pascal CHEVALIER et Gautier NORMAND) versées directement ou indirectement par les entités du Groupe pour l'exercice 2019 s'élève à 2.244.110 €, dont 1.800.000 € d'honoraires variables liés à la réalisation d'opérations de croissance externe et de financement.

2.12.2 BSPCE

Le Conseil d'Administration en date du 4 octobre 2013 a émis et attribué un total de 4 258 016 BSPCE comme suit :

- Attribution de 2.129.008 BSPCE au profit de M. Pascal CHEVALIER
- Attribution de 2.129.008 BSPCE au profit de M. Gautier NORMAND

Chaque BSPCE donnera droit à souscrire à 1 action au prix unitaire de 0,42 € se décomposant en 0,02€ de valeur nominale et 0,40€ de prime d'émission. Ils sont exerçables depuis le 4 octobre 2013 et deviendront caducs de plein droit le 30 juin 2023.

Au 15 mars 2020, le nombre de BSCPE attribuée non exercée est de 1.296.756.

2.12.3 Actions gratuites

Aux termes des décisions du conseil d'administration du 27 septembre 2019, il a été attribué des actions gratuites comme suit :

Bénéficiaires	Date de l'Assemblée	Date du Conseil	Nombre	Période d'acquisition	Condition de présence	Condition de performance	Période de Conservation
M. Pascal Chevalier	20 avril 2018	27 septembre 2019	892.710	1 an	Oui	Non	1 an
M. Gautier Normand	20 avril 2018	27 septembre 2019	892.710	1 an	Oui	Non	1 an

2.12.4 Contrat de travail des dirigeants

Néant

2.12.5 Indemnité de prise ou cessation des fonctions

Néant

2.12.6 Indemnité de non-concurrence

Néant

2.12.7 Retraites supplémentaires

Néant

2.12.8 Avantage en nature – Frais engagés dans l'exercice des fonctions

Les frais de déplacement et de représentation engagés dans l'exercice de leur fonction par les membres de la Gérance sont pris en charge par le Groupe.

2.12.9 Récapitulatif

Mandataire social	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnité cessation de fonction		Indemnité de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
M. Pascal Chevalier		✖		✖		✖		✖
M. Gautier Normand		✖		✖		✖		✖

2.13 Conventions conclues directement ou indirectement entre un dirigeant ou un associé à plus de 10% de la Société et une filiale à plus de 50% de la Société

Convention de prestation de services conclue entre LOEME SOL en qualité de prestataire (Société à responsabilité limitée, dont le siège social est sis 376 Calle Valencia – 08013 BARCELONE (ESPAGNE), immatriculée au Registre du Commerce de BARCELONE sous le numéro B649 84 123 dont Pablo NOWENSTEIN est l'associé majoritaire) et EMAILING NETWORK en qualité de client (société à responsabilité limitée au capital de 3.000 euros dont le siège social est 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 494 084 395 R.C.S. NANTERRE et contrôlée indirectement à 100% par REWORLD MEDIA). Cette convention a donné lieu à un facturation de 90.000 € HT au titre de l'exercice 2019.

Convention de prestations de service entre REWORLD MEDIA FACTORY (société par actions simplifiée au capital de 1.000 € dont REWORLD MEDIA détient plus de 50% du capital et représentée par Pascal CHEVALIER, son Président) et la société TRADEDOUBLER AB (société de droit suédois ayant son siège social au Birger Jarlsgatan 57A, 7th floor, Stockholm et immatriculée sous le numéro 556575-7423, dont M. Pascal CHEVALIER est Président du Conseil d'administration) pour des prestations de conseil en matière de ressources humaines. Cette convention a fait l'objet d'un avenant en date du 26 septembre 2017.

2.14 Régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France AFEP-MEDEF

La société n'applique pas le code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF.

2.14.1 Commissaires aux Comptes

Lors de l'Assemblée Générale de la Société du 11 avril 2014, les sociétés DELOITTE & ASSOCIES et B.E.A.S ont été désignées respectivement en qualité de co-commissaires aux comptes titulaires et suppléants de la Société pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2019.

Lors de l'Assemblée Générale de la Société du 18 décembre 2014, la société YUMA AUDIT (ex JLS PARTNER SAS) ainsi que M. Sami Daniel CHRIQUI ont été désignés respectivement en qualité

de co-commissaires aux comptes titulaires et suppléants de la Société pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2019.

Au niveau de l'ensemble du groupe, les honoraires de commissariat aux comptes s'élèvent à 850 K€ au titre de l'exercice clos le 31/12/2019 pour les sociétés intégrées globalement.

2.14.2 Indication sur l'utilisation des instruments financiers

REWORLD MEDIA a mis en place un instrument financier de couverture de taux dans le cadre du financement réalisé en 2019. La couverture, mise en place sur un horizon de 6,5 ans, a pour objectif de réduire la sensibilité du groupe aux variations de taux d'intérêts, y compris négatifs. Un cap avec plafond (strike) à 0% a été mis en place pour limiter le taux de financement sur la partie couverte Ce produit prend en compte le plancher à 0% sur les financements.

2.14.3 Cautionnement, avals, garanties et suretés

Les informations sont disponibles dans le paragraphe 3.8.11.

2.14.4 Montant des prêts interentreprises

En application des dispositions des articles L.511-6 et R. 511-2-1-1 II du Code monétaire et financier, les sociétés par actions dont les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes doivent communiquer dans le rapport de gestion le montant des prêts à moins de deux ans consentis aux entreprises avec lesquelles elles entretiennent des liens économiques, tel qu'attesté par le commissaire aux comptes (régime différent des prêts intragroupes autorisés par l'article L.511-7 du Code monétaire et financier).

Aucune convention de cette nature n'est à signaler au sein de la société au titre de l'exercice écoulé.

3. Comptes consolidés

3.1 Compte de résultat

En K€	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires	294 351	177 517
Autres produits d'exploitation	9 247	2 993
Charges d'exploitation		
Achats consommés	-121 382	-100 034
Charges externes et autres	-98 736	-38 960
Impôts, taxes et versements assimilés	-1 931	-666
Charges de personnel	-46 865	-27 411
Dotations aux amortissements et provisions	-6 179	-3 519
Autres charges de gestion courante	-3 041	-1 973
RESULTAT D'EXPLOITATION	**25 464**	**7 947**
Produits financiers	121	1 887
Charges financières	-4 037	-2 529
RESULTAT FINANCIER	**-3 916**	**-642**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**21 549**	**7 305**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-34 593**	**98**
Impôts sur les bénéfices	2 168	-564
Impôts différés	451	132
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	**-10 425**	**6 972**
Dotations/reprises aux amort. des écarts d'acquisition	35 067	-104
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	**24 642**	**6 868**
Intérêts minoritaires	-722	10
RESULTAT NET PART DU GROUPE	**25 364**	**6 859**
Résultat net par action (€/action):		
- avant dilution	0,61	0,18
- après dilution	0,52	0,17

Les notes renvoient aux paragraphes indiqués dans la partie 3. Comptes consolidés

3.2 Bilan

En K€	Notes	31/12/2019	31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE			
Ecart d'acquisition	8.1	34 783	35 333
Immobilisations incorporelles	8.1	176 079	5 226
Immobilisations corporelles	8.2	1 663	1 355
Immobilisations financières	8.3	6 620	4 407
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE		**219 146**	**46 321**
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	8.4	3 090	62
Impôts différés actif	8.16	4 414	3 986
Créances d'exploitation	8.5	115 914	53 244
Créances hors exploitation	8.5	6 616	3 173
Charges constatées d'avance	8.5	6 709	998
Trésorerie	8.6	54 045	16 576
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		**190 788**	**78 038**
TOTAL DE L'ACTIF		**409 933**	**124 359**

En K€	Notes	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES			
Capital	8.7	993	752
Primes		60 415	29 883
Réserves		-1 805	-11 376
Ecarts de conversion		255	696
Résultat net		25 364	6 859
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	4	**85 222**	**26 814**
Intérêts minoritaires	8.7	11 284	12
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE		**96 507**	**26 826**
Provisions	8.8	21 514	1 081
DETTES			
Dettes financières	8.9	96 019	27 017
Dettes d'exploitation	8.10	144 810	62 004
Dettes hors exploitation	8.10	17 880	2 844
Produits constatés d'avance	8.10	33 204	4 587
TOTAL DU PASSIF CIRCULANT		**313 427**	**97 533**
TOTAL DU PASSIF		**409 933**	**124 359**

Les notes renvoient aux paragraphes indiqués dans la partie 3. Comptes consolidés

3.3 Tableau de flux de trésorerie

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE - K€		Notes	Montants au 31/12/2019	Montants au 31/12/2018
OPERATIONS D'EXPLOITATION	**RESULTAT NET DES ENTREPRISE INTEGREES**		**24 642**	**6 868**
	Dérive de résultat N-1			28
	Quote part dans résultat sociétés en équivalence			
	Amortissement des écarts d'acquisition	8.1/8.8	-35 067	104
	Dotations aux Amortissements et provisions (hors actifs circulants)	8.1/8.2/8.3/8.8	32 453	3 688
	Reprises des Amortissements et provisions (hors actifs circulants)	8.8	-19 359	-695
	Plus et moins values de cession & boni rachat obligations		349	-1 646
	Impôts différés		-801	-1 375
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		**2 217**	**6 973**
	CHARGES D'INTERETS		**2 819**	**1 714**
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**Variation nette exploitation**		**-4 721**	**-1 742**
	Var° de stock	8.4	123	14
	Var° des Créances d'exploit°		-7 648	4 902
	Var° des Dettes d'exploit°		2 804	-6 658
	Variation nette hors exploitation		**-1 856**	**-3 184**
	Var°des créances hors exploitation		5 607	-305
	Var°des dettes hors exploitation		-7 634	-949
	Charges et produits constatés d'avance		171	-1 930
	VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		**-6 577**	**-4 926**
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE			**-1 541**	**3 761**
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Décaisst / acquisition immos corporelles & incorporelles	8.1/8.2	-3 843	-3 322
	Encaisst / cession d'immos corp et incorp		3	
	Décaisst / acquisition immos financières	8.3	-2 000	-880
	Encaisst / cession immos financières	8.3	86	326
	Incidence des variations de périmètre		-52 310	-1 763
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			**-58 065**	**-5 640**
OPERATIONS DE FINANCEMENT	Augmentation de capital ou apports, et frais liés	4 / 5.3	30 772	19
	Variation des autres fonds propres			-79
	Encaissements provenant d'emprunts	8.9	86 757	19 080
	Remboursement d'emprunts	8.9	-18 355	-14 201
	Intérêts payés / Variation des intérêts courus		-2 414	-1 933
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			**96 760**	**2 886**
VARIATION DE TRESORERIE			**37 154**	**1 006**
	Incidence des variations des taux de change		-175	-529
	TRESORERIE A L'OUVERTURE (*)	**31/12/N-1**	**16 565**	**16 087**
	TRESORERIE A LA CLOTURE (*)	**31/12/N**	**53 545**	**16 565**

(*) y compris concours bancaires courants

Les notes renvoient aux paragraphes indiqués dans la partie 3. Comptes consolidés

3.4 Variations des capitaux propres

Montants en K€ Situation à la clôture	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires
Solde au 31/12/2016	**639**	**19 675**	**-5 991**	**-6 588**	**7 735**	**3**
Augmentation de capital - fusion SPOREVER	54	7 413			7 467	
Augmentation de capital - BSPCE	16	320			336	
Augmentation de capital - Conversion OC	27	2 473			2 500	
Augmentation de capital AGAP	6	-6				
Affectation du résultat 2016			-6 588	6 588		
Résultat de l'exercice 2017				1 753	1 753	1
Retraitement actions propres TRADEDOUBLER			450		450	
Variation écarts de conversion			-383		-383	
Autres mouvements			-67		-67	-2
Solde au 31/12/2017	**741**	**29 875**	**-12 579**	**1 753**	**19 790**	**2**
Augmentation de capital - Conversion OC	1	18			19	
Augmentation de capital AGAP	10	-10				
Affectation du résultat 2017			1 753	-1 753		
Résultat de l'exercice 2018				6 859	6 859	10
Variation écarts de conversion			-259		-259	
Acquistion complémentaires TRADEDOUBLER						377
Reprise part des minoritaires acquisition TRADEDOUBLER			377		377	-377
Autres mouvements			28		28	
Solde au 31/12/2018	**752**	**29 883**	**-10 680**	**6 859**	**26 814**	**12**
Augmentation de capital	241	30 532			30 772	
Acquisition stés Mondadori						9 539
Affectation du résultat 2018			6 859	-6 859		
Résultat de l'exercice 2019				25 364	25 364	-722
Variation écarts de conversion			-391		-391	1
Emas réaffectation dividendes en report AN			2 455		2 455	2 467
Autres mouvements			207		207	-13
Solde au 31/12/2019	**993**	**60 415**	**-1 550**	**25 364**	**85 222**	**11 284**

3.5 Faits majeurs

3.5.1 Acquisition de Mondadori France en juillet 2019

REWORLD MEDIA SA a acquis le 31 juillet 2019 100% du capital et des droits de vote de MONDADORI FRANCE SAS auprès de la société ARNOLDO MONDADORI EDITORE- SOCIETÀ PER AZIONI. Cette opération s'est faite après avoir obtenu les accords nécessaires et réuni les conditions prévues aux termes du protocole d'accord communiqués le 19 avril 2019 dont en particulier :

- l'autorisation de l'autorité de la concurrence sous condition de céder un titre de presse automobile (Auto Moto ou Auto Journal) ;

- l'approbation par l'assemblée générale de REWORLD MEDIA SA qui s'est tenue le 29 juillet 2019 de l'apport en nature à REWORLD MEDIA SA d'une partie du capital de MONDADORI FRANCE SAS et l'émission de 3 558 718 actions REWORLD MEDIA SA en rémunération de l'apport ;

- l'obtention par REWORLD MEDIA SA d'un financement bancaire pour un montant total de 93,3 M€.

Cette opération a pris la forme d'un transfert à REWORLD MEDIA de 100% du capital et des droits de vote de MONDADORI FRANCE SAS dont :

- 85,7% du capital et des droits de vote réalisé sous forme d'acquisition pour un prix de 60 M€ sous réserve d'ajustement de prix basé sur la situation financière au closing, dont 10 M€ en crédit vendeur. Suite à la fixation de l'ajustement de prix, le prix définitif a été fixé à 55,4M€ dont 9,48M€ de crédit vendeur. A cette valeur s'ajouterait un éventuel complément de prix d'un montant de 5 M€ ;

- 14,3% du capital et des droits de vote réalisé sous forme d'un apport en nature d'actions MONDADORI FRANCE SAS à REWORLD MEDIA pour une valeur de 10 M€, rémunéré en actions REWORLD MEDIA SA dans le cadre d'une augmentation de capital.

3.5.2 Augmentations de capital de REWORLD MEDIA SA

Placement privé auprès d'investisseurs qualifiés au sens de l'article D.411-1 du code monétaire et financier de 8,95 M€ en avril 2019

Le Conseil d'Administration de REWORLD MEDIA SA, en date du 23 avril 2019, a procédé à une augmentation de capital social par création et émission de 3 183 576 actions REWORLD MEDIA SA nouvelles au prix unitaire de 2,81 € se décomposant en 0,02 € de valeur nominale et en 2,79

€ de prime d'émission. L'augmentation de capital s'élève à un montant total prime d'émission incluse de 8 946 K€ (64K€ de valeur nominale et 8 882 K€ de prime d'émission).

Augmentation de capital de 10M€ dans le cadre de l'acquisition de Mondadori France en juillet 2019

L'Assemblée générale extraordinaire de REWORLD MEDIA SA, en date du 29 juillet 2019, a procédé à une augmentation de capital social réservée à ARNOLDO MONDADORI EDITORESOCIETÀ PER AZIONI par création et émission de 3 558 718 actions REWORLD MEDIA SA nouvelles au prix unitaire de 2,81 € se décomposant en 0,02 € de valeur nominale et en 2,79 € de prime d'émission aux fins de rémunérer l'apport en nature des 14,3% du capital et des droits de vote de MONDADORI FRANCE SAS.

L'augmentation de capital, s'élève à un montant total prime d'émission incluse de 10 M€ (71 K€ de valeur nominale et 9 929 K€ de prime d'émission).

Augmentation de capital de 12,6M€ en décembre 2019

L'Assemblée générale mixte de REWORLD MEDIA SA, en date du 16 décembre 2019, a procédé à une augmentation de capital social réservée à ARNOLDO MONDADORI EDITORESOCIETÀ PER AZIONI par création et émission de 5 019 920 actions REWORLD MEDIA SA nouvelles au prix unitaire de 2,51 €, d'une valeur nominale de 0,02 €.

Le montant total de l'augmentation de capital s'élève à 12 600 K€ et se décompose en 100 K€ de valeur nominale et 12 500 K€ de prime d'émission.

Cette opération porte la participation d'ARNOLDO MONDADORI EDITORE- SOCIETÀ PER AZIONI au capital de REWORLD MEDIA SA de 8% à 17,3%.

3.5.3 Acquisition des sites Sports.fr et Football.fr en octobre 2019

REWORLD MEDIA a fait l'acquisition le 30 septembre 2019 des sites Sports.fr et Football.fr auprès du groupe Lagardère.

Déjà fortement présent dans le domaine du sport, le groupe devient le deuxième acteur média sur cette thématique dans le digital et développe son leadership sur la cible masculine en France. A la suite de l'offre d'achat réalisée le 30 juillet dernier, REWORLD MEDIA a finalisé l'acquisition de Sports.fr et Football.fr, deux sites édités par Newsweb, agence digitale de Lagardère Active. Cette acquisition vient renforcer significativement les positions du groupe dans l'univers du sport, Sports.fr et Football.fr regroupant au global 40 millions de pages vues par mois sur leurs sites et applications mobiles (source Google Analytics), et une communauté de près de 4 millions de fans sur les réseaux sociaux. REWORLD MEDIA affiche désormais l'offre éditoriale la plus diversifiée dans le sport avec 2,4 millions de visiteurs uniques par mois (édition des marques « Football365 », « Mercato365 », « sport365 », « Rugby 365 », « DZFoot »,…).

3.5.4 Prises de participation 2019

Souscription de titres de la société BF Europe (847 715 398 RCS NANTERRE) dans le cadre du programme de Media For Equity
Le 1er mars 2019, la société REWORLD MEDIA VENTURES devient actionnaire de BF Europe, par la souscription à une augmentation de capital dans le cadre d'un plan Media For Equity lui permettant de détenir 30 % du capital de la société.

Souscription de titres de la société Greenastic (CHE-233.692.552) dans le cadre du programme de Media For Equity
En mars 2019, la société REWORLD MEDIA VENTURES devient actionnaire de Greenastic, par la souscription à une augmentation de capital dans le cadre d'un plan Media For Equity lui permettant de détenir 14 % du capital de la société.

Souscription de titres de la société EVENT FLOW (851 764 787 RCS NANTERRE) dans le cadre du programme de Media For Equity
En décembre 2019, la société REWORLD MEDIA VENTURES devient actionnaire d'EVENT FLOW, par souscription à une augmentation de capital dans le cadre d'un plan Media For Equity lui permettant de détenir 40 % du capital de la société. Un deuxième plan media pourra être mis en place permettant à REWORLD MEDIA VENTURES de détenir 60% du capital de la société.

3.6 Activités et organigramme du Groupe

3.6.1 Activités

La société REWORLD MEDIA SA, société consolidante du Groupe REWORLD MEDIA, est une société anonyme de droit français. Elle est cotée sur le marché Euronext Growth Paris. Son siège social est situé au 8, rue Barthélémy Danjou, 92100 Boulogne-Billancourt.

Les comptes consolidés annuels 2019 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 18 mars 2020.

Le capital social de la société REWORLD MEDIA SA est composé de 49 655 436 actions au 31 décembre 2019 pour un total de 993 108,72 euros.

3.6.2 Organigramme du Groupe au 31 décembre 2019

Organigramme du Groupe REWORLD MEDIA SA :

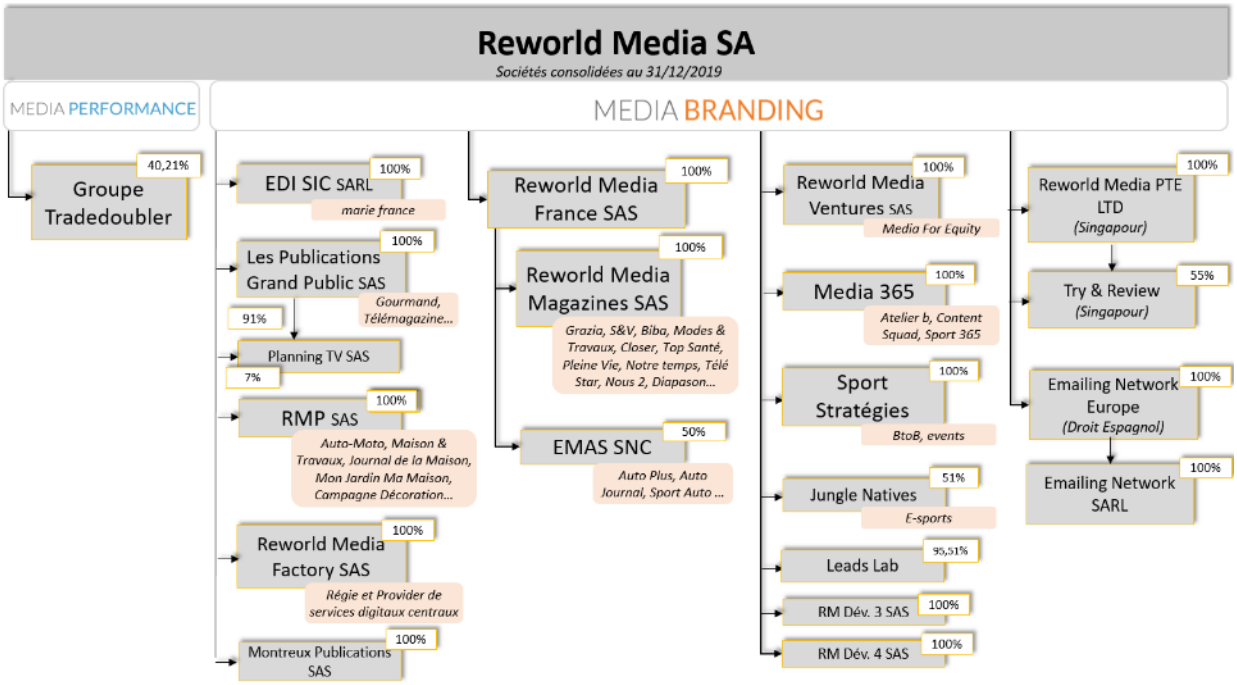

Organigramme du sous-Groupe TRADEDOUBLER :

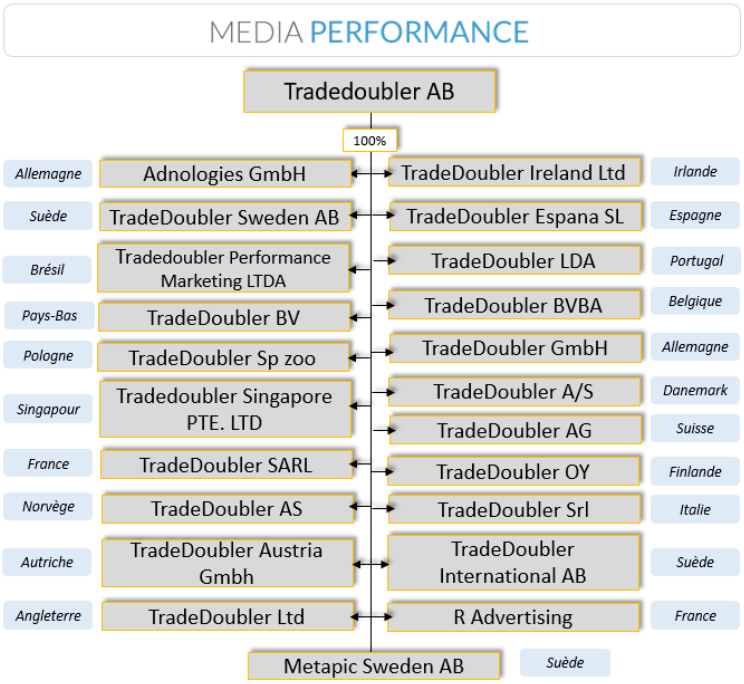

3.6.3 Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Société et forme juridique	N° Siren	Siège social	Méthode de consolidation 31/12/2019	Méthode de consolidation 31/12/2018	% contrôle 31/12/2019	% contrôle 31/12/2018	% intérêt 31/12/2019	% intérêt 31/12/2018
Reworld Media SA	439 546 011	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère
Reworld Media Factory SAS	793 167 974	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
EDI SIC SARL	397 912 528	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Les Publications Grand Public SAS	419 648 902	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Planning TV SAS	523 148 260	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	99,01%	99,01%	99,01%	99,01%
Emailing Network Europe	N/A	Calle Mallorca, número 237-bis, principal, 1º-A Barcelona - España	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Emailing Network SARL	494 084 395	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Reworld Media PTE LTD	N/A	51 Goldhill Plaza #12-11 Goldhill Plaza Singapore 308900	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
RMP SAS	802 743 781	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Reworld Media Ventures SAS	808 368 666	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Montreux Publications SAS	808 385 744	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
RM DEV 3 SAS	814 841 516	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
RM DEV 4 SAS	814 841 557	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Try & Review	N/A	51 Goldhill Plaza #12-11 Goldhill Plaza Singapore 308900	Intégration globale	Intégration globale	55,00%	55,00%	55,00%	55,00%
Media365 SAS	432 067 601	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Sport Stratégies	478 052 228	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Jungle Natives	825 067 705	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	51,00%	100,00%	51,00%
Leads Lab	820 123 859	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	95,51%	95,51%	95,51%	95,51%
Ed Mondadori Axel Springer EMAS SNC	347 863 060	8 rue François Ory 92543 Montrouge cedex	Intégration globale	Intégration globale	50,00%		50,00%	
Reworld Media France SAS (ex: Mondadori France SAS)	477 494 371	8 rue François Ory 92543 Montrouge cedex	Intégration globale	Intégration globale	100,00%		100,00%	
Reworld Media Magazines France SAS (ex: Mondadori Magazines France SAS)	452 791 262	8 rue François Ory 92543 Montrouge cedex	Intégration globale	Intégration globale	100,00%		100,00%	
SOUS-GROUPE : Tradedoubler	N/A	Birger Jarlsgatan 57A 113 56 Stockholm Suède	Intégration globale	Intégration globale	40,21%	40,21%	40,21%	40,21%

Entrées de périmètre
Changement du % de détention
Sortie de périmètre (société fusionnée)
Sortie de périmètre (fermeture)

Le sous-Groupe TRADEDOUBLER se compose des entités suivantes :

Société et forme juridique	N° Siren ou équivalent	Siège social	Méthode de consolidation 31/12/2019	Méthode de consolidation 31/12/2018	% contrôle 31/12/2019	% contrôle 31/12/2018	% intérêt 31/12/2019	% intérêt 31/12/2018
TradeDoubler Ireland Ltd	442 593	Dublin		Intégration globale		100%		100%
TradeDoubler OY	777 468	Helsingfors	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler A/S	25 137 884	Köpenhamn	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler LDA	507 810 007	Lissabon	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler Ltd	3 921 985	London	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler Espana SL	B82666892	Madrid	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler BVBA	874 694 629	Mechelen	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler Srl	210954 (rep)/26762 (Rac)	Milano	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler GmbH	76167/URNo R181/2001	München	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler AS	982 006 635	Oslo	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler SARL	B431573716 (2000B08629)	Paris	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler BV	20 100 140	Rotterdam	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler International AB	556833-1200	Stockholm	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler Sweden AB	556592-4007	Stockholm	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler Sp zoo	015792506	Warszawa	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler Austria Gmbh	FN296915	Wien	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TradeDoubler AG	CH020.3.3.028.851-0	Zürich	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Tradedoubler Performance Marketing LTDA	14.273.556/0001-66	Sao Paolo	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Adnologies GmbH	HRB200226	Hamburg	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Tradedoubler Singapore PTE. LTD	201615663C	Singapore	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
R Advertising	B502207079	Mougins	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Metapic Sweden AB	556965-7868	Stockholm	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%

3.6.4 Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Les sociétés non consolidées, présentant un caractère non significatif au regard des comptes consolidés et sans importance stratégique ou lorsque le Groupe n'exerce pas d'influence notable, sont les suivantes :

- **Participations dans le cadre du programme de Media For Equity du Groupe**

  Chic Place (8% du capital)
  Almare (5 % du capital)
  Etre Gourmand (13% du capital)
  CC Invest (16% du capital)
  PLNT (6% du capital)
  IP Finance (2% du capital)
  All Sport Talent Agency (10 % du capital)
  Eye Protec (6% du capital)
  Spoon and sofa (11%)
  Pimp my room (15%)
  BF Europe (30%)
  Greentastic (14%)
  Event Flow (40%)

- **Participations dans des activités proches des métiers du Groupe**

  Adbooking (25% du capital)
  Gemart (15% du capital)
  Wideonet (30% du capital)
  Liveevent (36% du capital)

- **Participation Tradedoubler**

  Dynadmic (7% du capital)

- **Participations présentant un caractère non significatif au regard des comptes consolidés et sans importance stratégique pour le Groupe**

  Emas Digital SAS (50% du capital) – en cours de liquidation judiciaire
  AR Technology SAS (50% du capital) – en cours de liquidation amiable

3.7 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.7.1 Référentiel comptable

Les comptes annuels du Groupe REWORLD MEDIA sont établis conformément au règlement relatif aux comptes consolidés intermédiaires en vigueur en France. Les dispositions du règlement n°99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, et complété par le CRC 2005-10, sont appliquées.

3.7.2 Modalités de consolidation

3.7.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes relatifs à la période du 1er janvier au 31 décembre 2019. Toutes les participations significatives dans lesquelles REWORLD MEDIA assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le contrôle exclusif de droit est reconnu dès lors que la société détient plus de 50% des droits de vote.

Le contrôle exclusif de fait est reconnu dès lors que la société exerce un contrôle effectif de la société. Ce dernier est également présumé si la société-mère détient une fraction des droits de vote supérieure à 40% et qu'aucun autre associé ne détient une part supérieure.

Les sociétés dans lesquelles REWORLD MEDIA exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Toutes les participations répondant aux critères ci-dessus sont consolidées.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

3.7.2.2. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires correspondent à la part des tiers dans les capitaux propres et le résultat de chaque société consolidée.

Lorsque la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée devient négative, l'excédent ainsi que les pertes

ultérieures imputables aux intérêts minoritaires peuvent être supportés par le Groupe, sauf si les associés ou actionnaires minoritaires ont l'obligation formelle de combler ces pertes.

Si, ultérieurement, l'entreprise consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de tous ces profits jusqu'à ce que la partie qu'ils avaient assumée des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée.

3.7.2.3. Élimination des opérations intraGroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.7.2.4. Recours à des estimations

Pour établir l'information financière, la direction du Groupe procède à des estimations et fait des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction du Groupe procède à des estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ses appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels, incorporels, écarts d'acquisition et créances clients, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel et des impôts différés.

Ainsi, les comptes consolidés ont été établis sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. La valeur de ces actifs est appréciée à chaque clôture annuelle sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

3.7.2.5. Méthodes de conversion des comptes des sociétés étrangères

Les filiales de la société REWORLD MEDIA constituant des entreprises étrangères autonomes, leurs comptes ont été convertis selon la méthode du cours de clôture :

- les postes du bilan sont convertis en € au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- l'écart de conversion mis en évidence est inclus dans les capitaux propres consolidés au poste « écarts de conversion », et n'affecte pas le résultat.

3.7.2.6. Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation ;
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale

des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est obtenue par actualisation des flux futurs de trésorerie.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou Groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel.

En application du règlement ANC 2015-07 du 23/11/2015, homologué par arrêté du 4 décembre 2015, les écarts d'acquisitions positifs constatés à compter du 1er janvier 2016, et avec une durée d'utilisation non limitée, font l'objet de test de dépréciation et cessent d'être amortis.

- Un écart d'acquisition positif a été constaté au 29/02/2016 suite à l'acquisition de TRADEDOUBLER par REWORLD MEDIA pour un montant de 211,7 MSEK *(soit 22,7 M€ au jour de l'opération)*. Un second écart d'acquisition positif a été constaté au 31/12/2018 suite à une acquisition complémentaire de TRADEDOUBLER par REWORLD MEDIA pour un montant de 21,9 MSEK (soit 2,1 M€ au jour de l'opération).
- Un écart d'acquisition positif a été constaté en décembre 2016 suite à l'acquisition des titres de la société R-ADVERTISING par TRADEDOUBLER pour un montant de 23,6 MSEK soit l'équivalent de 2,4 M€ au 31/12/2019.
- Un écart d'acquisition positif a été constaté au 24/05/2017 suite à la fusion absorption de SPOREVER par REWORLD MEDIA pour un montant de 10,3 M€.
- Un écart d'acquisition positif a été constaté en juillet 2017 suite à l'acquisition des titres de la société METAPIC par TRADEDOUBLER pour un montant de 3,3 MSEK soit l'équivalent de 0,3 M€ au 31/12/2019.
- Un écart d'acquisition positif a été constaté en juillet 2018 suite à l'acquisition des titres de la société LEADS LABS par REWORLD MEDIA VENTURE pour un montant de 0,5 M€. Il est amorti sur 3 ans exercices à compter de la date d'acquisition. La valeur nette au 31/12/2019 est de 0,2 M€.

Les écarts d'acquisition positifs antérieurs au 1er janvier 2016, sont inscrits à l'actif immobilisé et continuent d'être amortis selon leur plan d'amortissement initial, c'est-à-dire sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

- Les écarts d'acquisition positifs antérieurs au 1er janvier 2016 sont totalement amortis ou dépréciés à ce jour.

Un écart d'acquisition positif a été constaté le 01/12/2017 suite à l'acquisition de titres complémentaires PLANNING TV par REWORLD MEDIA pour un montant de 41 K€. Il est amorti sur 2 exercices à compter de la date d'acquisition. Il est totalement amorti au 31/12/2019.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée qui reflète les objectifs fixés lors de l'acquisition en ce qui concerne la durée prévue des restructurations.

3.7.2.7. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31/12/2019, d'une durée de 12 mois, à l'exception des sociétés créées ou acquises entrant dans le périmètre dont la durée est fonction de leur date de création ou d'acquisition.

3.7.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe sont les suivants :

3.7.3.1. Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles		Note
Comptabilisation des contrats de location-financement	N/A	
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Oui	3.7.3.12
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	Oui	
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A	

3.7.3.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

L'essentiel des immobilisations incorporelles a été reconnu et mis en juste-valeur suite à des acquisitions.

Suite à l'allocation du prix d'acquisition des sociétés Mondadori au 31 juillet 2019, il a été constaté un actif incorporel d'un montant de 169 M€ correspondant aux marques Media avec durée de vie indéfinie qui fera l'objet d'un test de dépréciation annuel.

- **Frais de recherche et développement**

Les dépenses pour des produits, procédés nouveaux ou sensiblement améliorés sont comptabilisés comme actifs dans le bilan si le produit ou le procédé est technologiquement ou commercialement viable et que le Groupe dispose des ressources nécessaires pour achever son développement. Les frais activés peuvent inclure les coûts des matériaux, le travail direct et une quote-part raisonnable des coûts indirects. Les coûts activés sur l'exercice 2019 s'élèvent à 1,7 M€ chez TRADEDOUBLER.

Les coûts de maintenance du système sont constatés directement en charges.

Les frais activés en immobilisations respectent les critères suivants :

- Faisabilité technique ;
- Intention d'achever le projet ;
- Capacité d'utiliser ou de vendre ;
- Avantages économiques futurs ;
- Ressources suffisantes ;
- Evaluation fiable des dépenses.

- **Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles**

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Frais de recherche	Linéaire	3 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans

3.7.3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans

3.7.4 Contrats de location-financement

Aucun contrat significatif de location-financement n'a été souscrit par le Groupe au 31/12/2019.

3.7.5 Immobilisations financières

Ce poste est constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

3.7.6 Stocks et travaux en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode FIFO : « Premier entré, Premier sorti ».

Les produits finis et semi-finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et l'ensemble des charges directes.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

3.7.7 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.7.8 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.7.9 Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigé s'il y a lieu des impositions différées.

Conformément aux prescriptions du CRC n°99.02, le Groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;

- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les impôts différés, actifs ou passifs, sont compensés entre eux au niveau de chaque entité fiscale et sont portés pour leur montant net, au passif dans les provisions pour risques et charges, ou le cas échéant à l'actif.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;

- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

3.7.10 Comparabilité des exercices

Les états financiers au 31 décembre 2019 intégrèrent les postes du bilan et du compte de résultat (5 mois) des sociétés Reworld Media France, Reworld Media Magazines et EMAS.

3.7.11 Provisions pour risques et charges

. Compte tenu de l'activité du Groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels. Il n'y a pas lieu de constater de provision à caractère récurrent, telle que des garanties données aux clients.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe peut être amené à rencontrer des litiges commerciaux, sociaux ou être soumis à des contrôles d'organismes d'état. Dans ce contexte, le Groupe procède à une évaluation des risques et en tient compte dans l'estimation de ses provisions.

3.7.12 Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits, qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Le montant de l'engagement de retraite s'élève à 5 624 K€ (cf. 3.8.8).

L'ensemble de ces coûts est provisionné et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

3.7.13 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires regroupe essentiellement les recettes publicitaires, les recettes liées aux ventes des titres de presse ainsi que les autres prestations liées.

Les produits sont comptabilisés lorsque le Groupe a transféré à l'acheteur les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété, qu'il ne conserve ni participation à la gestion, ni contrôle effectif sur les biens cédés, qu'il est probable que les avantages économiques résultant de la vente bénéficieront au Groupe et que le coût de la transaction peut être évalué de façon fiable.

Les recettes publicitaires sont reconnues en produits lorsque la publicité a été effectivement diffusée.

Le chiffre d'affaires presse est comptabilisé à la date de parution des différents titres.

Les produits liés aux abonnements presse sont étalés sur la durée de l'abonnement.

3.7.14 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

3.7.15 Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exclusion des actions propres déduites des capitaux propres). Le calcul du résultat par action tient compte de 3 458 016 BSPCE.

	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net part du groupe (en K€)	**25 364**	**6 859**
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	41 659 401	37 304 461
Effet des instruments dilutifs (BSPCE / AGAP)	7 073 485	3 893 036
Nombre moyen pondéré d'actions	**48 732 886**	**41 197 497**
Résultat de base par actions (en €)	**0,61**	**0,18**
Résultat dilué par actions (en €)	**0,52**	**0,17**

3.8 Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

3.8.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la manière suivante :

En K€	Valeurs brutes	Amortissements	Dépréciations	Valeurs nettes
Ecart d'acquisition (1)	35 816	-1 033		34 783
Frais d'établissement	102	-102		
Frais de recherche	18 162	-10 044	-3 872	4 246
Concessions, brevets, licences	23 197	-21 726	-58	1 413
Fonds commerciaux	201 330	-91	-30 954	170 285
Autres immobilisations incorporelles	55	-48		8
Immobilisations en cours	128			128
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	278 790	-33 043	-34 885	210 862

Les variations des immobilisations incorporelles hors écart d'acquisition sont les suivantes :

En K€ - Flux des immobilisations incorporelles *(hors écarts d'acquisitions)*	Valeurs brutes	Amortissements	Dépréciations	Valeurs nettes
Clôture N-1	**55 475**	**-15 291**	**-34 958**	**5 226**
Mouvements de périmètre	184 809	-14 371		170 438
Augmentations	3 029	-2 558		472
Diminutions	-2	2		0
Ecarts de change	-337	207	74	-57
Clôture N	**242 974**	**-32 011**	**-34 885**	**176 079**

Le mouvement de périmètre correspond principalement à l'allocation du prix d'acquisition des sociétés Mondadori au 31 juillet 2019.

(1) Les écarts d'acquisition portent sur les sociétés suivantes :

En K€	31/12/2018	Mouvements de périmètre	Amortissements Dépréciations	Ecarts de conversion	31/12/2019
Valeurs Brutes					
Emailing Network Europe	72				72
Reworld Media Factory (ex Eaturlife)	312				312
Planning TV	399	39			439
Tradedoubler	22 790			-398	22 391
Tradedoubler (R-Adv)	1 501				1 501
Tradedoubler (Metapic)	327			-6	321
Groupe Sporever (MED 365)	10 281				10 281
Leads Lab	499				499
Total Valeurs Brutes	**36 181**	**39**		**-404**	**35 816**
Amortissements et dépréciations					
Emailing Network Europe	-72				-72
Reworld Media Factory (ex Eaturlife)	-312				-312
Planning TV	-381		-19		-399
Tradedoubler					
Tradedoubler (R-Adv)					
Tradedoubler (Metapic)					
Groupe Sporever (MED 365)					
Leads Lab	-83		-166		-250
Total Amortissements et dépréciations	**-848**		**-185**		**-1 033**
Valeurs nettes					
Emailing Network Europe					
Reworld Media Factory (ex Eaturlife)					
Planning TV	19	39	-19		39
Tradedoubler	22 790			-398	22 391
Tradedoubler (R-Adv)	1 501				1 501
Tradedoubler (Metapic)	327			-6	321
Groupe Sporever (MED 365)	10 281				10 281
Leads Lab	416		-166		250
Total Valeurs Nettes	**35 333**	**39**	**-185**	**-404**	**34 783**

Les écarts d'acquisition de la société TRADEDOUBLER sont constatés en SEK pour les montants de 211 762 KSEK au 29/02/16 (soit 22 717 K€ au jour de l'opération) et de 21 943 KSEK au 31/12/2018. Cette survaleur complémentaire a été réévaluée au premier semestre 2019 et s'élève dorénavant à 22 067 KSEK au 31/12/2019. A chaque clôture, un écart de conversion est constaté pour tenir compte de l'impact du taux de change.

Un écart d'acquisition positif a été constaté en juillet 2017 suite à l'acquisition des titres de la société METAPIC par TRADEDOUBLER pour un montant de 3,4 MSEK soit l'équivalent de 321 K€ au 31/12/2019.
Un écart d'acquisition positif a été constaté en 2017 suite à l'acquisition des titres de la société R-Advertising par TRADEDOUBLER pour un montant de 22,9 MSEK soit l'équivalent de 1,5 M€ au 31/12/2019.

Un écart d'acquisition positif a été constaté au 30/06/2018 suite à l'acquisition des titres de la société LEADS LABS pour un montant de 499 K€ au 30/06/2018. Il est amorti sur 3 ans à compter de la date d'acquisition. La valeur nette au 31/12/2019 est de 250 K€.

3.8.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent de la manière suivante :

En K€	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Constructions			
Installations tech, mat et outillages ind.	3 516	-3 368	148
Autres immobilisations corporelles	24 574	-23 069	1 505
Avances et acomptes s/ immo corp.	10		10
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**28 100**	**-26 437**	**1 663**

Les variations des immobilisations corporelles sont les suivantes :

En K€	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Clôture N-1	**5 233**	**-3 878**	**1 355**
Mouvements de périmètre	22 928	-21 917	1 012
Augmentations	292	-990	-698
Diminutions	-335	334	-2
Ecarts de change	-18	14	-4
Transfert de comptes à comptes			
Clôture N	**28 100**	**-26 437**	**1 663**

3.8.3 Immobilisations financières

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Titres de participations (1)	4 987	-1 517	3 470
Autres titres immobilisés	3 574	-3 397	176
Créances ratt. à des participations	838	-838	0
Prêts	1 705	-1 598	106
Dépots et cautionnements	2 841	-35	2 806
Autres immobilisations financières	100	-38	62
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**14 044**	**-7 424**	**6 620**

(1) Les titres de participation portent sur les sociétés non consolidées (cf. 3.6.4).

Les variations des immobilisations financières sont les suivantes :

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Clôture N-1	**5 810**	**-1 403**	**4 407**
Mouvements de périmètre	6 556	-3 946	2 611
Augmentations	2 146	-2 478	-333
Diminutions	-649	387	-263
Ecarts de change	62	0	62
Transfert de comptes à comptes	120	17	137
Clôture N	**14 044**	**-7 424**	**6 620**

3.8.4 Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent et se composent ainsi :

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Matières premières	4 818	-2 011	2 807
En cours biens et services	279		279
Produits finis	293	-293	
Marchandises	31	-27	4
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	**5 422**	**-2 332**	**3 090**

Les variations des stocks sont les suivantes :

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Clôture N-1	**206**	**-130**	**75**
Mouvements de périmètre	5 340	-1 585	3 756
Variation	-124	-617	-741
Clôture N	**5 422**	**-2 332**	**3 090**

3.8.5 Ventilation des créances

Les créances en valeurs nettes se décomposent, de la manière suivante :

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Avances et acomptes versés sur commandes	248		248
Clients	84 693	-4 165	80 528
Clients Factures à émettre	24 697		24 697
Créances sociales	1 404		1 404
Autres créances fiscales (hors IS)	9 037		9 037
TOTAL CREANCES D'EXPLOITATION	**120 079**	**-4 165**	**115 914**
Comptes courants débiteurs	257	-150	107
Débiteurs divers (AC)	2 448		2 448
Etat - impôts sur les bénéfices	4 061		4 061
TOTAL CREANCES HORS EXPLOITATION	**6 766**	**-150**	**6 616**
Charges constatées d'avance	6 709		6 709
TOTAL CREANCES	**133 554**	**-4 315**	**129 239**

Les créances fiscales correspondent aux postes de TVA récupérable.

Les débiteurs divers correspondent principalement aux collecteurs d'abonnements « magazines ».

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

En K€	Valeurs brutes	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Avances et acomptes versés sur commandes	248	248	
Clients	84 693	80 528	4 165
Clients Factures à émettre	24 697	24 697	
Créances sociales	1 404	1 404	
Autres créances fiscales (hors IS)	9 037	9 037	
TOTAL CREANCES D'EXPLOITATION	**120 079**	**115 914**	**4 165**
Comptes courants débiteurs	257	107	150
Débiteurs divers	2 448	2 448	
Etat - impôts sur les bénéfices	4 061	4 061	
TOTAL CREANCES HORS EXPLOITATION	**6 766**	**6 616**	**150**
Charges constatées d'avance	6 709	6 709	
TOTAL CREANCES	**133 554**	**129 239**	**4 315**

3.8.6 Trésorerie active

La trésorerie active se décompose de la manière suivante :

En K€	31/12/2019	31/12/2018
Obligations		
Valeurs mobilières de placement	70	419
Actions propres	733	745
Prov. dép. valeurs mobilières de placement	-28	-28
Disponibilités	53 269	15 439
TOTAL TRESORERIE ACTIVE	**54 045**	**16 576**

Les actions propres sont dédiées aux programmes suivants :

- Attribution ou cession aux salariés et mandataires sociaux de la société et des sociétés liées ;
- Conservation et remise (à titre d'échange, de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport.

Au cours de bourse du dernier jour de l'exercice, la valeur de marché des actions propres s'établit à 2 120 K€.

3.8.7 Capital social

Au 31/12/2019, le capital social s'élève à 993 108,72 € et se compose de 49 655 436 actions d'une valeur nominale de 0,02 €.

La variation du nombre d'actions composant le capital social est la suivante :

Nombre d'actions à la fin de l'exercice 2018	**37 616 932**
Augmentation de capital du 26/04/2019	3 183 576
Augmentation de capital du 30/06/2019	58 000
Augmentation de capital du 29/07/2019	3 558 718
Augmentation de capital du 01/08/2019	218 290
Augmentation de capital du 16/12/2019	5 019 920
Nombre d'actions à la fin de l'exercice 2019	**49 655 436**

3.8.8 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

En K€	A Nouveau	Mouvements de périmètre	Dotation	Reprises (-)	Transfert de compte à compte	31/12/2019
Litiges	136	2 378	1 455	-1 447	-17	2 506
Garanties données aux clients	0	0	0	0	0	
Pertes de change	0	1	0	-1		
Autres risques	722	2 557	10 786	-1 353	214	12 927
TOTAL PROV. POUR RISQUES	**858**	**4 936**	**12 241**	**-2 801**	**198**	**15 433**
Pensions et obligations similaires	222	7 729	152	-2 480		5 624
Restructuration		444	119	-295	17	284
Autres charges (PC)		157		-15	30	172
TOTAL PROV. POUR CHARGES	**222**	**8 331**	**271**	**-2 790**	**47**	**6 081**
ECART D'ACQUISITION NEGATIF		**35 252**		**-35 252**		
TOTAL PROV. RISQUES ET CHARGES	**1 081**	**48 519**	**12 512**	**-40 843**	**244**	**21 514**

Les provisions pour risques sont composées principalement de risques liés aux clauses de cession et de litiges.

Les hypothèses utilisées pour le calcul de la provision pensions et obligations similaires sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,85 %
- Taux de charges sociales : 45 %
- Age de départ en retraite : entre 60 et 65 ans en fonction de la catégorie socio-professionnelle.

3.8.9 Dettes financières

La nature des dettes financières est la suivante :

En K€	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		6 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	95 051	20 660
Autres emprunts et dettes assimilés	9	
Intérêts courus non échus	459	346
Concours bancaires courants	500	10
DETTES FINANCIERES	**96 019**	**27 017**

La variation des dettes financières est la suivante :

En K€	Autres emprunts obligataires	Emprunts auprès des établissements de crédit	Concours bancaires courants	Autres emprunts et dettes assimilés	Intérêts courus non échus	Solde
Clôture N-1	**6 000**	**20 660**	**10**		**346**	**27 017**
Mouvements de périmètre			290	14		304
Augmentation		86 757				86 757
Remboursement	-6 000	-12 366		-5		-18 372
Variation			199		113	312
Clôture N		**95 051**	**500**	**9**	**459**	**96 019**

Dans le cadre de l'opération d'acquisition des sociétés Mondadori, REWORLD MEDIA a obtenu auprès de banques un financement de 87 M€, dont 13,3M€ destinés au refinancement d'une partie de la dette actuelle du Groupe.

Ce financement en euros est sur une durée de 5 à 7 ans amortissable et in fine. La part de capital remboursable à plus d'un an s'élève à 80,6 M€, dont 34,7 M€ à plus de 5 ans.

Ce financement a été réalisé auprès d'un pool bancaire constitué de la BNP PARIBAS, SOCIETE GENERALE, CREDIT LYONNAIS, BANQUE CIC EST, INTESA SANPAOLO et d'un crédit SCHELCHER PRINCE GESTION.

Les emprunts sont assortis de clauses de respect de ratios financiers (covenants). Ces ratios sont respectés au 31 décembre 2019.

3.8.10 Dettes d'exploitation et hors exploitation

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

En K€	31/12/2019	31/12/2018
Fournisseurs et comptes rattachés	55 334	41 903
Factures non parvenues	43 408	6 979
Avoirs à émettre		162
Avances et acomptes reçus sur commandes	16 034	5 181
Dettes sociales (Personnel, organismes sociaux...)	19 799	3 808
Dettes fiscales (Hors IS)	10 235	3 972
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION	**144 810**	**62 004**
Fournisseurs d'immobilisations	14 927	1 046
Etat - impôts sur les bénéfices	380	641
Comptes courants créditeurs	659	6
Dettes diverses	1 914	1 151
TOTAL DETTES HORS EXPLOITATION	**17 880**	**2 844**
Produits constatés d'avance	33 204	4 587
TOTAL DETTES	**195 894**	**69 435**

Les fournisseurs d'immobilisations correspondent notamment au complément de prix et au paiement différé du prix sur l'acquisition de titres.

Les produits constatés d'avance correspondent principalement au montant des abonnements aux différents titres, encaissés au 31 décembre 2019 et restant à servir.

Les dettes se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

En K€	Valeurs brutes	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Fournisseurs et comptes rattachés	55 334	55 334	
Factures non parvenues	43 408	43 408	
Avances et acomptes reçus sur commandes	16 034	16 034	
Dettes sociales (Personnel, organismes sociaux...)	19 799	19 799	
Dettes fiscales (Hors IS)	10 235	10 235	
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION	**144 810**	**144 810**	
Fournisseurs d'immobilisations	14 927	445	14 482
Etat - impôts sur les bénéfices	380	380	
Comptes courants créditeurs	659	659	
Dettes diverses	1 914	1 914	
TOTAL DETTES HORS EXPLOITATION	**17 880**	**3 398**	**14 482**
Produits constatés d'avance	33 204	33 204	
TOTAL DETTES	**195 894**	**181 412**	**14 482**

3.8.11 Engagements hors bilan

Engagements donnés :

- **Contrats de location immobilière**

Au 31 décembre 2019, l'engagement de paiement futur minimal s'élève à un montant de 27.547 K€.

- **Caution solidaire**

REWORLD MEDIA se constitue caution solidaire de la société ARNOLDO MONDADORI EDITORE S.p.A. de toutes les sommes qui seraient versées par société ARNOLDO MONDADORI EDITORE S.p.A. :

- à la banque INTESA SANPAOLO en cas de mise en œuvre de la GAPD INTESA suite à laquelle la banque INTESA SANPAOLO mettrait en œuvre la caution INTESA ;
- au Bailleur en cas de mise en œuvre par le Bailleur de la caution Solidaire AME.

Dans la limite d'une somme maximum de 10.800.000 €, en cas de non-paiement des loyers.

- **Covenants financiers**

Les emprunts souscrits dans le cadre de l'acquisition « Mondadori » sont soumis à des covenants financiers.

Engagements reçus :

- **Garantie autonome de paiement**

- BNP donne une garantie autonome de paiement à REWORLD MEDIA d'un montant de 8.500.000 € au profit de la Société ARNOLDO MONDADORI EDITORE S.p.A. au titre du crédit vendeur (la « GAPD BNP Crédit Vendeur »).
- BNP donne une garantie autonome de paiement à REWORLD MEDIA MAGAZINES d'un montant de 9.899.415 € en faveur de la Société SAS Bagneux Briand (la « GAPD BNP Bagneux »).

- **Garantie actif / passif reçue**

La société ARNOLDO MONDADORI EDITORE S.p.A. a donné une garantie d'actif et de passif au profit de la société plafonnée à 10.000.000 € et d'une durée de 2 ans (soit le 31 juillet 2021).

3.8.12 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice figurant en résultat d'exploitation est détaillé de la manière suivante :

En K€	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de produits	134 792	42 717
Ventes de Prestations de services	157 882	132 812
Ventes de Marchandises	243	
Autres produits annexes	1 434	1 988
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	**294 351**	**177 517**

3.8.13 Détail des charges d'exploitation

Les charges d'exploitation figurant en résultat d'exploitation sont détaillées de la manière suivante :

En K€	31/12/2019	31/12/2018
Achats matières 1ères & autres appro.	-13 574	-5 164
Variation stocks matières 1ères & aut. appro.	404	-43
Achats d'études et prestations de service	-17 100	-5 598
Achats non stockés, Matériel et Fournitures	-91 081	-89 229
Achats de marchandises	-24	
Variation stocks de marchandises	-7	
Autres charges externes et autres charges d'exploitation	-98 736	-38 960
Impôts, taxes et versements assimilés	-1 931	-666
Rémunération du personnel	-34 900	-20 729
Charges sociales	-12 304	-6 682
Participation des salariés	339	
Dotations amort. et prov. d'exploit.	-6 179	-3 519
Autres charges d'exploitation	-3 062	-1 973
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**-278 154**	**-172 563**

3.8.14 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

En K€	31/12/2019	31/12/2018
Revenus des autres créances et VMP	20	
Autres produits financiers	58	1 819
Reprise de Provisions	3	
Différences positives de change	41	68
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	**121**	**1 887**
Dotation aux amortissements et provisions	-512	-417
Intérêts et charges financiers	-2 819	-1 714
Autres charges financières	-602	-232
Différences négatives de change	-104	-166
TOTAL CHARGES FINANCIERES	**-4 037**	**-2 529**
RESULTAT FINANCIER	**-3 916**	**-642**

Le résultat financier est principalement composé des intérêts sur emprunts bancaires.

3.8.15 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

En K€	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur op. de gestion	-965	761
Produits de cession d'éléments d'actifs	36	163
Autres produits exceptionnels	5	
Reprises de provisions exceptionnelles	2 701	974
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	-3 414	-1 125
VNC des éléments d'actifs cédés	-385	-296
Autres charges exceptionnelles	-19 006	-264
Dotations de charges exceptionnelles	-13 566	-113
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-34 593**	**98**

Le résultat exceptionnel est principalement composé des coûts liés aux clauses de cession des journalistes des sociétés acquises en juillet 2019.

3.8.16 Impôts différés

En K€	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Impôts différés actif	4 414	3 986	427
Impôts différés passif			0
TOTAL IMPOTS DIFFERES NET	**4 414**	**3 986**	**427**
Impact sur les réserves consolidées			
mouvement de périmètre			
écarts de conversion			-24
Impact sur le résultat consolidé			451
TOTAL IMPACT IMPOTS DIFFERES			**427**

Impôt différé actif	31/12/2018	Impact réserves	Impact résultat	31/12/2019
Déficits activés Reworld Media	1 008		392	1 400
Déficits activés TD (Royaume-Uni et Espagne)	2 567	(29)		2 538
Déficits activés TD (autres)	45	(3)		42
Décalages temporaires TD	366	8	59	433
Total	**3 986**	**(24)**	**451**	**4 414**

Les déficits activés REWORLD MEDIA correspondent au montant probable d'imputation des déficits antérieurs pour les deux prochains exercices.

Les déficits activés au Royaume-Uni sont liés à une double imposition suite à l'acquisition d'IMW. TRADEDOUBLER a demandé que l'administration fiscale suédoise entame une procédure devant le

HMRC (administration fiscale au Royaume-Uni) afin d'éliminer la double imposition qui a surgie. La valeur comptable totale s'élève à 14 MSEK et TRADEDOUBLER estime que ce montant sera recouvrable.

Les déficits activés en Espagne sont liés imposition de la société TRADEDOUBLER España SL pour les exercices 2011-2012. TRADEDOUBLER a demandé que l'administration fiscale suédoise entame une procédure devant l'administration fiscale espagnole afin d'éliminer la double imposition qui a surgie. TRADEDOUBLER estime que ce montant sera recouvrable.

Les impôts différés actifs sont principalement liés au report des déficits fiscaux au Royaume-Uni et en Espagne de TRADEDOUBLER. L'évaluation de l'utilisation future des déficits fiscaux est basée sur les estimations de la direction concernant les revenus fiscaux imposables futurs.

3.8.16.1. Déficits fiscaux non activés

Les impôts différés actifs sur déficits non activés sur le GROUPE s'élèvent à 12,8 M€, sans date d'expiration.

3.8.16.2. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

En K€	31/12/2019	31/12/2018
Impôts sur les sociétés	2 168	-564
Impôts différés	451	132
TOTAL IMPOTS SUR RESULTAT	**2 619**	**-431**

L'économie d'impôts sur les sociétés est le reflet de la variation du résultat fiscal des sociétés acquises en juillet pour la période allant de leur entrée de périmètre au 31 décembre 2019.

3.8.16.3. Preuve d'impôt

Rationalisation de l'impôt	31/12/2019
Résultat net de l'ensemble consolidé	-10 425
Neutralisation des dot. Amorts sur EA	*-35 067*
Résultat net des sociétés Intégrées	**-45 492**
Impôts sur les résultats **(1)**	-2 619
Résultat net avant impôt	*-13 045*
<Impôt théorique au taux en vigueur, 33,33%> **(2)**	-4 348
Différence d'impôt (1) - (2)	**1 729**

Explications	Charges	Produits
Différences permanentes social	3 062	618
Différences permanentes consolidation	0	199
Utilisation déficits non activés précédement		598
ID non activés s/déficits N	1 146	
ID activés s/déficits antérieurs		
Boni intégration fiscale		321
Différence de taux d'impôt social		743
Ecart de conversion		
Total	4 208	2 479
Différence nette	**1 729**	

3.8.17 Autres informations

3.8.17.1. Evénements postérieurs à la clôture

- **Accord avec des actionnaires de TRADEDOUBLER**

En février 2020, REWORLD MEDIA a annoncé la signature d'un accord sous conditions suspensives avec deux des principaux actionnaires de TRADEDOUBLER portant sur un apport en nature à REWORLD MEDIA de titres TRADEDOUBLER représentant 9,96 % du capital et des droits de vote de TRADEDOUBLER sur la base d'une parité d'échange de sept (7) actions TRADEDOUBLER pour une (1) action REWORLD MEDIA.

En cas de réalisation, cette opération :

- porterait la participation de REWORLD MEDIA au capital de TRADEDOUBLER d'actuellement 40,21% à 50,17 % du capital ;

- entrainerait une dilution d'environ 1,3% pour les actionnaires de REWORLD MEDIA.

Cette opération devra faire l'objet d'un rapport d'un commissaire aux apports et est conditionnée à son approbation par l'assemblée générale de REWORLD MEDIA.

- **COVID – 19**

Compte tenu des incertitudes liées à l'épidémie du Coronavirus, Reworld Media n'est pas en mesure à ce jour de chiffrer les impacts liés aux mesures prises pour tenter d'endiguer l'épidémie, et par la détérioration très probable de l'environnement économique.

Reworld Media a mis en œuvre des actions pour permettre la continuité d'activité et prend les mesures nécessaires pour préserver la santé de ses équipes.

3.8.17.2. Rémunération des dirigeants

Le montant global des rémunérations et honoraires des dirigeants (MM. Pascal CHEVALIER et Gautier NORMAND) versés directement ou indirectement à ces derniers pour l'exercice 2019 s'élève à 2.244.110 € pour le Groupe REWORLD MEDIA.

3.8.17.3. Entreprises liées

Il n'existe pas de transactions entre les parties liées, en cours à la date d'arrêté des comptes ou ayant des effets sur l'exercice qui présentent une importance significative et qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.

3.8.17.4. Effectifs

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
MEDIA Branding	734	199	535
MEDIA Performance	239	254	-15
TOTAL EFFECTIF	**973**	**453**	**520**

3.8.17.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes liés à la mission de certification légale s'élèvent à 850 K€ au titre de l'exercice clos le 31/12/2019 pour les sociétés intégrées globalement.

3.8.17.6. Proforma du compte de résultat 2019 (12 mois)

La colonne 31/12/2019 Proforma intègre l'ensemble des entités consolidées pour une période de 12 mois.

En K€	31/12/2019 Proforma
Produits d'exploitation	
Chiffre d'affaires	462 149
Autres produits d'exploitation	12 450
Charges d'exploitation	
Achats consommés	-159 992
Charges externes et autres	-176 704
Impôts, taxes et versements assimilés	-4 446
Charges de personnel	-84 750
Dotations aux amortissements et provisions	-7 673
Autres charges de gestion courante	-6 262
RESULTAT D'EXPLOITATION	**34 771**
Produits financiers	121
Charges financières	-4 076
RESULTAT FINANCIER	**-3 955**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**30 816**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-36 586**
Impôts sur les bénéfices	-353
Impôts différés	451
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	**-5 672**
Dotations/reprises aux amort. des écarts d'acquisition	35 067
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	**29 395**
Intérêts minoritaires	-587
RESULTAT NET PART DU GROUPE	**28 808**

3.9 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

YUMA AUDIT
29, rue Marbeuf
75008 Paris

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

REWORLD MEDIA

Société Anonyme

8 RUE BARTHELEMY DANJOU

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société REWORLD MEDIA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société REWORLD MEDIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

La note 7.2.6. de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des écarts d'acquisition. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des calculs des provisions pour dépréciation.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations diffèreront, parfois de manière significative, des prévisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent

pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs

pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 18 mars 2020

Les commissaires aux comptes

YUMA AUDIT	Deloitte & Associés
Julien WAJSBORT	Géraldine SEGOND

3.10 Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

YUMA AUDIT
29, rue Marbeuf
75008 Paris

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-la-Défense Cedex

REWORLD MEDIA

Société Anonyme

8 rue Barthelemy Danjou
92100 Boulogne Billancourt

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale des actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations **prévues à l'article** R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

- ***AVANCE TRADEDOUBLER ET NANTISSEMENT AVANCE TRADEDOUBLER***

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND (Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de REWORLD MEDIA et Président du Conseil d'Administration et administrateur de TRADEDOUBLER)

Objet : autorisation d'une avance en compte courant de REWORLD MEDIA à TRADEDOUBLER et nantissement de l'avance au profit des banques. Cette opération s'inscrit dans le cadre du prêt souscrit par REWORLD MEDIA dans le cadre de l'acquisition de MONDADORI France dont une partie est destinée au refinancement de la dette TRADEDOUBLER.

Date du Conseil d'Administration ayant autorisé : Autorisation à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 29 juillet 2019, à laquelle M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND n'ont pas pris part.

Modalités :

Prêteur	REWORLD MEDIA S.A. (439 546 011 RCS NANTERRE)
Bénéficiaire	TRADEDOUBLER AB (société de droit suédois immatriculée sous le n°556575-7423)
Description	Avance à consentir au titre de la Convention Avance Tradedoubler aux fins de refinancer la Dette Tradedoubler (i.e. emprunt obligataire souscrit par Tradedoubler pour un montant de SEK 75.148.150,68 auprès de Kreditfonden AS
Montant	EUR 7.200.000 (auxquels pourront s'ajouter le cas échéant 3.750.000 € + 2.500.000 €)
Taux d'intérêt	4,95% annuel maximum
Date de début	Date de Réalisation (31 juillet 2019)

Commission d'arrangement	624.000 € à payer par TRADEDOUBLER AB à REWORLD MEDIA dont 50% le 16 décembre 2019 et 50% le 16 mars 2020.
Date de fin	7 ans maximum

Intérêt pour la Société : cette opération permet de refinancer la dette de TRADEDOUBLER auprès de banques dans des conditions plus favorables au Groupe.

- ***ASSURANCE HOMMES CLES ET NANTISSEMENT/DELEGATION DE L'ASSURANCE***

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND (Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de REWORLD MEDIA)

Objet : autorisation de la mise en place d'une assurance Homme clés dans le cadre du financement bancaire de l'acquisition de MONDADORI France et délégation de l'assurance au profit des banques ayant financé l'acquisition de MONDADORI.

Date du Conseil d'Administration ayant autorisé : Autorisé à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 29 juillet 2019, à laquelle M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND n'ont pas pris part.

Modalités :

Description	(i) Nantissement des créances de l'Emprunteur vis-à-vis la compagnie d'assurance résultant de la mise en jeu de l'Assurance Emprunteur/Homme Clé au profit des Bénéficiaires ou (ii) délégation de paiement afin que la compagnie d'assurance verse directement les fonds aux Bénéficiaires.
Montant	EUR 7.000.000 (3,5 M€ pour M. Pascal CHEVALIER et (3,5 M€ pour M. Gautier NORMAND)
Cout	Cout annuel de 19.450,10 €
Date de début	Date de Réalisation (31 juillet 2019)
Date de fin	31 juillet 2026 (soit une durée de 7 ans)

Intérêt pour la Société : cette convention a permis d'obtenir le financement bancaire de l'acquisition de MONDADORI.

- ***AVENANTS A LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES AVEC LA SOCIETE CPI (502 687 577 RCS PARIS)***

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER (Président Directeur Général de REWORLD MEDIA et Président de CPI)

Objet : Avenants en date du 1er juillet 2019 et du 27 septembre 2019 (« Avenants ») à la convention de prestation de services conclue entre la Société et CPI le 3 septembre 2012 et modifiée par avenant le 11 avril 2014 et le 3 février 2015 (la « Convention »).

Date du Conseil d'Administration ayant autorisé les Avenants : la conclusion de l'Avenant à la Convention a été autorisée à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 18 juin 2019 et du 27 septembre 2019, à laquelle M. Pascal CHEVALIER n'a pas pris part.

Date des Avenants : 1er juillet 2019 et 27 septembre 2019.

Date d'effet : les Avenants sont entrés en vigueur avec effet rétroactif au 1er janvier 2019.

Intérêt pour la Société : Le conseil d'administration a autorisé ces Avenants en considérant l'intérêt pour la société REWORLD MEDIA de bénéficier d'un accompagnement de ce prestataire, de son expertise accumulée dans ce domaine et de son réseau pour originer des opportunités et afin de tenir compte de l'intervention du prestataire au cours de l'exercice 2019 sur des opérations exceptionnelles structurantes pour le Groupe.

Description des prestations : la société CPI assure pour le compte de REWORLD MEDIA les prestations suivantes :

- prestations en matière de croissance externe (veille active, recherche et identification de cibles, assistance dans la structuration de l'opération…)
- prestations en matière de financement (veille active, recherche et identification de financements, assistance dans la structuration de l'opération…)
- prestations en matière de communication (conseil, relations actionnaires…)

Modalités financières :

Honoraires de base : au titre des honoraires de base, CPI a facturé un montant un montant de 120.000 € HT au cours de 2019 (entre le 1er janvier 2019 et le 30 septembre 2019 dans la mesure où cette Convention (comprenant les Avenants) a été résiliée avec effet au 30 septembre 2019).

Honoraires de Succès : il a été décidé d'accorder à CPI des honoraires de succès de 900.000 € HT dans le cadre des opérations de croissance externe et de levée de fonds intervenues en 2019, principalement au titre de l'acquisition du groupe MONDADORI réalisée en juillet 2019.

Ces montants ont notamment été fixés en considération :

- du rôle majeur de CPI dans la réussite de ces opérations ;
- de l'importance de ces opérations pour REWORLD MEDIA ;
- de l'expertise et de la qualité professionnelle de CPI.

Le conseil d'administration a considéré que ces montants correspondent à un montant équitable compte tenu (i) des standards de marché pour ce type de prestations et (ii) de la forte valeur ajoutée des conseils et de l'accompagnement de CPI.

Résiliation : La Convention (comprenant les Avenants) a été résiliée avec effet au 30 septembre 2019 dans la mesure où :

- Il a été proposé de regrouper les prestations de JAG CONSEILS et de CPI au sein d'une société CPG (879.080.570 RCS NANTERRE) ;
- la modification significative du périmètre du Groupe REWORLD MEDIA à la suite de la réalisation de l'Opération Mondadori et de la gestion du Groupe en résultant. Compte tenu de ce changement, les modalités des prestations (en particulier une rémunération en partie forfaitaire) prévues aux termes de la Convention (intégrant les Avenants) ne sont plus adaptées au besoin de la Société.

- ***AVENANTS A LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES AVEC LA SOCIETE JAG CONSEILS (789 696 648 RCS NANTERRE)***

Personne concernée : M. Gautier NORMAND (Directeur Général Délégué de REWORLD MEDIA et Gérant de JAG CONSEILS)

Objet : Avenants en date du 1er juillet 2019 et du 27 septembre 2019 (les « Avenants ») à la convention de prestation de services conclue entre la Société et JAG CONSEILS le 14 novembre 2012 et modifiée par avenant en date du 28 décembre 2012, le 15 mars 2013, le 11 avril 2014 et le 3 février 2015 (la « Convention »).

Date du Conseil d'Administration ayant autorisé les Avenants : la conclusion des Avenants a été autorisée à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 18 juin 2019 et du 27 septembre 2019, à laquelle M. Gautier NORMAND n'a pas pris part.

Date des Avenants : 1er juillet 2019 et 27 septembre 2019.

Date d'effet : les Avenants sont entrés en vigueur avec effet rétroactif au 1er janvier 2019.

Intérêt pour la Société : Le conseil d'administration a autorisé ces Avenants en considérant l'intérêt pour la société REWORLD MEDIA de bénéficier d'un accompagnement par ce prestataire, de son expertise accumulée dans ce domaine et afin de tenir compte de l'intervention du prestataire au cours de l'exercice 2019 sur des opérations exceptionnelles structurantes pour le Groupe.

Description des prestations : la société JAG CONSEILS assure pour le compte de REWORLD MEDIA les prestations suivantes :

- prestations en matière de croissance externe (assistance dans la préparation et la tenue des réunions, dans la construction et formalisation de l'offre, dans la négociation des accords, dans l'organisation et le pilotage ...)
- prestations en matière de financement (assistance dans la préparation et tenue des réunions, dans la construction et formalisation de l'offre, dans la négociation des accords, dans l'organisation et le pilotage ...)
- prestations en matière financière et budgétaire, et de recherche, sélection et de formation des managers / cadres

Modalités financières :

Honoraires de base : au titre des honoraires de base, JAG CONSEILS a facturé un montant un montant de 120.000 € HT au cours de 2019 (entre le 1er janvier 2019 et le 30 septembre 2019 dans la mesure où cette Convention (comprenant les Avenants) a été résiliée avec effet au 30 septembre 2019).

Honoraires de Succès : il a été décidé d'accorder à JAG CONSEILS des honoraires de succès de 900.000 € HT dans le cadre des opérations de croissance externe et de levée de fonds intervenues en 2019, principalement au titre de l'acquisition du groupe MONDADORI réalisée en juillet 2019.

Ces montants ont notamment été fixés en considération :

- du rôle majeur de JAGS CONSEIL dans la réussite de ces opérations ;
- de l'importance de ces opérations pour REWORLD MEDIA ;
- de l'expertise et de la qualité professionnelle de JAGS CONSEIL.

Le conseil d'administration a considéré que ces montants correspondent à un montant équitable compte tenu (i) des standards de marché pour ce type de prestations et (ii) de la forte valeur ajoutée des conseils et de l'accompagnement de JAG CONSEILS.

Résiliation : Cette Convention (comprenant les Avenants) avec la société JAG CONSEILS a été résiliée avec effet au 30 septembre 2019 dans la mesure où :

- Il a été proposé de regrouper les prestations de JAG CONSEILS et de CPI au sein d'une société CPG ;
- la modification significative du périmètre du Groupe REWORLD MEDIA à la suite de la réalisation de l'Opération Mondadori et de la gestion du Groupe en résultant. Compte tenu de ce changement, les modalités des prestations (en particulier une rémunération en partie forfaitaire) prévues aux termes de la Convention (comprenant les Avenants) ne sont plus adaptées au besoin de la Société

- ***CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES AVEC LA SOCIETE CPG (879.080.570 RCS NANTERRE)***

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER (Président Directeur Général de REWORLD MEDIA et Président de CPG via CPI) et M. Gautier NORMAND (Directeur Général Délégué de REWORLD MEDIA et Directeur Général de CPG via JAG CONSEILS)

Objet : conclusion d'une convention de prestation de services conclue entre la Société et CPG (la « Convention »).

Date du Conseil d'Administration ayant autorisé la Convention : la conclusion de la Convention a été autorisée à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 27 septembre 2019, à laquelle MM. Pascal CHEVALIER et Gautier NORMAND n'ont pas pris part.

Date de la Convention : 20 novembre 2019

Intérêt pour la Société : Le conseil d'administration a autorisé cette Convention en considérant l'intérêt pour la société REWORLD MEDIA de bénéficier d'un accompagnement de CPI et JAG CONSEIL regroupés au sein de CPG, de leur expertise accumulée dans ce domaine et de leur réseau. Compte tenu de l'évolution du Groupe, il a toutefois été demandé par le conseil d'administration que les honoraires de CPG ne soient basés que sur la réalisation effective d'opération de croissance externe et de financement (à savoir aucun honoraire de base/forfaitaire ne doit être appliqué et uniquement un honoraire en cas de réalisation effective d'opérations).

Description des prestations : la société CPG assure pour le compte de REWORLD MEDIA les prestations suivantes :

- prestations en matière de croissance externe (veille active, recherche et identification de cibles, assistance dans la négociation, l'organisation, le pilotage et les calendriers des opérations, assistance dans la structuration de l'opération…)
- prestations en matière de financement (veille active, recherche et identification de financements, assistance dans la négociation, l'organisation, le pilotage et les calendriers des opérations, assistance dans la structuration de l'opération…)

Modalités financières :

Le Prestataire percevra, à compter du 1er janvier 2020, des honoraires de succès (les « Honoraires de Succès »), pour chaque opération, déterminés comme suit :

En matière de croissance externe (acquisition d'au moins 30% du capital d'une cible ou acquisition de fonds de commerce) : 100.000 € H.T. ou 200.000 € H.T. selon le Chiffre d'Affaires de la société cible pour chaque opération de croissance externe par REWORLD MEDIA (ou l'une quelconque des sociétés contrôlées par REWORLD MEDIA au sens de l'article L.233-3 du code de commerce).

En matière de financement (augmentation de capital ou endettement) : 100.000 € H.T. ou 200.000 € H.T. selon les montants financés pour chaque opération de financement en dette.

Il est ici précisé que le cumul des Honoraires Croissance Externe et des Honoraires Financement (décrits ci-dessous) ne pourront, à compter du 1er janvier 2020, en aucun cas excéder 200.000 € HT par année civile (du 1er janvier au 31 décembre de chaque année).

Il n'a été facturé aucun honoraire au cours de l'exercice 2019.

Durée : durée indéterminée. Chacune des parties pourra mettre fin à la présente Convention moyennant le respect d'un préavis de six (6) mois à compter de la notification de la résiliation.

- ***NOMINATION DE LA SOCIETE CPG (879.080.570 RCS NANTERRE) EN QUALITE DE DIRECTEUR GENERAL DES SOCIETES : PUBLICATIONS GRAND PUBLIC (419.648.902 RCS NANTERRE), R.M.P (802.743.781 RCS NANTERRE), MEDIA 365 (432.067.601 RCS NANTERRE)***

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER (Président Directeur Général de REWORLD MEDIA et Président de CPG via CPI) et M. Gautier NORMAND (Directeur Général Délégué de REWORLD MEDIA et Directeur Général de CPG via JAG CONSEILS)

Date du Conseil d'Administration ayant autorisé cette nomination : La nomination et la rémunération ont été autorisées à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 27 septembre 2019, à laquelle MM. Pascal CHEVALIER et Gautier NORMAND n'ont pas pris part.

Intérêt pour la Société : Le conseil d'administration a autorisé cette nomination et cette rémunération en raison de la modification significative du périmètre de la Société à la suite de la réalisation de l'Opération Mondadori et de la gestion du groupe en résultant et compte tenu de l'intérêt de voir assurer la direction de certaines filiales par CPG.

Objet : Nomination de la société CPG en qualité de Directeur Général pour une durée non limitée et fixation de la rémunération de :

- PUBLICATIONS GRAND PUBLIC (filiale à 100 % de REWORLD MEDIA) à compter du 1er janvier 2020
- R.M.P (filiale à 100 % de REWORLD MEDIA) à compter du 1er octobre 2019
- MEDIA 365 (filiale à 100 % de REWORLD MEDIA) à compter du 1er janvier 2020

Modalités financières :

- PUBLICATIONS GRAND PUBLIC : rémunération mensuelle de 50.000 € H.T à compter du 01/01/2020
- R.M.P : rémunération mensuelle de 20.000 € H.T d'octobre 2019 au 31 décembre 2019 et de 21.666 € H.T par mois à compter du 1er janvier 2020

- MEDIA 365 : rémunération mensuelle de 11.666 € H.T à compter du 01/01/2020

Au cours de l'exercice 2019, il a été facturé un montant de 60.000 € HT à la société R.M.P.

- ***ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES AU PROFIT DE M. PASCAL CHEVALIER***

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER (Président Directeur Général de REWORLD MEDIA)

Objet : Attribution de 892.710 actions gratuites au profit de M. Pascal CHEVALIER en sa qualité de Président Directeur Général.

Date du Conseil d'Administration ayant autorisé cette attribution : 27 septembre 2019, à laquelle MM. Pascal CHEVALIER et Gautier NORMAND n'ont pas pris part au vote.

Intérêt pour la Société : intéresser les dirigeants au capital et à la valorisation du groupe.

Modalités :
Période d'Acquisition : un (1) an
Conditions attachées à l'acquisition : condition de présence au jour de l'acquisition définitive
Période de Conservation : un (1) an

- ***ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES AU PROFIT DE M. GAUTIER NORMAND***

Personne concernée : M. Gautier NORMAND (Directeur Général Délégué de REWORLD MEDIA)

Objet : Attribution de 892.710 actions gratuites au profit de M. Gautier NORMAND en sa qualité de Directeur Général Délégué.

Date du Conseil d'Administration ayant autorisé cette attribution : 27 septembre 2019, à laquelle MM. Pascal CHEVALIER et Gautier NORMAND n'ont pas pris part au vote.

Intérêt pour la Société : intéresser les dirigeants au capital et à la valorisation du groupe.

Modalités :
Période d'Acquisition : un (1) an
Conditions attachées à l'acquisition : condition de présence au jour de l'acquisition définitive
Période de Conservation : un (1) an

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

- ***CONTRAT DE BAIL AVEC LA SOCIETE QUINTET (823.686.902 RCS NANTERRE)***

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND (Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de REWORLD MEDIA et associés de QUINTET). La société a conclu en 2016 un contrat de crédit-bail portant sur les locaux situés 8, rue Danjou à Boulogne Billancourt et a sous loué lesdits locaux à REWORLD MEDIA.

Date du conseil d'administration ayant autorisé la convention : 12 décembre 2016 considérant l'intérêt que présente cette convention pour la société REWORLD MEDIA, notamment pour améliorer les conditions de travail des salariés et collaborateurs et les regrouper sur un même site.

Description : contrat de sous location de 4 ans fermes à compter du 1er février 2017 dont 8 mois de franchise avec la société QUINTET (823 686 902) pour des locaux situés 8, rue Danjou à Boulogne Billancourt, d'une surface totale de 2.728m2 pour un loyer annuel de 962.960 € hors taxes et hors charges (soit un loyer annuel net de franchise d'environ 800.000 € hors taxes et hors charges). Le dépôt de garantie dans le cadre de ce bail s'élève à 240.740 €. Le montant du loyer a été fixé sur la base d'un prix de marché basé sur un rapport d'expert.

Le montant hors taxes et hors charges des loyers facturés à REWORLD MEDIA s'est élevé à 1.006.336 € en 2019, étant précisé que le groupe REWOLD MEDIA sous sous loue une partie desdits locaux.

- ***CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES AVEC M. PABLO NOWENSTEIN***

Personne concernée : M. Pablo NOWENSTEIN (administrateur de REWORLD MEDIA jusqu'au 11 juin 2019)

Date du Conseil d'Administration ayant autorisé la convention : 06 janvier 2014. Cette convention a été maintenue au cours de l'année 2019 dans la mesure où elle permet à REWORLD MEDIA de bénéficier d'un accompagnement dans le cadre de son développement international.

Description : convention de prestation de services de conseil et d'assistance en matière de croissance internationale et de développement du marché international signée entre Pablo NOWENSTEIN (prestataire) et REWORLD MEDIA (client) en date du 1er janvier 2014 pour une durée indéterminée et une résiliation avec un préavis de 12 mois.

Modalités : Les honoraires versés à M. Pablo NOWENSTEIN par REWORLD MEDIA au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à 30.000 € HT.

- ***CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES AVEC LA SOCIETE CPI***

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER (Président Directeur Général de REWORLD MEDIA et Président de CPI)

Date du Conseil d'Administration ayant autorisé la convention : convention approuvée par le Conseil d'Administration du 16 juillet 2012 et avenants approuvés par le Conseil d'Administration du 11 avril 2014 et du 2 février 2015. L'intérêt de cette convention pour la société REWORLD MEDIA est de bénéficier d'un accompagnement dans ses projets de croissance externe et de levées de fonds. :

Description : convention de prestation de services à durée indéterminée signée entre CPI (le prestataire) et REWORLD MEDIA (le bénéficiaire) conclue le 3 septembre 2012 et modifiée par avenant le 11 avril 2014 et le 3 février 2015. Il a été convenu que la société CPI assure pour le compte de REWORLD MEDIA des prestations de conseils et d'assistance en matière de croissance et de levées de fonds.

Cette convention a fait l'objet d'un avenant visé ci-dessus. L'intégralité des honoraires a été mentionnée au titre des conventions conclus au cours de l'exercice. La Convention (comprenant les Avenants) a été résiliée avec effet au 30 septembre 2019.

- ***CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES AVEC LA SOCIETE JAG CONSEILS***

Personne concernée : M. Gautier NORMAND (Directeur Général Délégué de REWORLD MEDIA et Gérant de JAG Conseils)

Date du Conseil d'Administration ayant autorisé la convention : avenants approuvés par le Conseil d'Administration du 11 avril 2014 et du 2 février 2015. L'intérêt de cette convention pour la société REWORLD MEDIA est de bénéficier d'un accompagnement dans le domaine financier et budgétaire et dans ses projets de croissance externe et de financement.

Description : convention de prestation de services à durée indéterminée signée entre JAG CONSEILS (le prestataire) et REWORLD MEDIA (le bénéficiaire) conclue le 14 novembre 2012 et modifiée par avenant en date du 28 décembre 2012, le 15 mars 2013, le 11 avril 2014 et le 2 février 2015. Il a été convenu que la société JAG Conseils assure pour le compte de REWORLD MEDIA des prestations de conseils et d'assistance en matière financière, de croissance et de développement.

Cette convention a fait l'objet d'un avenant visé ci-dessus. L'intégralité des honoraires a été mentionnée au titre des conventions conclus au cours de l'exercice. La Convention (comprenant les Avenants) a été résiliée avec effet au 30 septembre 2019.

- ***CONTRAT DE BAIL DE SOUS SOUS LOCATION AVEC LA SOCIETE TRADEDOUBLER***

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND (Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de REWORLD MEDIA et Président du Conseil d'Administration et administrateur de TRADEDOUBLER)

Date du conseil d'administration ayant autorisé la convention : 1er janvier 2017 considérant l'intérêt que présente cette convention pour la société REWORLD MEDIA, notamment au regard de l'objet de cette dernière et des conditions financières qui y sont attachées. En effet, cette convention permet à la société de sous-louer des locaux dont elle est locataire mais qu'elle n'utilise pas.

Description : contrat de sous sous location des locaux situés au 8, rue Barthélémy Danjou - 92100 Boulogne Billancourt :

- sous- sous location d'une durée ferme à compter du 1er mars 2017 jusqu'au 31 janvier 2021,
- nombre de M^2 loués : 350m² hors parking et espace commun
- loyer annuel d'un montant de 143.000 € hors taxes et hors charges, payable d'avance trimestriellement. Le loyer a été déterminé sur la base d'un prix de marché

Le montant des loyers facturés par REWORLD MEDIA à TRADEDOUBLER au titre de l'exercice 2019 s'élève à 149.441 € hors taxes.

- ***CONTRAT DE BAIL DE SOUS SOUS LOCATION AVEC LA SOCIETE ONE EXPERIENCE FACTORY***

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND (Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de REWORLD MEDIA et Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de ONE EXPERIENCE SA, associée de ONE EXPERIENCE FACTORY)

Date du conseil d'administration ayant autorisé la convention : 1er janvier 2017 considérant l'intérêt que présente cette convention pour la société REWORLD MEDIA, notamment au regard de l'objet de cette dernière et des conditions financières qui y sont attachées. En effet, cette convention permet à la société de sous-louer des locaux dont elle est locataire mais qu'elle n'utilise pas.

Description : contrat de sous sous location des locaux situés au 8, rue Barthélémy Danjou - 92100 Boulogne Billancourt :

- sous- sous location d'une durée d'un an renouvelable tacitement à compter du 1er août 2017 jusqu'au 31 juillet 2018,

- loyer annuel d'un montant de 14.400 € hors taxes et charges comprises, payable d'avance trimestriellement. Le loyer a été déterminé sur la base d'un prix de marché

Le montant des loyers facturés par REWORLD MEDIA à ONE EXPERIENCE FACTORY au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à 14.400 € hors taxes.

Il est précisé qu'il a été accordé une domiciliation à titre gracieux du siège social des sociétés du groupe ONE EXPERIENCE ci-dessous dont M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND sont respectivement Président Directeur Général et Directeur Général Délégué) au 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT :

ONE EXPERIENCE SA (824.187.579 RCS NANTERRE)	1er août 2017
SCI LES TERRASSES DU MONT BLANC (819.676.123 RCS NANTERRE)	1er août 2017
JAFO MARITIME (408.786.424 RCS NANTERRE)	1er août 2017
SCI LA BOULEAUNIERE (821.749.926 RCS NANTERRE)	1er août 2017
ONE EXPERIENCE HOTELS (849 492 RCS NANTERRE)	1er avril 2019
THE GAME FACTORY (849 739 289 RCS NANTERRE)	4 avril 2019
RHODOS (849 449 947 RCS NANTERRE)	4 avril 2019

- ***CONTRAT DE BAIL DE SOUS SOUS LOCATION AVEC LA SOCIETE THE BLOCKCHAIN GROUP (504.914.094 RCS NANTERRE)***

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER (Président Directeur Général de REWORLD MEDIA et Président du Conseil d'Administration de THE BLOCKCHAINGROUP)

Date du conseil d'administration ayant autorisé la convention : 15 mai 2018 considérant l'intérêt que présente cette convention pour la société REWORLD MEDIA, notamment au regard de l'objet de cette dernière et des conditions financières qui y sont attachées. En effet, cette convention permet à la société de sous-louer des locaux dont elle est locataire mais qu'elle n'utilise pas.

Description : contrat de sous sous location en date du 24 mai 2018, des locaux situés au 8, rue Barthélémy Danjou - 92100 Boulogne Billancourt :

- sous- sous location d'une durée ferme à compter du 24.05.2018
- nombre de M² loués : 125
- loyer annuel d'un montant de 50.000 € hors taxes et hors charges. Le loyer a été déterminé sur la base d'un prix de marché
- service de connexion Internet à 480 € hors taxes mensuel

Le montant des loyers facturés par REWORLD MEDIA à THE BLOCKCHAINGROUP au titre de l'exercice 2019 s'élève à 52.252 € hors taxes.

Il est précisé qu'il a été accordé une domiciliation à titre gracieux du siège social des sociétés du groupe THE BLOCKCHAINGROUP ci-dessous dont M. Pascal CHEVALIER est du Conseil d'Administration) au 8, rue Barthélémy Danjou – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT :

THE BLOCKCHAIN XDEV (847 672 250 RCS NANTERRE)	28 janvier 2019
BF EUROPE (847 715 398 RCS NANTERRE)	28 janvier 2019
THE BLOCKCHAIN LAND (844 764 183 RCS NANTERRE)	1er janvier 2019
GLOBAL PARTNERS (843 951 690 RCS NANTERRE)	1er janvier 2019
YFC (491.728.168 RCS NANTERRE)	1er avril 2019

- ***ATTRIBUTION DE BSPCE A M. PASCAL CHEVALIER***

Personne concernée : M. Pascal CHEVALIER (Président Directeur Général de REWORLD MEDIA)

Date du Conseil d'Administration ayant autorisé la convention : 4 octobre 2013. Ces BSPCE ont été émis pour une durée se terminant le 30 juin 2023. Par conséquent, ils ont été maintenus au cours de l'exercice 2018.

Description : attribution de 2.129.008 BSPCE à M. Pascal CHEVALIER donnant droit à souscrire à 2.129.008 actions REWORLD MEDIA au prix unitaire de 0,42 €.

Il est précisé que M. Pascal CHEVALIER a exercé 1.330.630 BSPCE début janvier 2020. Il reste donc à ce jour 798.378 BSPCE attribués à M. Pascal CHEVALIER et non exercés.

- ***ATTRIBUTION DE BSPCE A M. GAUTIER NORMAND***

Personne concernée : M. Gautier NORMAND (Directeur Général Délégué de REWORLD MEDIA)

Date du Conseil d'Administration ayant autorisé la convention : 4 octobre 2013. Ces BSPCE ont été émis pour une durée se terminant le 30 juin 2023. Par conséquent, ils ont été maintenus au cours de l'exercice 2018.

Description : attribution de 2.129.008 BSPCE à M. Gautier NORMAND donnant droit à souscrire à 2.129.008 actions REWORLD MEDIA au prix unitaire de 0,42 €.

Au 31 décembre 2019 il reste 1.329.008 BSPCE attribués à M. Gautier NORMAND et non exercés.

Il est précisé que M. Gautier NORMAND a exercé 830.630 BSPCE début janvier 2020. Il reste donc à ce jour 498.378 BSPCE attribués à M. Gautier NORMAND et non exercés.

- ***ATTRIBUTION DE « BSPCE SPOREVER » A M. GAUTIER NORMAND***

Personne concernée : M. Gautier NORMAND (Directeur Général Délégué de REWORLD MEDIA)

Date de l'Assemblée Générale ayant autorisé la convention : aux termes des délibérations de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de SPOREVER en date du 30 septembre 2015, suite à la fusion absorption d'ATTRACTIVE SPORT par SPOREVER, il a été procédé au report de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise ATTRACTIVE SPORT sur les actions SPOREVER (« BSPCE SPOREVER »).

Suite à la fusion-absorption de la société SPOREVER par la société REWORLD MEDIA ayant entrainé la dissolution sans liquidation de SPOREVER, la société REWORLD MEDIA est venue aux droits de la société SPOREVER à compter du 24 mai 2017.

En conséquence, les BSPCE SPOREVER ont été repris par REWORLD MEDIA.

Description : 86.500 BSPCE SPOREVER attribués à M. Gautier NORMAND donnant le droit à souscrire à 181.650 actions REWORLD MEDIA au prix unitaire de 2,98 €.

L'intégralité des BSPCE SPOREVER sont devenus caducs en novembre 2019.

Paris et Paris-La défense, le 18 mars 2020

Les commissaires aux comptes

YUMA AUDIT	Deloitte & Associés
Julien WAJSBORT	Géraldine SEGOND

4. Comptes sociaux

4.1 Compte de résultat

Rubriques	Exercice 2019 France	Exercice 2019 Exportation	Exercice 2019 Total	Exercice 2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 181 079		3 181 079	2 798 021
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**3 181 079**		**3 181 079**	**2 798 021**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			1 474	353 833
Autres produits			11 688	24 377
PRODUITS D'EXPLOITATION			**3 194 240**	**3 176 231**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 110 568	2 385 270
Impôts, taxes et versements assimilés			207 025	155 689
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			556 936	132 922
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			9 315	3
CHARGES D'EXPLOITATION			**2 883 844**	**2 673 884**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**310 396**	**502 347**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			**2 611 417**	**1 708 879**
Produits financiers de participations			2 611 169	900 783
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				792 913
Différences positives de change			248	15 183
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**1 927 790**	**1 463 955**
Dotations financières aux amortissements et provisions				800 000
Intérêts et charges assimilées			1 927 785	656 167
Différences négatives de change			5	7 788
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			**683 627**	**244 924**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**994 023**	**747 271**
PRODUITS EXCEPTIONNELS			**627 512**	**550 571**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital			32 951	182 076
Reprises sur provisions et transferts de charges			594 560	368 496
CHARGES EXCEPTIONNELLES			**1 496 115**	**717 932**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			567 845	128 489
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			384 648	299 769
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			543 622	289 675
RESULTAT EXCEPTIONNEL			**-868 603**	**-167 361**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			- 511 897	-791 332
TOTAL DES PRODUITS			**6 433 169**	**5 435 681**
TOTAL DES CHARGES			**5 795 852**	**4 064 439**
BENEFICE OU PERTE			**637 316**	**1 371 242**

4.2 Bilan

4.2.1 Actif

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	97 277	97 277		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	193 330	174 088	19 242	19 242
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	688 110	190 513	497 598	549 724
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	9 942		9 942	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	115 847 994	1 089 146	114 758 848	41 060 303
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	976 477		976 477	774 239
ACTIF IMMOBILISE	**117 813 130**	**1 551 024**	**116 262 106**	**42 403 508**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 107 553		1 107 553	219 225
Autres créances	37 710 427	2 499 700	35 210 727	11 326 105
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	732 761		732 761	744 563
(Dont actions propres :)				
Disponibilités	21 573 942		21 573 942	1 810 267
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	9 977		9 977	19 731
ACTIF CIRCULANT	**61 134 660**	**2 499 700**	**58 634 960**	**14 119 891**
Frais d'émission d'emprunts à étaler	2 900 052		2 900 052	299 421
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	642		642	
TOTAL GENERAL	**181 848 484**	**4 050 724**	**177 797 760**	**56 822 820**

4.2.2 Passif

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
Capital social ou individuel (dont versé : 993 109)	993 109	752 336
Primes d'émission, de fusion, d'apport	60 414 771	29 883 240
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :		
Réserve légale	75 234	56 940
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)	3 546	3 546
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	-519 416	-1 872 364
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**637 316**	**1 371 242**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 779 467	1 235 844
CAPITAUX PROPRES	**63 384 027**	**31 430 784**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		6 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	95 162 075	13 351 914
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	209 341	205 011
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 559 760	1 132 119
Dettes fiscales et sociales	384 259	40 264
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 508 893	811 192
Autres dettes	2 002 962	3 851 536
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	586 445	
DETTES	**114 413 734**	**25 392 036**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**177 797 760**	**56 822 820**

4.3 Activité de la société et faits caractéristiques de l'exercice

4.3.1 ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société REWORLD MEDIA au capital de 993 109 euros dont le siège social est 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt et dont le SIREN est 439546011 présente le bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2019 qui se caractérise par les données suivantes :

- Total bilan : 177 797 760 euros

- Résultat net comptable : 637 316 euros

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

4.3.2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1. Augmentation de capital de Reworld Media

Placement privé auprès d'investisseurs qualifiés au sens de l'article D.411-1 du code monétaire et financier de 8,95 M€ en avril 2019

Le Conseil d'Administration de REWORLD MEDIA, en date du 23 avril 2019, a procédé à une augmentation de capital social par création et émission de 3 183 576 actions REWORLD MEDIA nouvelles au prix unitaire de 2,81 € se décomposant en 0,02 € de valeur nominale et en 2,79 € de prime d'émission. L'augmentation de capital, s'élève à un montant total prime d'émission incluse de 8 946 K€ (64K€ de valeur nominale et 8 882 K€ de prime d'émission).

Augmentation de capital de 10M€ dans le cadre de l'acquisition de Mondadori France en juillet 2019

L'Assemblée générale extraordinaire de REWORLD MEDIA, en date du 29 juillet 2019, a procédé à une augmentation de capital social réservée à ARNOLDO MONDADORI EDITORESOCIETÀ PER AZIONI par création et émission de 3 558 718 actions REWORLD MEDIA nouvelles au prix unitaire de 2,81 € se décomposant en 0,02 € de valeur nominale et en 2,79 € de prime d'émission aux fins de rémunérer l'Apport en nature des 14,3% du capital et des droits de vote de MONDADORI FRANCE SAS.

L'augmentation de capital, s'élève à un montant total prime d'émission incluse de 10 M€ (71 K€ de valeur nominale et 9 929 K€ de prime d'émission).

Augmentation de capital de 12,6M€ en décembre 2019

L'Assemblée générale mixte de REWORLD MEDIA, en date du 16 décembre 2019, a procédé à une augmentation de capital social réservée à ARNOLDO MONDADORI EDITORESOCIETÀ PER AZIONI par création et émission de 5 019 920 actions REWORLD MEDIA nouvelles au prix unitaire de 2,51 €, d'une valeur nominale de 0,02 €.

Le montant total de l'augmentation de capital s'élève à 12,6 M€ et se décompose en 100 K€ de valeur nominale et 12,5 M€ de prime d'émission.

Cette opération porte la participation d'ARNOLDO MONDADORI EDITORE- SOCIETÀ PER AZIONI au capital de REWORLD MEDIA SA de 8% à 17,3%.

2. Acquisition de Mondadori France

REWORLD MEDIA a acquis le 31 juillet 2019 100% du capital et des droits de vote de MONDADORI FRANCE SAS auprès de la société ARNOLDO MONDADORI EDITORE- SOCIETÀ PER AZIONI. Cette opération s'est faite après avoir obtenu les accords nécessaires et réuni les conditions prévues aux termes du protocole d'accord communiqués le 19 avril 2019 dont en particulier :

- l'autorisation de l'autorité de la concurrence sous condition de céder un titre de presse automobile (Auto Moto ou Auto Journal) ;

- l'approbation par l'assemblée générale de REWORLD MEDIA qui s'est tenue le 29 juillet 2019 de l'apport en nature à REWORLD MEDIA d'une partie du capital de MONDADORI FRANCE SAS et l'émission de 3 558 718 actions REWORLD MEDIA en rémunération de l'Apport ;

- l'obtention par REWORLD MEDIA d'un financement bancaire pour un montant total de 93,3 M€.

Cette opération a pris la forme d'un transfert à REWORLD MEDIA de 100% du capital et des droits de vote de MONDADORI FRANCE SAS dont :

- 85,7% du capital et des droits de vote réalisé sous forme d'acquisition pour un prix de 60 M€ sous réserve d'ajustement de prix basé sur la situation financière au closing, dont 10 M€ en crédit vendeur. Suite à la fixation de l'ajustement de prix, le prix définitif a été fixé à 55,4M€ dont 9,48M€ de crédit vendeur. A cette valeur s'ajouterait un éventuel complément de prix d'un montant de 5 M€ ;

- 14,3% du capital et des droits de vote réalisé sous forme d'un apport en nature d'actions MONDADORI FRANCE SAS à REWORLD MEDIA pour une valeur de 10 M€, rémunéré en actions REWORLD MEDIA dans le cadre d'une augmentation de capital.

3. Comparabilité des comptes

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2019 au 31/12/2019 soit une durée de 12 mois. Les comptes clos au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2019 sont donc comparables.

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4.4 Évènement significatif survenu depuis la clôture de l'exercice

En février 2020, REWORLD MEDIA a annoncé la signature d'un accord sous conditions suspensives avec deux des principaux actionnaires de TRADEDOUBLER portant sur un apport en nature à REWORLD MEDIA de titres TRADEDOUBLER représentant 9,96 % du capital et des droits de vote de TRADEDOUBLER sur la base d'une parité d'échange de sept (7) actions TRADEDOUBLER pour une (1) action REWORLD MEDIA.

En cas de réalisation, cette opération :

- porterait la participation de REWORLD MEDIA au capital de TRADEDOUBLER d'actuellement 40,21% à 50,17 % du capital ;

- entrainerait une dilution d'environ 1,3% pour les actionnaires de REWORLD MEDIA.

Cette opération devra faire l'objet d'un rapport d'un commissaire aux apports et est conditionnée à son approbation par l'assemblée générale de REWORLD MEDIA.

Compte tenu des incertitudes liées à l'épidémie du Coronavirus, Reworld Media n'est pas en mesure à ce jour de chiffrer les impacts liés aux mesures prises pour tenter d'endiguer l'épidémie, et par la détérioration très probable de l'environnement économique.

Reworld Media a mis en œuvre des actions pour permettre la continuité d'activité et prend les mesures nécessaires pour préserver la santé de ses équipes.

4.5 Règles et méthodes comptables

4.5.1 REGLES GENERALES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2018-07 du 10 décembre 2018.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

4.5.2 RECOURS A DES ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan et/ou du compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels. Ces estimations peuvent devoir être révisées sur si les bases d'informations sur les lesquelles elles sont établies évoluent. Elles peuvent

se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels,
- L'évaluation et la valorisation des titres de participations.

4.6 Informations relatives au bilan actif

4.6.1 IMMOBILISATION CORPORELLES ET INCORPORELLES

- **Immobilisations incorporelles**

Les principales immobilisations incorporelles de l'entreprise sont des logiciels, marques, licences et frais d'établissements.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les logiciels sont amortis sur une durée de vie estimée de 3 ans selon la méthode linéaire. Les marques ne sont pas amorties.

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations corporelles	Durée amortissement en année
Install. générales agencts, aménagts	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	3 ans

Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions et mise au rebut	Au 31/12/2019
Frais d'établissement et de développement	97 277				97 277
Autres postes d'immobilisation incorporelles	193 330				193 330
Total 1 Incorporelles	**290 607**				**290 607**
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements…..					
Installations générales et agencements	552 247	28 933			581 180
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	106 931				106 931
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	**659 178**	**28 933**			**688 110**
Immobilisations corporelles en cours					
Total 3 Encours Corporelles					
Acomptes		9 942			9 942
TOTAL	**949 785**	**38 875**			**988 660**

Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Au 31/12/2019
Frais d'établissement et de développement	97 277			97 277
Autres immobilisations incorporelles	174 088			174 088
Total 1	**271 365**			**271 365**
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	73 245	55 973		129 131
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	36 208	25 174		61 382
Emballages récupérables et divers				
Total 2	**109 453**	**81 147**		**190 600**
TOTAL	**380 818**	**81 147**		**461 965**

Titres de participations

Participations et autres titres :

Les titres de participations sont évalués à leur valeur d'acquisition augmentée des frais d'acquisition. Si une clause de complément de prix est prévue, le montant du complément de prix est inclus dans le coût d'acquisition des titres à la condition que cet ajustement soit probable et que son montant peut être mesuré de façon fiable comme l'indique le CR 99-02 210.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres de participation pour lesquels il n'existe pas de valeur de référence s'apprécie principalement sur la base des perspectives de rentabilité future reposant sur les business plan établis par la direction.

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2018	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2019	Provision	Valeur Nette au 31/12/2019
Autres participations	42 534 097	73 699 544	385 648	115 847 994	1 089 146	114 758 848
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	774 239	202 238		976 477		976 477
TOTAL	**43 308 336**	**73 901 782**	**385 648**	**116 824 471**	**1 089 146**	**115 735 325**

- **Autres immobilisations financières**

Les actions propres affectées au contrat de liquidités conclu le 22 juin 2015, sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, hors frais. Si, à la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition est supérieure au cours moyen du dernier mois de l'exercice, l'écart fait l'objet d'une provision pour dépréciation financière. Les plus ou moins-values de cession sont comptabilisées en résultat exceptionnel suivant la méthode FIFO (First In - First Out).

- **Etat des échéances des créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques sont clairement identifiées. Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Les créances détenues par la société s'élèvent à 39 804 434 € en valeur brute au 31/12/2019 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	**976 477**		**976 477**
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	976 477		976 477
ACTIF CIRCULANT :	**38 827 957**	**38 827 957**	
Clients	1 107 553	1 107 553	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	1 003 596	1 003 596	
Groupe et associés (2)	36 582 143	36 582 143	
Débiteurs divers	124 688	124 688	
Charges constatées d'avance	9 977	9 977	
TOTAL	**39 804 434**	**38 827 957**	**976 477**
(1) Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

- **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

- **Valeur mobilière de placement**

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des actions propres affectées soit à des opérations d'échange et de croissance externe, soit aux salariés et mandataires du Groupe.

Au 31 décembre 2019, la société détient 804.502 actions propres. 798.105 actions sont classées en VMP. Le solde de 6.397 actions, affectées au contrat de liquidité est classé en immobilisations financières.

- **Charges et produits constatés d'avance**

			Variation	
Rubrique	31/12/2019	31/12/2018	Montant	%
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION :				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	9 977	19 731	-9 754	-50 %
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	586 445		586 445	

4.7 Informations relatives au bilan passif

4.7.1 CAPITAUX PROPRES

Les comptes de l'exercice 2018 ont fait apparaître un résultat de 1 371 242 €. Ce résultat a été affecté comme suit :

18 294 € au poste « Réserve légale»
1 352 948 € au poste « Report à nouveau ».

- **Composition du capital social**

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Crées pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	49 655 436	12 041 236		0.02
Actions de préférence			2 732	0.02

- **Variation des capitaux propres**

Capitaux propres	Solde au 31/12/2018	Variation de capital	Affectation du résultat 2018	Résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2019
Capital social	752 336	240 773			993 109
Prime d'émission, de fusion, d'apport	29 883 240	30 531 531			60 414 771
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	56 940		18 294		75 234
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées	3 546				3 546
Autres réserves					
Report à nouveau	-1 872 364		1 352 948		-519 416
Résultat de l'exercice	1 371 242		-1 371 242	637 316	637 316
Subvention d'investissement					
Provision réglementées	1 235 844	543 622			1 779 467
TOTAL	**31 430 784**	**31 315 926**		**637 316**	**63 384 027**

4.7.2 PROVISION REGLEMENTEES

Les provisions règlementées sont composées des amortissements dérogatoires liés aux frais d'acquisition des titres de participation. Ces derniers sont amortis sur une durée de 5 ans.

4.7.3 Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

Provisions réglementées

Les provisions règlementées figurant au bilan font partie des capitaux propres au bilan.

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant. La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Au 31/12/2019
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires	1 235 844	543 622		1 779 467
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL	1 235 844	**543 622**		1 779 467

Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Au 31/12/2019
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	1 473 794		384 648	1 089 146
Provisions autres immos financières				
TOTAL	**1 473 794**		**384 648**	**1 089 146**

4.7.4 ETATS DES ECHEANCES DES DETTES

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : (1)				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine	95 162 075	14 581 086	45 880 988	34 700 000
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	209 341	209 341		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 559 760	1 559 760		
Personnel et comptes rattachés	242 837	242 837		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	141 422	141 422		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 508 893	26 893	14 482 000	
Groupe et associés (2)	1 998 024	1 998 024		
Autres dettes	4 938	4 938		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	586 445	586 445		
TOTAL	**114 413 735**	**19 350 747**	**60 362 988**	**34 700 000**
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	86 757 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 622 176			
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques.				

La société a opté pour la méthode préférentielle d'étalement des frais d'émission d'emprunt.

4.7.5 DETTES DIVERSES

Les dettes diverses comportent les compléments de prix et les paiements différés des prix d'acquisition des participations.

4.7.6 CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	**458 773**	**26 437**	**432 336**
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	458 773	26 437	432 336
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	**543 961**	**644 794**	**- 100 833**
DETTES FISCALES ET SOCIALES	**242 837**	**8 158**	**234 679**
Personnel et comptes rattachés	242837		242 837
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		113	- 113
Etat et autres collectivités publiques		8 045	- 8 045
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES			**0**
AUTRES DETTES			**0**
TOTAL CHARGE A PAYER	**1 245 571**	**679 389**	**566 182**

4.8 Informations relatives au compte de résultat

4.8.1 VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est principalement composé de prestations de services et de facturations diverses aux sociétés du Groupe.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2019 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2019			Exercice 2018
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	3 181 079		3 181 079	2 798 021
Chiffre d'affaires	3 181 079		3 181 079	2 798 021
	100,00 %	%	100,00 %	14%

4.8.2 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 683 627 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS FINANCIERS	**2 611 417**	**1 708 879**
Produits financiers de participations	2 611 169	900 783
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	792 913
Différences positives de change	248	15 183
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	**1 927 790**	**1 463 955**
Dotations financières aux amortissements et provisions	0	800 000
Intérêts et charges assimilées	1 927 785	656 167
Différences négatives de change	5	7 788
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	683 627	244 924

Le résultat financier intègre principalement :

- 2 000 000 euros de produits financiers liés aux participations
- 1 619 221 euros de charges d'intérêts d'emprunts

4.8.3 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -868 603 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**627 512**	**550 571**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	32 951	182 076
Reprises sur provisions et transferts de charges	594 560	368 496
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**1 496 115**	**717 932**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	567 845	128 489
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	384 648	299 769
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	543 622	289 675
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-868 603	- 167 361

Les produits exceptionnels sur opérations de capital se composent de 32 951 euros de boni de rachat des actions propres. Les reprises de provisions de 594 560 euros concernent des reprises de provisions pour risques.

Les charges exceptionnelles sur opérations en capital se composent de 384 648 euros de valeur comptable des éléments d'actifs cédés.

Les dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions sont composées de 543 622 euros d'amortissements dérogatoires.

4.8.4 OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la date de clôture de l'exercice. L'écart de conversion qui résulte de l'actualisation des dettes et des créances en devises est inscrit en compte de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un produit latent.

4.9 Informations diverses

4.9.1 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société SA REWORLD MEDIA 8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt - FRANCE.

4.9.2 LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

	Capital	Capitaux propres	QP de capital détenue	Dividendes encaissés	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte
FILIALES FRANCAISES - Plus de 50%						
REWORLD MEDIA France	70 000 000	70 714 148	100,00%		3 519 765	- 663 309
EDI SIC	2 158 000	- 4 474 750	100,00%		3 435 382	337 654
REWORLD MEDIA FACTORY	1 000	- 244 782	100,00%		20 785 207	249 967
PGP - LES PUBLICATIONS GRAND PUBLIC	500 000	4 579 409	100,00%	2 000 000	22 251 964	1 331 704
RMP	16 458 890	1 861 101	100,00%		17 924 132	436 414
REWORLD MEDIA VENTURES	100	563 574	100,00%		1 369 550	288 235
MONTREUX PUBLICATIONS	100	53 485	100,00%		2 613 520	- 76 760
RM DEV 3	100	- 23 553	100,00%			- 5 861
RM DEV 4	100	- 23 115	100,00%			- 5 746
MEDIA 365	4 488 745	6 485 058	100,00%		5 673 200	- 205 336
SPORT STRATEGIES	39 420	- 487 772	100,00%		239 878	- 13 995
JUNGLE NATIVES	1 000	- 82 729	100,00%		141 066	- 22 976
FILIALES ETRANGERES - Plus de 50%						
REWORLD MEDIA PTE (données SGD)	20 000	- 2 794 342	100,00%		-	- 87 769
EMAILING NETWORK EUROPE	3 765	278 510	100,00%		1 630 000	7 398
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES FRANCAISES -10% à 50%						
GEM ART			15,00%			
ADBOOKING			20,00%			
LIVEEVENT			36,00%			
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES ETRANGERES - 10% à 50%						
TRADEDOUBLER (données en SEK)	18 371 000	67 302 000	40,21%		75 914 000	- 16 420 000
WIDEONET			30,00%			
AUTRES PARTICIPATIONS						
CHIC PLACE			8,00%			
PLANNING TV			8,00%			

4.9.3 REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

4.9.4 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Le montant global des rémunérations et honoraires des dirigeants (MM. Pascal CHEVALIER et Gautier NORMAND) versés directement ou indirectement à ces derniers pour l'exercice 2019 s'élève à 2.040.000 €.

4.9.5 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Il n'existe pas de transactions, avec des parties liées, en cours à la date d'arrêté des comptes ou ayant des effets sur l'exercice qui présente une importance significative et qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.

4.9.6 AVANCES AUX DIRIGEANTS

Conformément à l'article L223-21 du Code de commerce, aucune avance ou crédit n'a été allouée aux dirigeants de la société.

4.9.7 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés :

Contrats de location immobilière

Au 31 décembre 2019, l'engagement de paiement futur minimal s'élève à un montant de 1.043 K€.

Caution solidaire

REWORLD MEDIA s'est constituée caution solidaire de la Société ARNOLDO MONDADORI EDITORE S.p.A. de toutes les sommes qui seraient versées par Société ARNOLDO MONDADORI EDITORE S.p.A. :

- à la banque INTESA SANPAOLO en cas de mise en œuvre de la GAPD INTESA suite à laquelle la banque INTESA SANPAOLO mettrait en œuvre la caution INTESA ;
- au Bailleur en cas de mise en œuvre par le Bailleur de la Caution Solidaire AME.

Dans la limite d'une somme maximum de dix millions huit cent mille euros (10.800.000 €) (la « Buyer Corporate Guarantee »), en cas de non-paiements des loyers.

Covenants financiers

Les emprunts souscrits dans le cadre de l'acquisition Mondadori sont soumis au respect de ratios financiers (covenants). Ces ratios sont respectés au 31 décembre 2019.

Engagements reçus :

Garantie autonome de paiement

- BNP Paribas a donné une garantie autonome de paiement à REWORLD MEDIA d'un montant de 8.500.000 € au profit de la Société ARNOLDO MONDADORI EDITORE S.p.A. au titre du Crédit Vendeur (la « GAPD BNP Crédit Vendeur »).

Garantie actif / passif reçue

La société ARNOLDO MONDADORI EDITORE S.p.A. a donné une garantie d'actif et de passif au profit de la société plafonnée à 10.000.000 € et d'une durée de 2 ans (soit le 31 juillet 2021).

4.9.8 INTEGRATION FISCALE

La société a conclu une convention d'intégration fiscale avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95%.

Cette convention, entrée en vigueur pour la première fois le 1er janvier 2015, a été signée dans le cadre de l'option prise par les dirigeants pour le régime de groupe tel que défini aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

L'économie d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par REWORLD MEDIA.

L'application du régime d'intégration fiscale se traduit en 2019, pour le périmètre, par une économie d'impôt de 511.897 euros.

4.10 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, ci-dessous le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices :

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Société : REWORLD MEDIA
Exercice du 1er Janvier 2019 au 31 Décembre 2019
Devise : Euro

	du 01/01/19 au 31/12/19	du 01/01/18 au 31/12/18	du 01/01/17 au 31/12/17	du 01/01/16 au 31/12/16	du 01/01/15 au 31/12/15
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
* Capital social	993 109	752 339	741 450	638 587	569 398
* Nombre des actions ordinaires existantes	49 655 436	37 614 200	37 064 308	31 929 339	28 469 883
* Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
* Nombre des actions de préférences (sans droit de vote)		2 732	8 196		
* Nombre maximum d'actions à créer :					
par conversion d'obligations			42 708	1 394 058	2 691 352
par attribution d'actions gratuites	3 615 469	255 100	819 600	-	-
par exercice de droits de souscription	3 458 016	3 637 936	3 637 936	4 258 016	4 258 016
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
* Chiffre d'affaires hors taxes	3 181 079	2 798 021	3 245 393	2 279 726	1 770 253
* Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	631 417	641 098	- 781 853	1 481 172	1 339 816
* Impôt sur les bénéfices					
* Participation des salariés due au titre de l'exercice					
* Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	637 316	1 432 430	- 123 997	1 641 530	1 227 701
RÉSULTATS PAR ACTION					
* Résultat après impôt, participation des salariés et avant dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0,013	0,017	- 0,021	0,046	0,047
* Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0,013	0,038	- 0,003	0,051	0,043
* Dividende attribué à chaque action					
PERSONNEL					
* Effectif moyen des salariés employés	0	0	0	0	0
* Montant de la masse salariale	0	0	- 144 263	0	0
* Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, ...)	0	0	97 980	0	0

4.11 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

YUMA AUDIT
29, rue Marbeuf
75008 Paris

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

REWORLD MEDIA

Société Anonyme

8 RUE BARTHELEMY DANJOU

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société REWORLD MEDIA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société REWORLD MEDIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

La note « 4.2 Immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des calculs des provisions pour dépréciation.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations diffèreront, parfois de manière significative, des prévisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le

contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui

d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 18 mars 2020

Les commissaires aux comptes

YUMA AUDIT	Deloitte & Associés
Julien WAJSBORT	Géraldine SEGOND

Annexe – Références Rapport de Gestion

	Référence :
• Activité du Groupe	1.1
• Evénements significatifs de l'exercice	4.3.2
• Activité en matière de recherche et développement	1.2
• Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée	1.3
• Prises de participations ou de contrôle	3.5.3/3.5.4
• Création de société ayant leur siège social en France	1.5.3
• Evénements intervenus depuis la clôture	4.4
• Indication sur l'utilisation des instruments financiers	2.14.2
• Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et des sociétés du Groupe	1.1
• Résultat du Groupe REWORLD MEDIA (comptes consolidés)	1.1/3
• Résultats sociaux de la Société REWORLD MEDIA	1.4.1/4
• Dépenses non déductibles fiscalement	1.4.4
• Information sur les délais de paiement « fournisseurs » et « clients »	1.4.3
• Tableau des résultats des cinq derniers exercices	4.10
• Evolution du titre coté en bourse au cours de l'exercice	2.3
• Situation des filiales et participations	1.5
• Situation des succursales	1.5.4
• Aliénations et participations croisées	1.5.5
• Répartition du capital de la Société	2.2
• BSPCE	2.2.6.1
• Actions gratuites	2.2.6.2
• Stock-options	2.2.6.3
• Programme de rachat d'actions – Actions auto détenues	2.2.5
• Liquidité	2.2.5
• Fonds Propres – Endettement	1.4.2
• Cautionnement, avals, garanties et suretés	2.14.3
• Montant des prêts interentreprises	2.14.4
• Commissaires aux Comptes	2.14.1
• Etat de la participation des salariés au capital social	2.2.8
• Gouvernance d'entreprise	2.10
• Mandataires sociaux : mandats et fonctions exercées	2.11.1
• Conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce	3.10
• Conventions conclues directement ou indirectement entre un dirigeant ou un associé à plus de 10% de la Société et une filiale à plus de 50% de la Société	2.13
• Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs	2.2.7
• Operations réalisées par les dirigeants sur leurs titres	2.4

REWORLD
MEDIA
LEADING MEDIA GROUP